6e ANNÉE — T. LI

N° 1169 — 21 mars 1954



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard. Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 40 francs
Abonnement { Un an : 875 francs / Six mois : 475 francs
Étranger : un an 940 francs

ACTES DE S. S. PIE XII

:XHORTATION DU SOUVERAIN PONTIFE
ıux curés et aux prédicateurs de Carême de Rome

Cette année, n'ayant pu recevoir à l'audience abituelle les curés et prédicateurs du Carême e Rome, le Saint-Père leur a fait distribuer exhortation suivante (1) :

C'eût été pour Nous une joie incomparable e vous admettre aujourd'hui — comme tant 'autres fois dans le passé — en Notre prénce, vous qui êtes certainement parmi nos ils, les plus rapprochés de Nous et, en ıelque sorte, les plus chers à Notre cœur : ous aurions voulu vous souhaiter de vive ɔix la bienvenue, chers curés de Rome, avec ıffection que vous connaissez, et saluer ıssi, en les bénissant, les prêtres prédicaurs qui, dans les églises de la ville, répanont, durant le Carême, la semence de la ırole divine.

Mais cette douce rencontre annuelle n'étant ıs présentement possible entre l'évêque et s vaillants et infatigables collaborateurs, ous désirons que vous parvienne, au moins ır écrit, Notre parole, laquelle est avant ut une parole de remerciement paternel ɔur tout ce que vous faites, afin que notre ɔme resplendisse toujours davantage comme ı phare de lumière chrétienne. Nous savons ertinemment avec quel zèle éclairé, avec ıelle ténacité et quel esprit d'abnégation ɔus veillez à préserver la foi et les mœurs ırmi les fidèles, à parfaire leurs âmes et ıssi à reconquérir des fils prodigues qui ont ɔandonné la maison du Père et vivent mainnant en proie à la misère et à la faim.

Nous savons, par ailleurs, qu'un grand ɔmbre de paroisses se trouvent dans des contions de renouveau manifeste, et que cernes vivent déjà, par la grâce de Dieu, dans une ambiance de mobilisation réelle et générale. Et comme les exemples donnent du courage aux peureux et entraînent les hésitants, Nous sommes heureux de signaler aujourd'hui encore — ainsi que Nous l'avons fait en d'autres occasions — une paroisse en particulier, qui Nous semble s'acheminer résolument vers sa transformation en communauté chrétienne efficiente et opérante, devenant une sorte de grande famille, où les hommes, enfants de Dieu, vivent entre eux comme des frères. N'a-t-il pas été, en effet, affronté et résolu le problème de la misère, de manière que tous les pauvres sont fraternellement secourus dans leurs besoins ? Nous avons su que, dans cette paroisse, aucun malade pauvre ne reste sans visite médicale et que, à cet effet, des médecins distingués apportent eux aussi leur concours, heureux de secourir Jésus dans la personne des frères infirmes. La souffrance qui, sous toutes ses formes, frappe à chaque porte sans distinction d'âge ou de classe, trouve des âmes prêtes à accourir, afin qu'à personne ne viennent à manquer le réconfort ou l'aide convenables.

D'autre part, le problème de l'instruction religieuse aux enfants est également résolu, puisque sur 1 800 enfants, 200 seulement se dérobent encore, et l'on espère qu'ils ne tarderont pas, eux aussi, à se rapprocher : à l'Oratoire des hommes, les inscrits sont à eux seuls au nombre de 600 environ.

La vie de la grâce est pareillement en plein refleurissement. La propagande pour la récitation du rosaire chaque soir, dans toutes les familles, est en pleine action et les inscriptions à l'Apostolat de la Prière dépassent déjà le millier. Il n'y a pas encore d'église, mais, dans les trois chapelles, on distribue chaque jour plusieurs centaines de communions,

(1) Traduction de J. THOMAS D'HOSTE sur le texte italien l'*Osservatore Romano* (28. 2. 1954). — Sous-titres de D. C.

tandis que, les jours fériés, plus de 2 000 fidèles s'approchent de la Table eucharistique.

Tant de ferveur pour les œuvres s'est développée en un temps relativement court, et la paroisse de Sainte-Françoise-Cabrini doit sa renaissance chrétienne à l'ardeur avec laquelle prêtres et fidèles se sont mis au travail, appliquant la méthode pratique et organique, suggérée par l'Aide chrétienne fraternelle. De bonnes nouvelles nous parviennent aussi d'autres paroisses de la ville, que Nous voyons rivalisant saintement entre elles.

Dès maintenant, pour tout ce que vous faites, pour ce que vous ferez, encouragés et soutenus par ceux qui Nous représentent directement dans le gouvernement du diocèse de Rome, pour le réconfort et la joie que vous procurez et procurerez à Notre cœur, Nous tenons à vous redire Notre fervente gratitude et à vous exprimer Notre paternelle satisfaction.

Mais avant de recevoir Notre bénédiction, vous attendez de Nous un mot d'encouragement ; Nous ne pourrions vous renvoyer parmi vos fidèles sans vous l'avoir adressé en toute simplicité, tel qu'il Nous vient au cœur. Vous savez et prêchez au peuple que l'Année mariale sera pour tous l'occasion d'accomplir de nouveaux et plus grands efforts en vue du bien ; la Vierge Mère, que les paroisses de Rome vénèrent tour à tour avec tant d'édification dans son temple le plus grand, attend que l'on fasse d'autres pas dans la voie de ce renouveau chrétien intégral, auquel Nous vous conviâmes précisément, vous les premiers, chers curés de Rome, et qui, aujourd'hui, va s'étendre à l'Italie tout entière, grâce au zèle des sacrés pasteurs.

A différentes reprises, Nous avons eu l'occasion d'expliquer ce que Nous voudrions que fût la paroisse dans cet esprit de ferveur renouvelée et Nous ne voudrions pas répéter ici des suggestions et des prescriptions qui doivent être mises en pratique suivant un rythme graduel et constant. Il y a plutôt un problème à la solution duquel vous songez déjà certainement, car il est plus urgent que jamais et il ne saurait laisser indifférent et inactif quiconque a reçu quelque part de responsabilité dans la vigne du Seigneur.

Nécessité de recourir à l'unique Sauveur : Jésus-Christ.

1. — Il n'est pas douteux, chers Fils, que la parole et l'action de l'Eglise — autant dire la parole et l'action de Jésus-Christ — doivent vraiment pénétrer partout pour vivifier tout et tout le monde. Parce que Dieu le veut, lui, le Maître absolu du monde, il faut reconnaître à l'Evangile du Christ la fonction d'inspirer intégralement la pensée de l'homme et toute son activité théorique et pratique. On ne voit pas d'autre salut pour l'humanité que la reconstruction du monde selon l'esprit de Jésus-Christ. Lui seul, en effet, est le Sauveur de l'individu, de la famille, de la société tout entière. Que les hommes responsables se persuadent de cette nécessité absolue, car s'ils se passent de Dieu ou s'ils le renient, ils feront surgir de nouvelles structures encore plus fragiles que les présentes.

La multitude de ceux qui l'ignorent.

2. — Avec cette certitude dans le cœur, jetez maintenant un regard, non plus sur le monde entier, mais sur la condition de certains centres urbains, sans exclure notre Rome ; regardez sans pessimisme, mais aussi avec une claire vision objective. Réfléchissez avec Nous et demandez-vous pour combien de vos paroissiens, pour combien de familles établies sur le territoire de votre paroisse Jésus est une réalité vivante. Combien le prient. Combien se nourrissent de lui. Combien vivent de lui et pour lui.

Tous, il est vrai, croient plus ou moins à quelque chose : un très grand nombre ont été baptisés et ont fait aussi la Première communion ; ils ont célébré leur mariage à l'église et ils désirent, quand Dieu le voudra, recevoir les derniers sacrements et la sépulture ecclésiastique.

Mais autour d'un groupe de catholiques fervents, plus ou moins grand, il existe incontestablement de simples fidèles bien disposés, des indifférents et même des gens hostiles. Etant donné que cet état de choses Nous cause à Nous-même une continuelle anxiété, Nous imaginons facilement votre intime tourment : comment les atteindre tous par votre œuvre apostolique, comment les mettre tous à même de puiser aux sources de la vie ? En voyant votre insuffisance en face des exigences d'un apostolat toujours plus vaste et toujours plus complexe, vous-même, peut-être, vous murmurez avec tristesse la plainte du divin Maître : « *Messis quidem multa operarii autem pauci.* » (*Matth.* IX, 37.) Nous sommes quelques prêtres qui ne connaissent pas de pause et ne s'accordent pas de repos : mais que pouvons-nous faire ? Comment est-il possible d'être médiateurs entre Dieu et tant de milliers d'âmes confiées à nos soins ? Et comment atteindre certaines « zones » spirituellement plus deshéritées si notre présence éveillait, Nous ne disons pas l'hostilité, mais l'étonnement de ceux-là mêmes que nous cherchons ?

Et pourtant, même dans ces conditions, vous ne cessez pas d'être les pasteurs de toutes les âmes qui vivent dans votre paroisse. Vous ne pouvez reposer, le soir, tranquilles si vous n'êtes pas en droit de dire, avec humilité et sincérité de cœur : « Seigneur, j'ai fait tout ce qui dépendait de moi en ce jour pour sauver les âmes. »

Comment les atteindre?

3. — Oh ! Nous le savons, chers Fils, vous pouvez atteindre chaque âme, même la plus éloignée, la plus absente, la plus réfractaire en priant et en vous immolant pour elle. Vous pouvez, spécialement, mobiliser vos tout petits, vos paroissiens souffrants, afin qu'ils fassent descendre sur les âmes confiées à vos soins une pluie de grâces. Vous pouvez surtout offrir chaque matin, pour tous, le Saint Sacrifice de la messe. Nous apprécions pleine

ment — et comment pourrait-il en être autrement ? — l'apport très efficace de ces armes spirituelles. Mais dans la présente économie du salut, le problème suivant reste angoissant : « *Quomodo credent ei, quem non audierunt? Quomodo autem audient sine praedicante ?* » (*Rom.* x, 14.)

Importance de l'apostolat des laïques.

4. — De cela découle naturellement, chers Fils, la nécessité de vous faire aider, de trouver des collaborateurs capables de multiplier vos énergies, vos possibilités, prêts à remplir vos rôles, là où vous ne parvenez pas à pénétrer. D'où la grande importance de l'apostolat des laïques qui, comme vous le savez vous-mêmes par votre propre expérience, peut devenir une puissante force de bien.

Le Seigneur pourvoit, aujourd'hui aussi, aux besoins de son Eglise ; et en voyant surgir çà et là de vrais territoires de mission près les campaniles de nos églises, il y a lieu de remercier Dieu de ce que se multiplient parmi les laïques les « appels » à la sainteté et à l'apostolat, de sorte qu'il n'est pas difficile à présent de rencontrer des âmes très généreuses inscrites dans les associations catholiques ou restées en dehors de leurs cadres, prêtes cependant à seconder aussi le prêtre dans son ministère auprès des âmes.

Comment les préparer?

5. — Il faudra donc découvrir ces âmes, pour s'en servir, après les avoir solidement formées.

a) Sachez combien elles sont, où elles sont, quelle chose elles sont capables de faire et quelle est effectivement leur possibilité d'emploi. Comptez les membres de l'Action catholique dont les quatre branches, c'est Notre vif désir, ne doivent faire défaut dans aucune paroisse ; rangez à ses côtés les autres genres d'Association, sans négliger ceux qui n'aiment pas s'organiser, mais peuvent cependant rendre de précieux services au curé qui sait les employer dans des actions distinctes ou pour des œuvres de renfort.

b) Une fois les forces auxiliaires découvertes et connues, il faudra les former. Et ici, il est nécessaire de signaler que le temps employé à préparer et à instruire ses propres collaborateurs n'est pas perdu. Ceux qui vous aideront dans l'apostolat ne peuvent être considérés comme un « poids », même si l'on ne veut pas les comparer au poids des ailes qui n'empêchent pas les mouvements, mais au contraire les facilitent. Naturellement, on ne saurait négliger leur formation « humaine », d'autant plus qu'un développement complet des qualités naturelles, loin d'être en opposition réelle avec l'héroïsme des vertus, rend plus facile et aussi plus efficace l'action apostolique.

Vous aurez particulièrement soin de la formation « intellectuelle » de vos collaborateurs, en faisant en sorte spécialement qu'ils aient les idées claires, grâce à une connaissance profonde de la religion. Vous savez parfaitement combien il est nécessaire aujourd'hui d'être capable de parler, même en public, pour éclairer tant d'esprits et pour défendre l'Eglise des attaques qu'il n'est pas rare, en nos jours, d'entendre un peu partout : dans les magasins, dans les bureaux, dans les usines, dans les rues.

Souciez-vous surtout de leur formation spirituelle. Revêtez-les de Jésus ; nourrissez-les de lui ; faites de son Cœur divin un modèle inspirant leurs pensées, leurs affections, leurs résolutions, leurs paroles, leurs actions. Faites que leur cœur s'abandonne en Jésus et dans les bras de sa céleste Mère, Marie.

c) Il faudra, ensuite, s'en servir. Certains vous signaleront des besoins matériels et spirituels particuliers ; d'autres vous ouvriront les portes d'une âme fermée à toute intervention sacerdotale ; il en est qui apporteront en votre nom des secours aux pauvres, qui visiteront les malades ou prendront part à une peine ou à une joie. Vous avez besoin d'aide pour enseigner le catéchisme aux jeunes enfants ; il faut que dans les usines, dans les écoles, dans les grands immeubles d'habitation, il y en ait qui exercent l'apostolat, non seulement de la présence, mais encore de l'action ; qui créent et incitent à l'action, sous votre direction et avec votre bénédiction, équipe de laïques « missionnaires ». Soyez exigeants en leur signalant ponctuellement les buts à atteindre et en les poussant constamment vers ces fins. Ils ne devront pas — c'est clair — donner des ordres, mais ils ne pourront non plus être réduits au grade de simples exécutants. Laissez-leur donc un espace suffisant pour le développement de leur esprit d'entreprise fervente et salutaire, ce qui les rendra encore plus joyeux, plus allègres et plus prêts à collaborer avec vous.

Voilà, chers Fils, ce que Nous avons voulu vous dire sur votre œuvre apostolique, à l'heure présente, si difficile et si ardue. Sur elle, Nous appelons l'abondance des faveurs divines, dont Nous voudrions que soit le gage la Bénédiction apostolique que Nous vous donnons de grand cœur.

Dispense de l'abstinence pour la fête de St Joseph

L'Osservatore Romano du 11 mars 1954 a publié le texte latin d'un décret de la Sacrée Congrégation du Concile accordant une dispense de l'abstinence à l'occasion de la fête de saint Joseph. En voici la traduction : (1)

Décret de la S. Congrégation du Concile.

Comme plusieurs Ordinaires des lieux ont demandé au Saint-Siège que le prochain 19 mars, Vendredi de Carême, qui coïncide avec la fête de saint Joseph, Epoux de la Bienheureuse Vierge Marie et Patron de l'Eglise universelle, l'obligation de l'abstinence soit adoucie, la Sacrée Congrégation du Concile, mandatée spécialement par le Souverain Pontife à cet effet, accorde, par le présent décret à tous les Ordinaires des lieux soumis au droit commun, de pouvoir dispenser les fidèles le jour susdit de la loi de l'abstinence, toute disposition de droit restant sauve.

Donné à Rome, le 8 mars 1954.

Signé : J. card. Bruno, *préfet*.
Signé : Fr. Roberti, *secrétaire*.

(1) Traduction de *la D. C.*

QUESTIONS ACTUELLE

DÉCLARATION DE L'ASSEMBLÉE DES CARDINAUX ET ARCHEVÊQUE

au sujet de la campagne d'une certaine presse et nommément du périodique « La Quinzaine »

Les cardinaux et archevêques de France, réunis à l'archevêché de Paris les 10 *et* 11 *mars, ont publié à l'issue de leur réunion le communiqué suivant, daté du* 11 *mars, flétrissant la campagne de dénigrement de la hiérarchie menée par une certaine presse, particulièrement* la Quinzaine :

A deux reprises déjà, l'Assemblée des cardinaux et archevêqnes a dû attirer l'attention des prêtres et des militants de l'Action catholique sur le danger que la lecture de *la Quinzaine* présentait pour leur fidélité à l'Eglise.

Aujourd'hui, elle ne peut plus taire sa réprobation formelle de l'attitude prise par ce périodique à l'égard de l'Eglise et de la Hiérarchie, dans le drame douloureux qui vient de soulever l'émotion de l'opinion publique.

En face des attaques et des insinuations, dont ce bulletin s'est fait l'écho passionné et qu'il a entretenues, la hiérarchie a longtemps gardé le silence. On le lui a même reproché. Elle était en droit d'espérer que l'on respecterait, comme elle, la souffrance de ses prêtres.

L'Assemblée des Cardinaux et Archevêques a le devoir de déclarer bien haut que l'on trompe l'opinion publique. Tout se passe comme si cette occasion était saisie avec empressement pour dresser, par une campagne savamment orchestrée, contre le Saint-Père et l'Episcopat, une partie du clergé et des fidèles.

~

On ne dit pas la vérité, lorsqu'on prétend que l'Eglise abandonne désormais le monde ouvrier. La Hiérarchie porte, depuis des années, l'angoisse de la détresse spirituelle des masses populaires, en même temps qu'elle dénonce les injustices sociales, causes de leur misère matérielle. Elle n'a pas attendu les objurgations, par trop tardives, de certains journalistes qui découvrent aujourd'hui ce problème.

Elle a, depuis plus de cinquante ans, appelé les chrétiens à une action sociale réalisatrice. Voilà près de trente ans qu'elle a assigné à la Jeunesse ouvrière chrétienne d'abord, puis au laïcat adulte de l'Action catholique ouvrière, aidés de prêtres spécialisés dans l'apostolat ouvrier, une mission d'évangélisation. C'est la Hiérarchie, et elle seule, qui prenait la responsabilité, il y a dix ans, d'envoyer de prêtres dans les usines pour y porter le message rédempteur. C'est elle qui recherche aujourd'hui la forme nouvelle d'une mission de prêtres dans le monde ouvrier, en écoutan attentivement ceux qui ont le droit de parle au nom des milieux ouvriers : les militant laïques, les prêtres qui avaient voulu partage la vie ouvrière, ses souffrances et ses espoirs enfin les prêtres des paroisses ouvrières qu vivent au milieu de leur peuple, mêlés à tou les événements des familles ouvrières e portent devant elles le témoignage d'une vi pauvre et d'un zèle pastoral très actif.

~

On ne dit pas la vérité, lorsqu'on déclar que les dernières mesures ont été prises pou des motifs politiques ou sous des pression extérieures. Ceux qui ne veulent voir ic qu'une affaire de discipline montrent par l combien les vraies dimensions du problèm leur échappent. Sans doute, des journalist laïques ont-ils quelque difficulté à com prendre les raisons profondes, d'ordre do trinal, spirituel, religieux, qui ont provoqu ces mesures. Qu'ils se renseignent avec exac titude ou qu'ils se taisent sur ce point ! L Hiérarchie est ici dans son domaine propr celui du sacerdoce ; c'est à elle seule, et no à eux, qu'il appartient de fixer les condition dans lesquelles une vie sacerdotale est pos sible, apostolique et surnaturellement fécond parce que fondée sur une foi ardente : l'action de Jésus-Christ et au mystère d l'Eglise.

~

On ne dit pas la vérité lorsqu'on préten que le cardinal Suhard avait d'autres vue que celles de la Hiérarchie actuelle. Ses décla rations formelles et réitérées à ses collègue de l'Assemblée, qui ont constamment travaill avec lui, pendant des années, à l'élaboratio des projets missionnaires (Mission de Paris Mission de France), ses écrits personnels po saient toujours la condition de la fidélité au « obligations ecclésiastiques » et à l'Eglis comme une exigence essentielle de la recti tude et de l'efficacité de l'apostolat mission naire des prêtres.

~

On ne dit pas la vérité, lorsqu'on reproch à la Hiérarchie de n'avoir pas eu de contac

avec ses prêtres et de ne pas les avoir avertis en temps voulu. Des rencontres, et souvent prolongées pendant des heures entières, ont eu lieu à plusieurs reprises, tant au plan national que dans les diocèses avec chaque évêque. La Hiérarchie a donné, en diverses circonstances, les avertissements nécessaires pour éviter toute déviation, qui risquait de compromettre l'expérience. Les inquiétudes se précisant de plus en plus envers certains prêtres, en novembre 1951, un directoire destiné aux prêtres-ouvriers était rédigé par elle, en vue de rappeler les points fondamentaux de leur vie de prêtres (messe, bréviaire, absence de responsabilités temporelles dans les organisations ouvrières). Elle voulait donner aux ouvriers, non des militants d'action syndicale ou politique, mais des prêtres pleinement et uniquement prêtres.

L'Assemblée des Cardinaux et Archevêques condamne sévèrement la campagne mensongère d'une certaine presse. Elle demande à tous les catholiques qui aiment leur Eglise de se serrer plus que jamais autour d'elle dans l'action missionnaire qu'elle entend poursuivre pour « l'évangélisation des pauvres », de demeurer aux-mêmes et de se montrer de vrais fils de l'Eglise, libres et courageux dans leur foi, clairvoyants et lucides en face des attaques qui font souffrir leur Mère.

11 mars 1954.

UN TÉLÉGRAMME DU SAINT-PÈRE

à l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France

En réponse au télégramme que lui avaient envoyé les cardinaux et archevêques de France, réunis à Paris les 10 *et* 11 *mars, le Saint-Père a fait adresser jeudi le télégramme suivant à S. Em. le cardinal Liénart* (1) *:*

Cardinal Liénart, 32, rue Barbet-de-Jouy, Paris.

Souverain Pontife me charge exprimer Votre Eminence tous collègues épiscopat vive gratitude pour fervent hommage cardinaux archevêques France occasion quinzième anniversaire son couronnement.

Très sensible assurance fidélité à ses directives et prières unanimes pour Père commun dans son épreuve santé, Sa Sainteté recommande à Dieu en retour toutes intentions actuelles Eglise France particulièrement présente à son cœur paternel.

Invoque en cette Année mariale spéciale protection Vierge Immaculée Lourdes sur votre chère patrie et son généreux clergé héritier longue tradition dévouement Saint-Siège et accorde tous ses fils de France, gage constante affection et paternelle confiance, faveur large Bénédiction apostolique.

MONTINI, prosecrétaire.

(1) D'après *la Croix* du 13 mars.

Voici le texte du télégramme qui avait été envoyé mercredi :

Sa Sainteté Pie XII, Cité du Vatican,

Occasion quinzième anniversaire couronnement Votre Sainteté cardinaux et archevêques de France réunis archevêché Paris lui expriment indéfectible attachement et confient Vierge Marie vœux les plus fervents pour rétablissement santé Père très aimé. Renouvellent Votre Sainteté assurance fidélité totale et unanime ses directives.

ACHILLE, cardinal LIÉNART.

— *Les anges,* par A. TOLEDANO ; *L'amour-charité, tout n'est qu'amour,* par LOUIS SENOTIER ; *L'amour-vie,* par GUY PÉLISSIER. — Trois brochures format 13,5 × 21 cm., de respectivement 64, 48 et 32 pages. Prix : 210, 180 et 150 francs. Les Cahiers d'éducation chrétienne. Editions du Levain, Paris.

Trois petits livres destinés à la formation religieuse des jeunes. Le premier est un court traité sur les anges : les anges dans l'Ecriture, les anges chez les Pères, les anges dans la liturgie, etc. Le second est une apologie chaude et communicative de l'amour-charité, soleil de la vie. Le troisième est le texte d'une conférence faite à des jeunes filles de 14 à 16 ans, pour leur inculquer le sens de la pureté et du respect des œuvres du Créateur, en leur exposant en toute franchise les desseins de la Providence dans la reproduction de la vie. Comme il s'agit là bien plus d'une admiration à communiquer que de renseignements à donner, ce dernier livre portera davantage de fruits en faisant à nouveau l'objet d'une conférence qu'en étant lu sans préparation suffisante.

— *Pourquoi en est-on là ?* (crise religieuse, crise sociale). Aperçus sur la morale et l'école laïques, par l'abbé LÉONCE MANENT. — Vol. 18,5 × 12 cm., 142 pages : 330 francs. Editions Aubanel Aîné, Avignon.

Un ouvrage qui fournit une abondante et utile documentation, particulièrement sur la question de la morale et de l'école laïques. M. l'abbé Manent ne se lance pas en invectives stériles sur l'école laïque, il cite seulement des textes authentiques, avec leurs références, de ses principaux fondateurs et défenseurs, de Jules Ferry à Albert Bayet, qui montrent sans équivoques quel est son esprit et quels sont les buts qu'elle poursuit. Ce livre, qui représente un travail important de recherches, rendra de grands services aux prédicateurs et aux conférenciers.

Les problèmes de l'apostolat ouvrier

(SUITE)

Dans la presse romaine (suite)

Charité et vie communautaire

Comme nous le disions dans notre numéro précédent, c'est tout une série d'articles que fit paraître l'Osservatore Romano *pour préciser l'orientation exacte de l'apostolat de l'Eglise dans le monde moderne. Voici, paru sous le titre ci-dessus, le troisième article* (1) :

Si la charité tend à faire de tous les hommes des enfants de Dieu et, partant, des frères, on comprend l'idée chrétienne qui considère l'humanité, rachetée par le Christ, comme une seule famille, dans laquelle tous sont proches les uns des autres, bien plus, intimement unis les uns aux autres, participant au même bien commun, qui est le don de la vérité et de la grâce divine. Ainsi se profile l'idéal de la *communitas catholica*, comme société, non seulement résultant de la convergence d'un grand nombre vers une fin commune, mais encore n'ayant qu'une seule origine, la grâce du Christ Rédempteur, qui fait participer tout le monde à la même vie surnaturelle. C'est un mystère de la foi, que saint Paul appelait « union dans un seul corps » de tous les fidèles dans le Christ (*Eph.*, III, 6), « plénitude » et « plerome » du Christ (*Eph.*, I, 23), « Corps unique » du Christ (*Rom.*, XII, 5), mystère que peut difficilement comprendre celui qui n'a pas la foi, bien qu'il doive en reconnaître la beauté et l'efficacité psychologique et sociale.

L'unité dans la charité.

Jésus lui-même en parle, en termes encore plus sublimes, quand il compare les rapports entre lui-même et les fidèles à l'unité de la vigne et des rameaux (*Jean*, XV, 1, 2), et quand, dans sa dernière prière, il demande au Père que ses disciples soient entre eux, en lui « une seule chose », l'*Unum* de la charité et de la foi, comme le Père et le Fils sont une seule chose dans l'unique acte éternel de la vie trinitaire (cf. *Jean*, XVII, 11, 21, 22).

Afin que ce Mystère se réalise en chacun, Jésus réitère sa demande concernant l'amour, l'amour de Dieu, mais aussi l'amour du prochain, et il en fait même la marque du premier et, pour ainsi dire, la preuve que les hommes sont vraiment ses disciples. « Je vous donne un nouveau commandement : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. C'est à cela que tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » (*Jean*, XIII, 34-35.)

On peut dire que c'est là le centre dynamique de toute la spiritualité apostolique et le fondement d'une sociologie qui, à l'instar de la sociologie chrétienne, ne soit pas une pure sociologie mais, ainsi que le disait le P. Sertillanges, une sociologie avec de l'amour.

De l'Évangile tout entier, il résulte que Jésus entend insérer son message comme une force puissante dans l'esprit humain, afin qu'il y opère une transformation et soit la racine d'une vie nouvelle, toute la valeur cependant ne consiste pas en des formes particulières et en des organisations extérieures, mais dans l'attitude intérieure et, précisément, dans l'amour, avec lequel on fait le bien dans n'importe quel domaine et quel qu'en soit le genre, à la condition toujours qu'on reste en-deça des limites du mal. Saint Thomas a bien formulé cette conception délicatement évangélique, quand il a dit que la perfection chrétienne consiste essentiellement dans la charité (envers Dieu, s'entend, et envers les hommes en Dieu et pour Dieu). Ce ne sont pas les œuvres extérieures, les formes ou règles de vie particulières, les pratiques ascétiques, ni même les conseils évangéliques qui la déterminent. Tout cela, c'est l'instrument de la perfection ou une expression et un signe de celle-ci : mais elle, elle consiste dans l'amour (*Sum. theol.*, IIa-IIae, q. CLXXXIV, a. 1).

Ce que Jésus a à cœur c'est l'esprit et non la lettre, du fait que sa religion consiste et se développe « en esprit et en vérité ». Cela ne l'empêche pas d'indiquer et d'établir quelques structures extérieures essentielles correspondant à des exigences, qu'on ne peut négliger, de la nature humaine, sensible, progressive, sociale. Mais, les principes étant posés Jésus laisse aux hommes et spécialement à ceux qu'il a choisis lui-même comme chefs et maîtres de sa religion, d'en concrétiser l'organisation extérieure, pratique, selon les lois de la psychologie et de la vie sociale compte tenu de l'expérience, avec un sens de sain réalisme, toujours cependant sous l'inspiration de l'esprit vivifiant.

Nul n'est moins absolutiste que Jésus en matière d'application et de solutions pratiques. Il n'a pas voulu bloquer tout le travail de développement et de progrès humain ni le jeu naturel des causes secondes et de la coopération humaine au plan de Dieu. Pour cela dans la nouvelle économie religieuse qu'il a inaugurée, domine la loi de l'esprit et la sainte liberté des enfants de Dieu (cf. Ia-IIae q. CVI, a. 1).

La charité chrétienne ne s'identifie pas avec quelqu'une de ses réalisations extérieures

Il était nécessaire de rappeler ce principe puisque certains qui y font appel illégitime

(1) *L'Osservatore Romano* du 28. 2. 1954. Traduction et sous-titres de *la D. C.*

ment quand il s'agit de résister ou de se rebeller contre la hiérarchie que Jésus lui-même a instituée dans l'Eglise comme magistère, direction et garantie de fidélité à l'esprit, l'oublient ensuite quand ils veulent imposer à tous ce que Jésus n'a pas imposé, mais qui répond seulement à leurs interprétations particulières, à leurs conceptions, ou peut-être plus souvent à leurs tendances psychologiques. Et justement à propos de l'*Unum* et de la *communitas*, il est bon de faire quelques remarques précises.

Il n'y a pas de doute que selon l'esprit de charité qu'a apporté le Christ, on doit réaliser un rapprochement et une communauté des hommes en lui, et que cette intime réalité communautaire doit se manifester même par les actes extérieures d'amour et de communion fraternelle. Saint Jean dit que si quelqu'un proteste qu'il aime Dieu qu'il ne voit pas et cependant n'aime pas le prochain qu'il voit, et ne l'aime pas « en actes et pour de vrai », au-dessus de tous les commérages, il ne faut pas le croire, parce qu'il est un menteur. Et il ajoute : « Si quelqu'un possède les biens de ce monde et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme son cœur, comment l'amour de Dieu peut-il demeurer en lui ? » (*I Jean*, III, 17-18, IV, 20.) Toute la première Epître de saint Jean est à lire, si on veut comprendre toute la profondeur et toutes les exigences de l'amour chrétien !

Mais ce serait une erreur antiévangélique d'identifier la communion de la charité chrétienne avec quelqu'une de ses réalisations extérieures. Celles-ci, en effet, dépendent de nombreux facteurs qui leur sont plus ou moins favorables ou contraires : conditions historiques, dispositions psychologiques, situations concrètes, vertus et même défauts des hommes. Nul ne peut prétendre posséder la seule formule infaillible et l'imposer à tous comme la seule capable de réaliser le programme évangélique, en sorte que sans elle tout finirait en catastrophe. Ce serait du simplisme et de la présomption, même s'il était admis que, de fait, ce qu'on propose pourrait être le plus parfait.

Ainsi, nous voyons que dans la première organisation de l'Eglise, en Palestine, se formèrent quelques communautés chrétiennes dans lesquelles les fidèles réalisaient même la communauté des biens. Aucune page de l'Evangile ne l'imposait sous cette forme ; toutefois, c'était une expérience avec laquelle, dans ces conditions et pour ces personnes, on cherchait à réaliser le précepte de la charité fraternelle et de l'usage des biens pour l'utilité de tous. Mais il résulte des Actes des Apôtres que, déjà alors, il ne s'agissait pas d'une loi imposée à tous (en effet, saint Pierre fait observer à Ananie et à Saphire qu'ils auraient pu conserver librement leur propriété ou, même en la vendant, rester maîtres de l'argent qu'ils en auraient reçu, au lieu de faire semblant d'avoir tout donné à la communauté, alors qu'il ne s'agissait que d'une part : *Actes* v, 3-4) ; il s'ensuit que cet usage n'était pas en vigueur dans toutes les communautés. Le précepte de la charité et du secours réciproque était valable pour tous ; les formes concrètes de sa réalisation n'étaient pas fixées d'une manière rigide. On peut dire même que cette expérience échoua, spécialement avec la multiplication des fidèles et l'amoindrissement de la ferveur (phénomène quasi naturel d'ailleurs) et de la tension eschatologique.

Dans la suite aussi, le précepte du secours fraternel et même le principe de la fonction sociale de la richesse restent toujours fermes dans l'Eglise. On le retrouve dans saint Thomas, après douze siècles, quand il dit que la propriété des biens est privée, mais que l'usage doit en être commun (cf. IIª-IIªᵉ, q. LXVI, a. 2). Pourtant, les façons de l'appliquer varient avec la diversité des temps ; on finit, par contre, par l'oublier quand le monde cesse d'être chrétien, comme c'est arrivé dans le régime de l'économie pure et de l'industrialisme moderne, et comme il arrive sous d'autres formes dans le régime communiste.

L'Église et la vie commune.

De son côté, l'Eglise n'a jamais, en principe, défendu qu'on réalisât des formes de vie commune, sur la base du renoncement à la propriété individuelle et de la communauté des biens. Historiquement, il y a eu des essais et des expériences de ce genre, même sur le plan politico-social, précisément sous la direction d'hommes d'Eglise et avec un résultat en grande partie positif. Sur le plan plus directement ecclésiastique, il y a le fait constant des Ordres religieux et des Congrégations, dont les membres renoncent à la propriété individuelle et parfois même à la propriété collective, et que l'Eglise regarde comme la façon la plus parfaite de réaliser la vie chrétienne, après celle des évêques qui s'emploient à chercher le bien des âmes qui leur sont confiées jusqu'à l'immolation de leur vie pour elles (cf. IIª IIªᵉ, q. CLXXXIV, a. 5-7). Malgré les réserves, les rancunes et les calomnies, l'Eglise défend et proclame la sainteté de la vie religieuse et de la pauvreté volontaire, bien loin d'en nier la réelle valeur ! (Cf. *Denz.* 458 s., 491, 600-604 s., 614 s., 680, 1223, 1310 s., 1580-1590, 1692, 1752 s., 1973.)

Cependant, elle considère également que la renonciation aux biens et la vie commune ne peuvent être imposées à tous de la même façon, tous n'ayant pas les mêmes capacités et une autorité terrestre ne pouvant pas annuler le droit de la personne à la propriété. En outre, sur le plan de la vie civile, la propriété privée est une plate-forme et un rempart de la personne humaine qui, si elle en était nécessairement dépourvue, se trouverait à la merci quasi inévitablement de l'Etat, comme il arrive dans les régimes communistes.

Toutefois, il reste l'exigence de vie communautaire et de communion imposée par la charité. Elle se réalise ou devrait se réaliser dans les diocèses et les paroisses, qui sont les communautés chrétiennes locales, par lesquelles, dans le concret, on entre pour en faire partie et on appartient à l'unique communauté universelle de l'amour, l'Eglise catho-

lique. En elles nécessairement doit se développer la vie chrétienne avec l'esprit communautaire, c'est-à-dire, dans la communion de la prière, du Sacrifice eucharistique, du témoignage et de la méditation de la parole de Dieu, de l'assistance fraternelle dans les nécessités spirituelles et temporelles, avec la pratique des œuvres de miséricorde. Tout cela comme une conséquence et une floraison de la charité dans le Christ qui doit remplir tous les cœurs et qui inspire tout, depuis la communion mystique dans le Christ jusqu'à l' « usage commun » des biens.

On ne peut nier que cela soit un idéal qui oblige, qui est difficile et qui souvent est obscurci dans le monde moderne, atteint d'un individualisme qui, spécialement, avec le protestantisme, a fait des ruines même dans le champ religieux. Il s'agirait de revigorer et de rajeunir ces institutions de l'Eglise, de faire vibrer plus fortement l'esprit évangélique : à cette œuvre de véritable et continuelle « réforme » (chose bien différente de la rébellion et de la révolution) tend continuellement l'Eglise, qui est l'unique, la vraie réformatrice de soi et du monde.

On ne dit pas que nous ne puissions penser et tenter d'autres formes de vie commune en plus de celles qui existent déjà, même en y joignant la communauté des biens, indépendamment des vœux spéciaux de pauvreté et d'obéissance. Mais ici, il faut tenir compte de deux exigences : *a*) ces formes peuvent être permises ; elles pourraient même être à conseiller ; mais on ne pourrait jamais les imposer ou les présenter comme nécessaires, comme si elles étaient l'unique voie pour réaliser le précepte évangélique de la communauté d'amour ; *b*) en pratique, un prêtre et même un simple fidèle, s'il entend agir sur le plan religieux ou ayant un rapport à ce plan, devra agir dans la plus étroite dépendance de l'Eglise et, quiconque et en toute circonstance, selon les normes de la prudence.

La nécessité de ces conditions est tellement évidente qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter à en faire la démonstration. Toutefois, comme récemment se sont produites des déviations à ce sujet, nous ferons encore sur ce point quelques remarques dans un prochain article, par lequel nous terminerons ces notes sur la nature et sur les exigences de la charité.

Charité et vérité

De nouveau, sous ce titre, l'auteur anonyme revenait sur la question quelques jours plus tard (1) *en développant les conclusions suivantes* (2) *:*

La plus grande de toutes les vertus, dit saint Paul, est la charité. Mais elle n'est pas authentique si elle n'est pas nourrie de vérité, c'est-à-dire si elle ne se développe pas dans la lumière de Dieu, dans un esprit de foi et dans la ligne tracée par l'Evangile et l'Eglise. Ils se font illusion ceux qui, au nom de la charité, croient pouvoir trahir ou ignorer les principes du droit naturel et de la religion chrétienne, comme si une fin bonne justifiait tout. Il est nécessaire, au contraire, même dans l'ardeur de l'action et du dévouement personnel sous l'inspiration de la charité, d'être fidèle aux exigences de la vérité, qui, du reste, garantissent l'efficacité et le succès des initiatives. Rien de plus beau que la devise, qui est un programme, que Pie XII a empruntée à saint Paul : *Veritatem facientes cum caritate* (*Ephes.* IV, 15). Il s'agit d'avancer et de construire dans la lumière selon la loi de Dieu, en dehors de toute équivoque et de tout confusionnisme, avec cette humilité qui est un signe de sagesse et de maturité.

Mais il y en a, par contre, qui négligent la fidélité aux principes, soit du droit naturel, soit de la foi, et déprécient la théologie comme un bagage inutile, en pensant qu'il suffit d'agir au nom de la charité. Or, il est bon de se rappeler que lorsque la charité règne dans un cœur, elle-même pousse vers les voies de la vérité, mais si, en fait, on s'éloigne de ces voies, de quelle charité s'agit-il ?

La doctrine catholique veut une répartition plus juste des richesses et non l'élimination de la propriété privée.

C'est une erreur, par exemple, de croire qu'au nom de la charité et de l'esprit communautaire du christianisme on doive abolir la propriété privée. Certes, Jésus n'impose pas cela, mais « l'esprit de pauvreté », qui peut même entraîner jusqu'au renoncement aux biens propres, dans le choix de la pauvreté volontaire, sans l'inclure nécessairement, puisque Jésus laisse libres de le faire ceux mêmes qu'il invite à le suivre. Ce que Jésus veut de tous, c'est qu'on le suive dans la voie de l'esprit, qui comporte le détachement intérieur, le bon usage des biens au moyen de la charité : ce qui, entre autres, est chose bien plus difficile.

C'est un fait, d'autre part, que la propriété, même si elle ne se fonde pas sur le droit naturel, est, dans l'ordre des choses humaines, une institution nécessaire, qui peut donner lieu à de nombreux inconvénients, mais, jusqu'ici, on n'a pas vu comment on pourrait la remplacer, tout en sauvant à la fois la dignité et la liberté de l'homme. Seule, une finalité supérieure de religion et d'apostolat, dans la libre adhésion à une vocation de spiritualité et de perfection surnaturelle, dans un genre de vie réglementé par des lois opportunes, peut justifier le renoncement à la propriété et, en même temps, garantir le respect des droits fondamentaux de la conscience humaine, comme il arrive dans les Ordres religieux (qui, d'ailleurs, pourraient difficilement servir d'exemple d'organisation sociale sur le plan économique et politique. Il faudrait que tous les membres de la société fissent vœu de pauvreté, chasteté et obéissance).

On peut, par contre, exiger que la propriété remplisse sa fonction sociale, soit par une exigence intrinsèque de sa nature, soit pour éliminer dans la mesure du possible les inconvénients auxquels elle donne lieu. Toute la tradition de la morale sociale chrétienne est d'accord sur ce point, même si les applications en ont été différentes dans les diverses circonstances historiques.

Il suffit de rappeler ici deux textes pontificaux qui attirent fortement l'attention des Etats sur la nécessité d'encourager une meilleure distribution de la richesse et, par conséquent, de faire accomplir à la propriété sa fonction sociale.

Pie XI écrivait dans *Quadragesimo Anno* : « L'organisme économique et social sera sainement

(1) *L'Osservatore Romano* du 3. 3. 1954.
(2) Traduction et sous-titres de *la D. C.*

constitué et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer. Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture, qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu, mais en facilite, au contraire, singulièrement l'exercice. » (1)

Pie XII, dans son Radiomessage de la Pentecôte 1951, proclame : Il faut que l'autorité s'emploie à ce que l'abondance des biens « représente et fournisse efficacement comme la base matérielle et suffisante pour le développement personnel convenable de ses membres (de la société). Si une telle distribution des biens n'était pas réalisée ou n'était qu'imparfaitement assurée, le vrai but de l'économie nationale ne serait pas atteint : quelle que fût l'opulente abondance des biens disponibles, le peuple n'étant pas appelé à y participer ne serait pas riche, mais pauvre » (2).

Ils sont innombrables les textes des Encycliques et des Discours pontificaux qu'on pourrait citer. Rien n'est plus injuste que l'accusation lancée contre l'Eglise de n'avoir pas parlé suffisamment sur ce point.

Toutefois, l'orientation de la doctrine catholique est vers une distribution plus juste de la richesse et non vers l'élimination de la propriété privée, pour les raisons déjà dites. Il est donc contraire à la pensée de l'Eglise et, de plus, contre le droit naturel, de soutenir que « la terre avec ses matières premières est, et doit être..., une richesse naturelle qui *n'a pas de propriétaire*. Les produits du travail humain comportent *l'usage* de la terre et des matières premières, l'humanité pourra donc consentir *l'usage* à une seule condition : qu'on ne lèse pas le droit des autres à la vie ». Et encore : « Le droit à la justice sociale réside en chacun ; si donc une telle justice ne se réalise pas, même un citoyen isolé a le droit de se révolter. » « Dans une société qui respecte au moins les lois naturelles, les riches et les capitalistes ne doivent pas exister, parce que ce sont ou des parasites ou des spéculateurs sur le travail d'autrui. Il ne doit pas non plus y avoir de pauvres, parce qu'ils seraient des citoyens traités injustement. »

Dans ces affirmations, il y a une part de vérité, mais le manque de précision dans la pensée et de propriété dans les termes peut justifier une interprétation selon laquelle on nierait le droit de la propriété privée et on ouvrirait la voie à une domination totalitaire de l'Etat qui disposerait des biens de la terre et les concéderait en usage aux citoyens. C'en serait fini, en ce cas, de la liberté de l'homme.

Des expressions, comme celles que nous avons rapportées, répétées quelquefois sur un ton démagogique plus qu'apostolique, manifestent au moins une déplorable insuffisance d'équilibre doctrinal et de formation théologique. Bien différent est le langage et le style de la vérité.

---

(1) Cf. *Quadragesimo Anno*, dans *la D. C.*, n° 569, 6 juin 1931, col. 1426. — S. THOMAS : *De Regimine principum*, I, 15. — Encycl. *Rerum Novarum*, n° 27 [*D. C.*, n° 569, col. 1469]. (*N. D. L. R.*)

(2) Radiomessage à l'occasion du 50e anniversaire de *Rerum Novarum*, 1er juin 1941 (et non 1951, comme porte *l'Osservatore Romano*). Voir *la D. C.*, n° 969, 21. 7. 1941, col. 794. (*N. D. L. R.*)

On peut renoncer librement au droit de propriété, mais la prudence impose certaines conditions.

Le droit de la propriété restant sauf, il est certain, d'autre part, que celui qui veut y renoncer, peut le faire d'une façon méritoire, surtout s'il y renonce pour la fin surnaturelle indiquée par Jésus, quand il invite : « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as et donne-le aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel ; puis viens et suis-moi. » (*Matth.* XIX, 21.)

Mais, qu'on le note bien : il s'agit d'embrasser un état de perfection à la suite de Jésus, et non de créer une organisation économico-sociale ; de plus, cette renonciation est proposée comme un choix libre à la conscience individuelle, et non imposée d'autorité comme solution des problèmes économiques. De fait, la sanction est seulement d'ordre spirituel : la difficulté pour les riches d'entrer dans le royaume de Dieu, la possession de la vie éternelle pour quiconque « aura laissé sa maison, ses frères ou sœurs, ou son père, ou sa mère, ses fils ou ses champs, par amour de mon nom », dit Jésus (*Matth.* XIX, 23-24, 29).

Quand, ensuite, ayant choisi la pauvreté, on veut passer d'un commun accord à une organisation pratique de la vie communautaire, il est clair que l'initiative, quelle qu'elle soit, doit être inspirée et réglée par la prudence et, pour celui qui veut agir sur le plan religieux et ecclésial, spécialement s'il s'agit du plan sacerdotal, par l'obéissance.

La prudence fait marcher dans la bonne voie et proportionner les moyens aux buts avec une vision claire et un sain équilibre ; elle garde des aventures et préserve d'entreprises de gens inconsidérés, qui finissent généralement par de grosses faillites ; elle évite les graves périls de tout genre — moraux, administratifs, financiers — qui peuvent bouleverser même les meilleures entreprises, si des imprudents les affrontent. Quand manque la prudence, on ne peut faire fond sur la charité, qui n'élimine pas, mais exige, suppose et renforce la sagesse humaine. Et quand, par manque de prudence, on se trompe, il est injuste d'essayer de retourner sur les autres, jusque sur l'Eglise, parfois en des façons plutôt grotesques, ses responsabilités.

L'Eglise, pour sa part, peut dans certaines limites y pourvoir et, de fait, y a pourvu en quelques cas, tant qu'elle avait une espérance fondée de rétablissement. Mais on ne peut prétendre trouver en elle un *alibi* à sa propre imprudence.

Il est vrai que la prudence n'est pas de la peur et que, pour faire de grandes choses, il est nécessaire d'oser et d'affronter volontiers de grands risques comme l'on fait les saints. Mais eux possédaient vraiment la vertu de prudence et étaient mus par l'esprit de conseil : c'est pour cela qu'ils vainquirent et réussirent en passant volontiers par le Calvaire.

Obéissance et humilité vis-à-vis de l'Église.

Du reste, pour qui travaille dans l'Eglise, il y a un supplément à la prudence, qui aide la conscience personnelle dans ses jugements et dans ses choix : c'est l'obéissance. Nous avons tous besoin (en plus du devoir) d'obéir, soit parce que l'esprit individuel, s'il est abandonné à lui-même, souvent se trompe, soit par une exigence de la vie en société. C'est pourquoi Jésus a institué une Eglise hiérarchique dans laquelle les autorités légitimes éta-

blissent les lois de la vie chrétienne et dirigent les hommes dans la réalisation pratique de l'Evangile. Chaque fidèle, et spécialement chaque prêtre, doit s'y soumettre en vertu de sa profession même de chrétien et, répétons-le, par un intime besoin de son esprit.

Naturellement, il ne suffit pas d'une soumission en paroles qui ne se traduit jamais en humble acceptation des dispositions que les supérieurs légitimes peuvent prendre, en particulier, pour éviter ou corriger les erreurs que, laissé à soi seul, on commet. Il n'y a pas de lien entre la claire sujétion et les attitudes de critique arrogante, et même de menace, prises devant des ordres précis reçus. Et on ne peut admettre aucune manœuvre frauduleuse pour les éluder.

Une obéissance franche, simple, silencieuse est nécessaire, spécialement quand l'intervention des supérieurs, requise depuis longtemps, s'effectue après un examen attentif et serein des situations et s'accompagne, comme les intéressés souvent le savent, d'une immense patience et d'une généreuse charité.

Il arrive parfois qu'au moment d'obéir, certains cherchent à déplacer la question sur un autre plan, plus général, et se plaignent que *en haut* on n'a pas la possibilité de comprendre et d'apprécier justement les situations. On a vu le cas de personnes qui croyaient être à l'avant-garde, et qui de vive voix et par écrit (même sous la forme d'écrits déplorables) admonestaient et menaçaient la hiérarchie, laquelle, selon eux, restait à l'arrière, insensible et tranquille devant le drame de l'Eglise dans le monde moderne.

Nous croyons qu'il est difficile d'atteindre un plus haut degré d'insanité. En réalité, dans la tranchée se trouvent aujourd'hui les cardinaux et les évêques. Le Saint-Père y a été et y est encore. Trois primats sont aujourd'hui en prison avec une phalange d'évêques, de prêtres et de fidèles, et non pas parce qu'ils étaient des embusqués ou des absents ! Il n'est pas vrai que la hiérarchie ne se rende pas compte de la situation et reste insensible. Seulement, l'Eglise a trop de sagesse pour se mettre à proclamer la révolution. Elle a trop d'expérience et trop l'assistance du Saint-Esprit pour croire d'une façon simpliste qu'il suffit d'émettre certaines formules pour résoudre des problèmes énormes, qui, dans leur complexité et leur ampleur, semblent parfois dépasser les possibilités des hommes !

Il serait plutôt temps de redevenir tous quelque peu sages et d'apprendre de l'Eglise le sérieux et la prudence dans la manière de traiter les questions. Il faudrait commencer par se renouveler soi-même, avant de faire les prophètes ou les Catons avec le Saint-Siège, jusqu'à lui enjoindre de se convertir !

C'est aussi une question de foi. Ou on croit à l'Eglise et à l'Esprit divin qui la dirige, ou on croit à soi-même, à son propre sentiment, à sa propre passion. Quand on en vient à se montrer acerbe contre la hiérarchie, tandis qu'on ferme volontiers les yeux et qu'on se tait sur les horreurs du communisme, on ne montre certes pas beaucoup de foi envers l'Eglise ni beaucoup d'amour non plus envers la vérité.

Vérité et charité constituent les bases de la spiritualité et de l'apostolat chrétien. Si l'on veut être objectif, on doit reconnaître que l'Eglise en fait le fondement de toute son activité dans le monde. Il peut y avoir des défauts en certains de ses hommes, mais elle est tellement vigoureuse dans sa vitalité surnaturelle qu'automatiquement elle les corrige et supplée. Un examen serein de l'histoire démontre qu'à l'origine de nos mésaventures dans tous les domaines, il n'y a rien d'autre que la trahison de ses directives.

Adhérer à l'Eglise et vivre selon sa vérité, c'est pénétrer dans le vif de la charité, qui est le don de l'Esprit-Saint à l'homme. Là, et non ailleurs, est la voie de la charité. On ne peut la parcourir selon des opinions ou des préférences humaines, on ne peut la confondre avec les tendances ou les extravagances de sa propre psychologie. Elle est marquée par des paroles divines que répète l'Eglise. En rappelant ces paroles, en souhaitant à tous de les entendre et de les vivre, nous concluons ces remarques qui ont également pour but d'orienter dans les questions d'aujourd'hui, dont quelques-uns se mêlent sans la compétence nécessaire ou sans sérénité d'esprit.

La question des prêtres-ouvriers

L'article suivant du R. P. Caprile, S. J., a paru, sous le titre ci-dessus, dans la « Civiltà Cattolica » *du 20. 2. 54. Tel ou tel énoncé des faits pourra étonner un lecteur averti. On comprendra pourtant que, sans qu'il soit officiel ou officieux, nous le citions, à titre documentaire, en raison du point de vue particulier à son auteur* (*) :

Ces jours-ci la question des prêtres-ouvriers s'est de nouveau imposée à l'opinion publique, et certes d'une façon pénible, à la suite du geste malheureux qu'ils ont accompli en refusant de se soumettre aux dispositions et aux demandes de leurs pasteurs légitimes.

Un communiqué du 25 janvier (**), qui suivait et complétait celui du 16 novembre 1953 (1), avait fait connaître les dispositions définitives de l'épiscopat français à leur égard.

On y disait entre autres choses : « Les évêques présents déclarent, en union intime avec le Souverain Pontife, que cette expérience, telle qu'elle a évolué jusqu'à ce jour, ne peut être maintenue dans sa forme actuelle, et que, dorénavant, l'apostolat sacerdotal en milieu ouvrier devra se conformer aux directives contenues dans la déclaration des cardinaux Liénart, Gerlier et Feltin, déclaration qui fut approuvée par le Saint-Père. »

On pensait ainsi mettre un terme, après beaucoup de malentendus et après beaucoup de souffrances, à un état de choses regrettable qui se prolongeait à l'excès, et non certainement à cause de la volonté ou de l'indécision du Saint-Siège. Les paroles de l'épiscopat faisaient aussi comprendre qu'il ne s'agissait pas de condamnation ni de désaveu de certaines personnes : le clergé français, désireux de ramener au Christ la masse ouvrière, avait tenté une expérience nouvelle, inusitée, extrêmement hardie. Il appartenait à l'Eglise de porter un jugement définitif sur son opportunité : car elle l'avait suivie depuis ses débuts dans ses manifestations particulières et dans son ensemble, dans l'activité des individus et dans son orientation collective, dans l'influence qu'elle avait exercée et dans celle qu'elle avait inévitablement subie, dans son état actuel et dans ses développements futurs tels qu'on peut les pré-

(*) Traduction de *la D. C.* — Les titres et sous-titres sont de la « *Civiltà Cattolica* ».

(**) C'est le communiqué publié à l'issue de la réunion du 19 *janvier*. (*N. D. L. R.*)

(1) Cf. *D. C.*, 7 février 1954, n° 1166, col. 129, et du 29 novembre 1953, n° 1161, col. 1473. Dans les notes 41 et 42 nous relatons le texte intégral des deux documents.

voir. Le jugement avait été négatif : ce qui n'empêchait pas les évêques de reconnaître « la générosité et le dévouement magnifique des prêtres qu'ils avaient envoyés au monde ouvrier, et à qui ils avaient permis de travailler dans les usines ».

A chacun d'eux en particulier, les évêques adressèrent une lettre (2) dans laquelle, après avoir précisé plusieurs points, fixant la juste application des dispositions prises, on ordonnait aux intéressés de régulariser, avant le 1er mars, leur situation à l'égard de leur contrat de travail et d'abandonner complètement les syndicats. Tout en faisant confiance à la sincère, filiale et complète soumission des prêtres-ouvriers, les évêques ne manquaient pas de rappeler, dans un langage austère et précis, la gravité d'une éventuelle désobéissance et les conséquences qu'elle entraînerait. La réaction, malheureusement, ne se fit pas attendre ; elle est grave. Soixante-treize (***) prêtres-ouvriers, en effet, pour toute réponse, adressaient à la presse un communiqué qui, dans son expression irrespectueuse à l'égard de l'autorité légitime, et qu'on croirait empruntée à la plus orthodoxe phraséologie marxiste, traduit un attachement tenace à leur façon personnelle de voir, une volonté obstinée et nullement portée à la soumission souhaitée (3).

La Croix du 4 février 1954 le commentait ainsi : « On y perçoit trop la résonance marxiste... On parle de lutte, de libération, d'espoirs... Mais, est-ce là précisément et la fonction et la mission et la grâce d'une présence sacerdotale dans le monde ouvrier ? De Dieu, du Christ, de la vie divine, de l'Eglise, le texte n'en parle pas... Le ton adopté et les motifs mis en avant démontrent hélas ! trop bien que les mesures prises par la hiérarchie catholique pour maintenir un sacerdoce dans sa droite ligne sont justifiées ». Plus justifiees, depuis que les derniers événements ont établi par eux-mêmes d'une façon éclatante combien étaient fondées les inquiétudes qu'on nourrissait à Rome sur les dangers du mouvement, et combien sages et nécessaires avaient été les mesures prises.

En nous rapportant à ce qui a été écrit en ces derniers mois, nous voulons donner une vue d'ensemble sur les multiples facteurs qui ont déterminé l'autorité ecclésiastique à prendre ces mesures qui auront pu paraître étranges à ceux qui, par conviction réelle ou par profession politique, s'intéressent à la classe ouvrière, et qui, pour des raisons opposées, ont cru de leur devoir de prendre la défense des prêtres-ouvriers contre une menace supposée de la part de l'Eglise.

Panorama d'une campagne de presse.

Des centaines d'articles ont été écrits, plus ou moins exacts, plus ou moins hâtifs, ou partisans ; nous nous rapportons spécialement à la presse italienne et française. Peu se sont déclarés ouvertement opposés. Beaucoup plus nombreux sont les éloges et les sympathies, inspirés la plupart par le charme qu'exerce l'ardente physionomie des pionniers (4). Très généreux en louanges, en Italie peut-être plus qu'ailleurs, se sont montrés les journaux marxistes (5) auxquels il ne semblait pas vrai de pouvoir, au nom de la religion, briser une lance contre l'œuvre de l'Eglise et la présenter comme l'alliée impénitente du capitalisme (6). Consciente de sa faiblesse en face du jeune assaut des classes prolétariennes, anxieuse de son sort, du moment que ses meilleures troupes lancées pour la conquête avaient été au contraire converties (7), infidèles à sa vraie mission (8). Cependant, pour supprimer toute équivoque, ils informent soigneusement que les authentiques prêtres-ouvriers qu'ils défendent étaient uniquement ceux qui sont restés fidèles aux exemples des précurseurs, dont parlait en 1912 un certain Cabrini, c'est-à-dire des prêtres « qui récusaient les opiums de la charité pour s'engager dans la lutte des classes... Pas de messianisme, pas de propagande cléricale : d'authentiques ouvriers. *Naturellement* en lutte avec les évêques » (9).

La presse catholique, spécialement la française, se distingue par une plus grande sérénité et objectivité, en reconnaissant les côtés défectueux de l'expérience. Il était naturel, cependant, que les décisions, annoncées ou déjà appliquées, eussent une répercussion fâcheuse sur les Français dont la nature généreuse et chevaleresque, ouverte à toutes les audaces, était instinctivement portée à se ranger du côté des prêtres-ouvriers, qui, renonçant aux aises de la vie bourgeoise, d'où ils sortaient en plus

---

(2) L'auteur donne ici les principaux passages reproduits dans *la D. C.*, 7 mars 1954, n° 1168, col. 291. (*N. D. L. R.*)

(***) Les signatures parurent dans *l'Humanité* (3. 2. 1954) et dans la suite cinq autres prêtres-ouvriers auraient ajouté leurs signatures aux 73, d'après *le Monde* des 18 et 24 février 1954. (*N. D. L. R.*)

(3) Cf. *D. C.*, 7 février 1954, n° 1166, col. 150.

(4) « Vie de grand sacrifice et, à cause de cela, indubitablement de grande poésie ; œuvre généreuse ; belle, périlleuse, mais courageuse initiative, pleine de « généreuse originalité » (« *Corriere della Sera* », 22 septembre, 15 et 29 octobre 1953) ; les prêtres-ouvriers constituent « une avant-garde aux frontières de l'Eglise » (*Revue nouvelle*, novembre 1953); « spécialistes du silence, de la fatigue physique, de la pauvreté la plus vraie », qui « ont droit à tous les honneurs de la guerre, car ils se battent bien, obstinément et obscurément contre l'injustice, l'incompréhension et le mal » (*le Monde*, 8.-9 10. 53) ; « apôtres appelés par Dieu à des postes avancés » (*la Vie Intellectuelle*, nov. 1953), etc. — Pour compléter la documentation, nous notons que, outre les sources citées au cours de l'article, nous avons encore eu en main : *l'Actualité religieuse dans le monde*, n° 8, 12, 14, 17, 18, 20, 21 ; *la Pensée Catholique*, n° 28 ; « *Aggiornamenti sociali* », décembre 1953 et janvier 1954 ; *la Documentation Catholique*, 13 décembre 1953, n° 1162 ; « *Relazioni internationali* », 1953, n° 45 ; « *Revista de Teologia* », 1953, n° 9 et 11 ; « *Ecclesia* » (espagnole), 26 septembre et 21 novembre 1953 ; « *Christus* » (italien), octobre 1953 ; *Etudes*, décembre 1953 ; *le Monde*, 1er, 13-14, 24, 26 septembre et 3, 13 octobre 1953 ; 16, 20, 26, 28 janvier ; 2, 4, 8, 12 février 1954 ; *la Liberté* (de Fribourg), 24 septembre, 1er et 24 octobre, 3 décembre 1953, 28, 30 janvier, 1er, 5 février 1954 ; « *Hechos y Dichos* » (supplément social), février 1954 ; *Journal de Genève*, 11 février 1954, etc.

(5) L'œuvre « de ces vrais interprètes de la parole du Christ » (« *Il Paese* », 17 septembre 1953) ; est un « retour opportun au christianisme primitif » (« *Paese sera* », 17 novembre 1953) ; « expérience extrêmement hardie et digne du plus grand respect ; expérience que seul un catholicisme jeune et pénétré de levain évangélique aurait pu réaliser » (« *Avanti* », 18 septembre 1953), etc.

(6) « Le Vatican a perdu une grande bataille ; l'Eglise française manifeste une grande peur d'examiner à fond le drame de la coexistence entre le christianisme et le capitalisme » (l' « *Unita* », 17 septembre et 20 octobre 1953) ; et pour cela « a repris vers sa position réactionnaire traditionnelle, l'une de ses continuelles oscillations ; l'Eglise ne voit pas sans ombrage certains de ses prêtres flirter, de près ou de loin, avec la classe ouvrière » (*Franc-Tireur*, 16 septembre 1953). La conséquence est que « les autorités ecclésiastiques cherchent à arrêter le mouvement et à lancer la grave accusation d'indignité à l'égard de prêtres courageux » (« *Paese sera* », 15 octobre 1953), qui « ont été amenés à se poser et à poser eux-mêmes à leurs supérieurs ces questions peu compatibles avec les intérêts du grand capital, dont la hiérarchie catholique est le soutien fidèle » (*l'Humanité*, 17 septembre 1953), etc. En attendant « la persécution continue » (« *Avanti !* », 8 décembre 1953).

(7) « *Il Paese* », 17 septembre 1953. « Les hiérarchies ecclésiastiques craignaient que, établis pour évangéliser les masses déchristianisées de la vie moderne, ils ne se laissent influencer par la classe ouvrière. » (L' « *Unita* », 17 septembre 1953.)

(8) « L'expérience qui aurait certainement recueilli l'approbation enthousiaste de saint Paul n'a pas plu au cardinal Spellman et aux Monsignori de Curie. Et ce fut ainsi qu'au Christ qui voulait descendre au milieu des maçons ils ont dit : « *Quo vadis Domine ?* » (Où allez-vous, Seigneur ?) Il n'y a pas de place pour vous. » (« *Avanti !* », 18 septembre 1953.)

(9) « *Avanti !* », 8 septembre 1953.

grande partie, s'étaient consacrés à ce que Daniel-Rops définira « une sublime aventure » (10).

C'était toute la France qui, par la bouche de Mauriac, affirmait : « Les prêtres-ouvriers constituent notre orgueil. » (11)

Il y a donc certaines nuances, que nous avons cru entrevoir çà et là, qui sont compréhensibles, mais que nous ne pouvons admettre.

On a surtout l'impression qu'on n'a pas suffisamment évalué la gravité des dangers dont l'autorité ecclésiastique s'est justement préoccupée et ce sont eux qui, placés dans la balance, ont conduit aux conclusions susdites. Alors qu'on n'a pas craint d'affirmer trop rapidement que les remarques faites aux prêtres-ouvriers sont des « bruits absurdes » ou qui paraissent « infondés », on a préféré insister sur l'aspect noble et généreux de l'entreprise, en atténuant fortement les ombres du tableau et en exhortant « à reconnaître en ces mouvements l'inspiration du Saint-Esprit qui, souvent, conduit les âmes par des voies différentes de celles qui sont connues et approuvées par la prudence humaine ».

Souvent, la question a été déplacée sur un plan personnel, en opposant des exemples de prêtres-ouvriers demeurés fidèles à leur devoir, comme pour inviter ceux qui doivent prendre les décisions à ne pas se borner à ne voir que les inconvénients. Préoccupation superflue, puisque ni à Rome ni à Paris personne n'a jamais nié le bien accompli, le dévouement et l'esprit de sacrifice des prêtres-ouvriers, parmi lesquels plusieurs ont su se maintenir irréprochables jusqu'au bout. Il est utile de le répéter : ce n'était pas tant une question de personnes que de méthode.

D'autres, gratuitement, semblaient considérer, en pratique, cette expérience comme l'unique moyen à la disposition de l'Eglise pour approcher les ouvriers, en affirmant que la disparition des prêtres-ouvriers pourrait « être, du côté humain, *l'unique* espérance qui est en train de disparaître », parce que leur présence est « irremplaçable », alors que leur absence aurait comme conséquence que « la fonction proprement sacerdotale ne s'accomplira plus au sein de la masse ouvrière, le mystère du prêtre ne leur sera plus manifesté et il y aura un grand vide sur cette terre déshéritée ». On sera tenté de dire, après l'échec de cette expérience, qu'il « est impossible de démontrer d'une autre manière que l'Eglise est avec les travailleurs, comment elle comprend les pauvres et comment ils la comprennent ». Il est donc « *impossible* que l'Eglise française renonce de la sorte à vingt-cinq années de son histoire » parce que « il n'y a rien de plus *absurde* que l'idée que les évêques de France renoncent d'un jour à l'autre à ces nouvelles formes d'apostolat et que l'Eglise retombe dans une espèce d'inertie qui ne serait commode qu'à certains endormis ». (12)

Pour être moins catégoriques, il eût suffi, pour eux, que même sans sortir de France ou sans se fatiguer à fouiller dans le passé, ils eussent porté un regard sur la vie non moins dure et l'existence non moins sacrifiée de tant de prêtres qui, sans renoncer à leurs prérogatives sacerdotales, accomplissent au milieu des pauvres, des petits, des ouvriers, et souvent en trois ou quatre paroisses confiées aux soins d'un seul d'entre eux, une œuvre d'évangélisation non moins précieuse et certainement plus solide et pleine de fruits.

Entre les lignes se montre aussi, sous les voiles de protestations respectueuses de soumission, une confiance qui n'a rien d'excessif en la connaissance qu'on peut avoir à Rome de la situation (13), ou le soupçon qu'elle prend ses informations uniquement de sources partisanes. « L'Eglise, est-il écrit, est également l'assemblée des fidèles qui, étant en contact immédiat avec la réalité, ont la faculté et le devoir de faire entendre leur voix, puisque l'Eglise enseignante, spécialement en matière de problèmes temporels et de questions sociales, a besoin d'être informée. Et ceci, afin qu'on ne dise pas que les éléments du jugement n'ont pas tous été passés au crible de Rome. » Il serait donc utile « d'en appeler à un dialogue entre laïques, prêtres-ouvriers, théologiens et hiérarchie : cela permettrait d'informer le Saint-Siège sur les besoins réels, sur les situations concrètes ».

Rome, au contraire, connaît très bien la situation, jusque dans les moindres détails, non par le moyen des attaques violentes des adversaires, mais grâce aux informations des évêques, qui ont eu la plus grande facilité d'exposer oralement et par écrit leurs vues respectives.

Certains paternalismes, certains avis, certaines prétentions nous laissent un peu étonnés : « Il faut bien mesurer les conséquences... Mouvement ouvrier : terre inexplorée de l'Eglise et, lorsqu'on est en face de terres inconnues, on ne commence pas par faire un procès aux explorateurs. On peut condamner une solution si elle est fausse, on ne condamne pas un problème... L'autorité doit chercher pour ses décisions un accord profond. » « S'il arrivait que les autorités romaines estimaient devoir prendre des mesures extrêmes, qu'au moins elles nous indiquent ce qui a vicié l'expérience et provoqué son échec. Ceux qui ont si durement combattu ont le droit, j'ose le dire, à l'honneur des armes. » Et encore, après les dernières décisions : « Du plus humble catholique au cardinal Feltin, on n'a exprimé qu'une seule parole : avec ses qualités et ses défauts, l'essai tenté *devait* être continué. Prendre la responsabilité de l'interrompre signifiait jeter des milliers de consciences dans la nuit et faire reculer de vingt ans l'effort apostolique de toute l'Eglise

---

(10) *Carrefour,* 15 septembre 1953.

(11) *Le Figaro,* 6 octobre 1953.

(12) *La Quinzaine,* organe des soi-disant catholiques progressistes, sympathisants du communisme, dépasse toute mesure. A son avis, les autres tentatives seraient vaines. La classe ouvrière étant déchristianisée, et hors de l'Eglise, l'essai d'y introduire la communauté chrétienne, avec ses pompes et ses conformismes en soi pleinement légitimes, serait voué à la faillite et plus qu'à la faillite, aux compromis les plus désagréables, à un colonialisme équivoque. Le témoignage évangélique, pur et franc, dans une présence humaine intacte, est la seule voie possible d'entrée, la première vérité apostolique (*la Quinzaine,* 1er octobre 1953). — Et dans un hebdomadaire italien : « Si aujourd'hui le Saint-Siège était forcé de supprimer le mouvement des prêtres-ouvriers par peur d'une hérésie, le monde catholique, pas seulement le français, risque d'en subir longtemps les conséquences, en demeurant peut-être condamné, sans le savoir, à un abstentionnisme social non moins grave que le politique qui frappa les catholiques de notre pays les premiers cinquante ans de l'unité. » (« *Il Mondo* », 3 novembre 1953.)

(13) En omettant, comme nous l'avons fait exprès dans tout ce paragraphe, le recours explicite aux autres sources, citons comme un cas limite encore *la Quinzaine* (1. 10. 53) déplorant que l'inquiétante diminution des vocations sacerdotales, la faiblesse de la formation sociale dans les Séminaires diocésains, ne font que répéter la nécessité de cet approfondissement de la notion du sacerdoce. A lire la lettre du cardinal Pizzardo, il semble que cet aspect de la situation échappe, en grande partie, aux Congrégations romaines. — Les paroles de Mgr Chappoulie, évêque d'Angers, viennent ici bien à propos : « N'écoutez pas ceux qui clament ou qui murmurent sans réflexion « Rome ne comprend pas ; Rome ne sait pas ; le Pape est mal informé », et qui peut-être sous-entendent « alors, faisons ce que nous dicte notre seule conscience, sans plus nous embarrasser des consignes romaines ». Je n'ai pas hésité à parler à ce propos de la résurgence chez nous d'*une mentalité imprégnée de gallicanisme,* qui aurait vite fait, si elle s'imposait, de distendre les liens qui unissent les catholiques de France au Chef suprême de la chrétienté... Je l'ai moi-même éprouvé il y a quelques semaines en me rendant à Rome. Mieux que quiconque, Pie XII connaît nos problèmes, nos difficultés, nos inquiétudes ; nul ne les envisage avec plus de lucidité, avec une plus pacifiante hauteur de vues. » (« Discours au sujet des prêtres-ouvriers prononcé à la cathédrale d'Angers le jour de Noël 1953 », cf. *D. C.,* 7 février 1954, no 1166, col. 139.)

en France » dont la sincérité aurait pu être mise en doute par les ouvriers avec quelque raison (14).

D'autres expressions encore nous laissent perplexes : « Une cause qui compte déjà de pareils martyrs doit *être défendue.* » Est-ce contre la sainte Eglise ? Les prêtres-ouvriers seraient « menacés », pourraient devenir « victimes de leur propre dévouement », etc. « L'autorité, dans l'Eglise, vient d'en haut. Le Pape est Vicaire de Jésus-Christ. Même *s'il lui arrivait de se tromper,* il serait plus utile à l'Eglise de maintenir ce principe d'unité et d'autorité que de refuser l'obéissance, *eussions-nous la conviction d'être dans le vrai.* »

Un différend inexistant et des menaces inutiles.

Dans quelques quotidiens, on a encore parlé de différend entre le Saint-Siège et l'épiscopat français. Peut-être certaines déclarations qui n'étaient pas toujours opportunes, exprimant seulement des vues personnelles, ont-elles pu donner prétexte à de tels soupçons ; la venue même à Rome des trois cardinaux a été interprétée comme un acte de protestation. La réalité est autre, quelques évêques ne forment pas l'épiscopat et on sait que les idées personnelles de certains prélats ne regardaient pas tant le nœud de la question que la façon de remédier aux inconvénients, maintes fois parvenus à la connaissance du Saint-Siège.

C'est plutôt à l'épiscopat qu'on a tenté de forcer la main. Si une grande partie de la presse, à l'affût des événements sensationnels, s'est emparée de ce sujet à la suite de la publication malencontreuse de la lettre du cardinal Pizzardo, qui n'était pas destinée à être donnée en proie à la curiosité et aux bavardages du public, la poussée de certains prêtres-ouvriers — certainement pas les meilleurs — ou de leurs protecteurs, ne fut pas toujours étrangère à l'orchestration d'une partie de cette campagne de presse.

Le but était clair : faire peur à la hiérarchie, en pesant sur le levier de l'opinion publique. Sans connaître exactement toutes les données ou, ce qui est pis, en usant d'interprétations souvent tendancieuses, certains écrivains osèrent discuter publiquement les décisions prévues ou déjà prises par l'autorité ecclésiastique, en cherchant à persuader les lecteurs de l'impossibilité de supprimer le mouvement. Si l'annonce seule de la probabilité d'une mesure dans ce sens, disaient-ils, avait suscité dans toutes les couches du pays de funestes répercussions, sa suppression réalisée aurait eu tout le sens de l'abandon de la classe ouvrière de la part de l'Eglise. Au contraire, une simple réforme aurait été plus que suffisante pour éliminer les abus, en permettant en même temps de continuer cet apostolat de présence sacerdotale (15).

Plusieurs délégations d'ouvriers et beaucoup plus de lettres encore parvinrent à des évêques, les priant de s'employer à empêcher des mesures extrêmes. Mais déjà, dans *la Croix* du 10 octobre, le P. Gabel pouvait affirmer que beaucoup de ces lettres étaient apocryphes.

Sans se laisser effrayer, Rome regardait la chose avec une plus haute sérénité et sous une perspective bien différente.

Quelques principes fondamentaux.

Le problème des prêtres-ouvriers est avant tout et surtout un problème d'apostolat, de vie sacerdotale, de vie intérieure de l'Eglise ; le Saint-Siège le considère donc et le résout à la lumière des éternels principes qui règlent son action spirituelle dans le monde. Les réflexes sociaux et politiques de la question sur lesquels on s'est plu à insister, revêtent une importance secondaire subordonnée aux principes suivants :

1. — *Le travail apostolique est surnaturel.*

Le salut des âmes est un fruit de la grâce divine : l'activité humaine, dans ce domaine, reste un simple moyen, elle n'est jamais une fin en elle-même. L'organisation, les méthodes, les réalisations, les succès... ne sont pas irremplaçables. L'activité extérieure a une valeur et une efficacité dans la mesure où l'apôtre, le prêtre surtout, la vivifie par l'emploi des moyens surnaturels indispensables. Celui qui ne néglige pas et ne maltraite pas habituellement la méditation quotidienne, la messe, le bréviaire, l'examen de conscience, travaillera plus efficacement que celui qui, tout en étant animé des meilleures intentions, se laisse absorber par l'activité extérieure, en laissant de côté ce qui devrait être au centre de sa journée. L'action apostolique ne remplace jamais la prière apostolique et la vie intérieure ; bien mieux, c'est justement d'elles, et seulement d'elles, que lui vient sa fécondité. En outre, l'apôtre qui est mû par l'esprit de Dieu est humble et soumis à ses supérieurs, il s'efforcera de *sentire cum Ecclesia* (penser avec l'Eglise), assuré ainsi de *sentire cum Christo* (de penser avec le Christ) et, s'il doit sacrifier quelque chose de ses activités et de ses vues aux directions maternelles de la Sainte Eglise, il n'oubliera pas que c'est précisément par l'obéissance, le renoncement et la croix que le Christ a racheté le monde. Beaucoup, aujourd'hui, ont oublié le rôle indispensable du surnaturel et de la croix dans la vie apostolique et, pour cela, crieront à la faillite ; mais le prêtre

---

(14) « La classe ouvrière considère aujourd'hui les prêtres-ouvriers comme un signe de la sincérité chrétienne à leur égard. De leur maintien ou de leur éloignement dépend, dans une large mesure, son accès à l'ensemble des efforts apostoliques de l'Eglise. » (*La Quinzaine,* cité par *le Monde* du 16 janvier 1954.) — Encore un aperçu de cette littérature : « Décision lourde de conséquences et de répercussions ; quelque légitimes que puissent en être les motifs, longuement médités, qui l'inspirent, on est en droit de craindre qu'elle sera plus nuisible qu'utile à l'apostolat de l'Eglise. Celle-ci, sans doute, est indifférente aux réactions d'une opinion publique qu'elle estime mal informée, et devant laquelle l'apostolat des prêtres-ouvriers se présente comme la plus pure manifestation de l'esprit de charité, c'est-à-dire de l'amour ; cela n'empêche pas, cependant, que naisse dans le cœur des fidèles un doute, une inquiétude, une angoisse. En fait, beaucoup d'entre eux, en un moment où, d'un aveu unanime, se réalise au sein de l'Eglise, un grand mouvement pour le retour de la religion à ses sources, comprennent mal pourquoi des serviteurs du Christ, qui participent selon son exemple à la vie et à la souffrance des hommes, se verraient désavoués par leurs pasteurs, alors que d'autres prêtres lancés dans des aventures bien plus dangereuses pour leur salut jouissent d'un traitement de particulière faveur. » (R. G. PLESSIS, *le Monde,* 10-11 janvier 1954.)

(15) « Si les évêques se sentent inquiets, ne peuvent-ils prendre des mesures de sécurité, élaborer un statut, faire appel à une plus grande prudence ? » (*L'Actualité religieuse dans le monde,* 1953, nº 13.) Nous verrons dans la suite l'efficacité de ces pseudo-remèdes... La même revue fait ainsi retentir la peur des répercussions sur l'opinion publique : « Découragement profond non seulement dans le milieu ouvrier, mais parmi toutes les classes de la nation... On risque d'être tentés de dire : il n'y a rien à faire, l'abîme est trop profond ! Le christianisme n'est pas capable d'atteindre le monde ouvrier !... D'autres qui poursuivent des buts politiques se réjouissent de voir troublée et un peu démoralisée la classe ouvrière ; d'autres en tireront argument contre l'Eglise ; d'autres qui voient partout les soi-disant arrière-pensées politiques de l'Eglise ne manqueraient pas de rapprocher cette suppression (si elle a lieu) de la conjoncture politique ; ils invoqueront l'évolution réactionnaire de la plupart des gouvernements européens, le Concordat espagnol... et tant d'autres événements... Enfin, et surtout, les hommes de bonne volonté se demanderont ce que l'on veut faire désormais. L'Eglise aura jeté ses meilleures troupes — ses prêtres — dans la bataille, faudra-t-il avouer la défaite ? » (Numéro cité, p. 2.) — « Si nous partons, eux (les ouvriers) verront dans ce départ une confirmation de ce qu'on leur a mille fois répété et dont ils ont peu d'occasions de constater l'inexactitude : l'Eglise ne fait rien pour la classe ouvrière, l'Eglise est une puissance politique. » (*Revue nouvelle,* novembre 1953.)

doit savoir que c'est justement par cette voie que le Rédempteur est entré dans la gloire du Père et qu'y entreront avec lui les âmes au salut desquelles il veut se donner.

2. — *Constitution organique de l'Eglise.*

L'Eglise est une société organiquement constituée, pour des fonctions, des tâches, des degrés qui diffèrent entre eux, mais qui tendent à un unique but, sans se gêner les uns les autres. Or, comme dans le corps humain, pour que l'œil aide efficacement la main, il ne doit pas devenir lui-même la main, ainsi en est-il dans le corps social de l'Eglise. Que le prêtre soit en contact intime avec l'ouvrier, le marchand, le paysan, etc., cela se comprend et c'est un devoir ; mais on n'arrive pas à voir quelle nécessité l'oblige à devenir lui-même ouvrier, marchand ou paysan d'une façon stable. Bien plus, cela ne semble pas compatible avec la nature même du sacerdoce.

3. — *Transcendance du sacerdoce.*

Le sacerdoce, en effet, dans le corps du Christ a un rôle qui lui est absolument propre, et ceux qui en sont ornés deviennent par le fait même « séparés » de la masse des fidèles. Cette « séparation » ne les établit pas dans une classe à part, si par ce terme de classe on veut donner le sens actuel de groupe fermé, en opposition avec les autres groupes. Homme de Dieu, médiateur entre lui et les hommes, la séparation du prêtre a sa raison d'être dans le fait qu'il doit s'occuper des choses qui regardent Dieu *iis quae sunt ad Deum* (*Hebr.* v, 1) ; mais cela ne l'éloigne de personne, tout en le plaçant au-dessus de tous les autres ; bien plus, pour le bien et comme représentant de tous, il doit conserver sa place. On a affirmé : « Le prêtre est d'abord un envoyé ; sa consécration, qui le sépare, n'a de raison d'être que pour une communion et dans une communion... Son sacerdoce ne peut donc se définir dans l'abstraction d'une pure référence céleste, hors la considération et les exigences de celui à qui il est envoyé et dont il « épouse » la condition. La vieille image biblique des épousailles commande aujourd'hui et toujours sa vocation et ses gestes : il accepte toutes les exigences de l'amour, qui ne se consomme pas *à côté,* mais au-dedans de l'autre. » (16)

Sincèrement, nous ne sommes pas disposés à accepter cette affirmation, ne serait-ce qu'à cause des déplorables et extrêmes conséquences auxquelles on pourrait et on devrait logiquement aboutir en suivant cette voie et que de fait on a frôlées et que certains, en partie au moins, ont acceptées. Il y aurait ici bien des distinctions à faire pour bien comprendre cette identification du sacerdoce avec le groupe qu'il doit évangéliser.

On a aussi parlé de la nécessité d'une présence qui rende témoignage au Christ dans la masse ouvrière. Mais est-ce vraiment une chose inutile que de se demander si, pour faire rayonner une telle présence, il est nécessaire de poser une question de méthode et non plutôt une question bien plus profonde : celle de la sainteté personnelle et proprement sacerdotale ? Est-ce parce que les méthodes font défaut ou parce que les prêtres saints font défaut que les masses se sont éloignées et s'éloigneront du Christ ? Dans les milieux non moins déchristianisés, là où d'autres avaient échoué, que n'ont pas su obtenir le Curé d'Ars et saint Vincent de Paul, en partageant les privations et les misères du peuple, en luttant même pour son bien-être, mais en prêtres et surtout en saints prêtres, sans sentir le besoin de quitter ces formes extérieures que l'Eglise conserve amoureusement, précisément pour maintenir vivante parmi les fidèles l'idée de la mission transcendante du prêtre et pour permettre à ceux-ci de reverser sur le troupeau l'abondance de leur vie intérieure, à travers laquelle découle ordinairement d'en-haut la grâce divine qui seule sauve les âmes.

4. *Responsabilité de l'Eglise.*

L'Eglise enfin a la redoutable responsabilité de garder le dépôt sacré de la foi et de veiller sur les pasteurs autant et plus que sur les brebis. Deux millénaires d'histoire nous ont appris qu'elle ne plie devant aucune difficulté ou conséquence désagréable, fût-ce même le schisme, lorsque sont en jeu la pureté de la foi et la fidélité de ses ministres.

Ces quelques idées nous permettront d'examiner certains principes qui, insensiblement, tendaient à former comme une « théologie » du mouvement des prêtres-ouvriers.

Bases doctrinales du mouvement des prêtres-ouvriers.

Dérivé, comme expérience, d'une exigence pratique, ce mouvement, peu à peu et presque sans s'en apercevoir et souvent grâce à l'apport d'éléments qu'il n'absorbait pas directement, allait en se construisant sur des bases doctrinales confuses et branlantes, qui risquaient non seulement de le conduire très loin de la vérité dans l'appréciation de la mission exacte du sacerdoce, mais encore d'en pénétrer l'esprit et l'action d'une dangereuse contamination marxiste. La responsabilité de ces erreurs, comme on le notait, ne doit pas être recherchée directement dans la personne des prêtres-ouvriers, mais plutôt dans les membres du mouvement *Jeunesse de l'Eglise,* condamné par l'Assemblée des cardinaux et archevêques (17), parmi les catholiques philomarxistes rédacteurs de *la Quinzaine* et quelques autres théoriciens, malheureusement constamment en contact avec les prêtres-ouvriers qui, à leur tour, ont fini par absorber dans la pratique la doctrine de ces théologiens et par en faire leur règle de conduite.

Toutes ces erreurs se développent à partir d'une racine viciée : l'impudente et fausse analogie entre « l'Incarnation » du Fils de Dieu, devenu en tout semblable à l'homme sauf dans le péché, et « l'incarnation » du prêtre-ouvrier, qui, dans le but de sauver le prolétariat, se fait en tout semblable à lui, excepté dans le péché. Ayant ainsi « épousé » tous les aspects de la vie ouvrière, ils se sont tournés vers elle et non plus vers la doctrine et les lois de l'Eglise pour demander la règle de l'apostolat à accomplir. L'expérience directe de la vie prolétarienne manquait aux supérieurs ecclésiastiques, pourquoi donc attendre d'eux des directives pour avancer sur un terrain inconnu aux chefs, ouvert au contraire aux pionniers ? L'expérience dont ils se sentaient forts aurait fourni, au fur et à mesure, les directives à suivre : puis, la lumière de l'Esprit-Saint n'aurait pas manqué. Et les supérieurs ? A leur égard, il fallait agir avec prudence et précaution, pour ne pas provoquer des « coups de frein » trop brusques.

Les regards de ces prêtres « incarnés », pour ainsi dire, dans le monde ouvrier, sont allés en s'obscurcissant et quand ils les ont portés sur la Sainte Eglise de Dieu, ils ne se sont peut-être pas aperçus qu'ils la voyaient avec des yeux de

(16) P. CHENU, dans un article de *la Nef* (nouvelle série, janvier 1954, cahier n° 5, p. 220), cité dans *l'Actualité Religieuse* (1954, n° 20). Il faut bien interpréter le concept de « sacerdoce de présence » ou « de présence sacerdotale » dans le milieu à convertir, dont parle le même auteur dans *la Vie intellectuelle* (février 1954, p. 175-181). L'exercice du culte et la prédication supposent bien la *présence,* mais celle-ci n'est nécessaire que si elle se réalise « au moyen d'une communion de vie », dans le sens entendu par les prêtres-ouvriers et les théoriciens de leur mouvement. Ni les apôtres de l'Eglise primitive, ni les missionnaires des siècles postérieurs n'ont travaillé de cette façon.

(17) *D. C.,* 1er novembre 1953, col. 1370, 1371.

prolétaires. Une distinction s'est fait jour, écrit le cardinal Feltin, « entre l'Eglise société hiérarchique, réalité sociologique et l'Eglise communauté de salut. La première est liée au monde capitaliste, c'est pourquoi le monde ouvrier ne l'accepte pas ni ses représentants inféodés » (18). Cette Eglise embourgeoisée s'est montrée, en pratique, incapable d'évangéliser le monde ouvrier ; de plus, on l'accuse d'être responsable de sa déchristianisation (19). Quel sera le remède ? « Il faut donc des prêtres décrochés de ce monde bourgeois, qui soient uniquement de l'Eglise communauté de salut et dégagés de la réalité sociologique, c'est-à-dire de l'organisation paroissiale ecclésiale. » (20) Plus ou moins consciemment, ces prêtres se sont sentis investis de la mission de réformer l'Eglise.

A la suite de cet affaiblissement du *sensus ecclesiae,* il ne faut pas s'étonner de ce que dans la vie et dans l'apostolat des prêtres-ouvriers il se soit glissé un dangereux esprit d'indépendance. N'est-ce pas un peu un principe de *Jeunesse de l'Eglise* qu'on peut rester fidèles à l'Eglise même en lui résistant ? Le cardinal Saliège dénonce cette mentalité, quand il écrit : « On regarde l'Eglise comme du dehors pour la juger. On oublie qu'on est dedans. Attitude dangereuse qui peut conduire au reniement. On ne sauve pas l'Eglise malgré elle et à plus forte raison contre elle. » (21) Les évêques eux-mêmes doivent déplorer les manifestations de cette indépendance : souvent, les prêtres-ouvriers ont prétendu déterminer par eux-mêmes leur propre mission et l'orientation à donner à leur vie, en fonction de leurs contacts avec le monde ouvrier et de leurs impressions personnelles. Plusieurs n'ont pas fait autre chose que de mettre leur évêque en face du fait accompli. Ce n'est un mystère pour personne que d'autres se sont ouvertement refusés à obéir et l'un d'eux est allé jusqu'à menacer son évêque de sérieux ennuis, si celui-ci avait encore insisté sur l'ordre d'abandonner le syndicat rouge et de retourner à son ministère habituel. Malgré les dispositions formelles prises par le Saint-Siège, deux années auparavant, et certainement connues, il y avait encore en septembre 1953 des prêtres-ouvriers qui s'étaient engagés d'eux-mêmes dans ce genre de vie de leur propre initiative, sans la permission de leurs supérieurs ; et il n'y avait pas eu moyen de les rappeler ni de les faire revenir aux occupations ordinaires. Dans les syndicats d'obédience communiste, l'un d'eutre eux continuait à exercer imperturbablement sa charge de secrétaire des métallurgistes pour la région parisienne, malgré que depuis le mois de mai le Saint-Siège eût rappelé la défense existante de donner même seulement son nom à la C. G. T. L'indépendance d'action et de pensée favorisait une dangereuse attitude intérieure. On ne comprend pas ce qui pouvait subsister de la soumission filiale due à l'Eglise quand on lit des déclarations comme celle-ci : « Notre foi chrétienne ne nous impose aucune orientation systématique sur le plan temporel. Elle ne nous impose pas plus d'être conservateurs, réformistes ou révolutionnaires, mais elle exige que, loyalement et sérieusement, nous nous accrochions aux problèmes que nous rencontrons (salaire, travail, logement, paix, etc.) et que nous poursuivions généreusement les solutions qui *nous* semblent les meilleures » ; et, d'après un journal marxiste, son auteur aurait ajouté : « Nous avons le droit de regarder comme abusives des « mises en garde » systématiques qui équivalent à des directives politiques imposées au nom de la foi, comme l'anticommunisme, la lutte contre les démocraties populaires, etc. » (22)

Nous en avons une confirmation tragique évidente dans le communiqué des 73 dissidents, c'est-à-dire de la quasi totalité des prêtres-ouvriers, ceux-ci étant réduits, après le départ des religieux (23), à un nombre ne dépassant pas 80 environ. Avec raison, le cardinal Feltin et le cardinal Saliège n'hésitent pas à reconnaître dans cette mentalité tous les symptômes d'une forme de protestantisme et de libre examen (24).

De fait elle est telle, même si le nom fait horreur : ces prêtres ont prétendu se dresser en juges de la conduite et des décisions de ceux que le Saint-Esprit a placés pour diriger l'Eglise de Dieu; ils les ont accusés de troubler les consciences des chrétiens par des compromissions dangereuses qui se résolvent en une trahison patente de l'Evangile, alors qu'eux seuls en auraient compris le vrai message. Ils se sont arrogé le droit de se choisir eux-mêmes leur place dans les rangs de l'apostolat, en s'inspirant pour leurs décisions, dans ce domaine d'activité surnaturelle, non des principes dont l'Eglise, en vertu du mandat divin, est la seule dépositaire, mais des principes empruntés au marxisme athée ; ils se sont mis en opposition ouverte non seulement avec les évêques, mais encore avec le Pape, dont ceux-ci avaient clairement déclaré exprimer la pensée et les volontés ; comme si le Christ n'avait pas dit : « Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise » (*Luc,* x, 16) ; ils se sont flattés de demeurer encore avec le Christ et dans l'Eglise, alors qu'ils en étaient déjà sortis et éloignés, au moment même où ils avaient consenti, s'ils ne l'avaient déjà fait auparavant, à la « désobéissance intérieure », ou à la « résistance soumise ». Que manque-t-il pour faire un vrai et réel protestantisme ? Pauvres esprits aveuglés et point guidés par l'esprit de Dieu ! Pauvres « petites intelligences », pour le dire avec le cardinal Saliège, qui osent « prendre à bras le corps notre Mère l'Eglise pour la secouer, ça fait pitié » ! (25).

Naturellement, les obligations temporelles rendaient quasi impossible l'application à la vie intérieure : ainsi prirent naissance des principes d'une nouvelle mystique de l'action, qui considérait les exercices habituels de piété comme liés

(18) *D. C.,* 18 octobre 1953, col. 1304.

(19) Tous les efforts que l'Eglise accomplit sur le plan de l'activité missionnaire sont chaque fois compromis par des positions équivoques, qui semblent lier le christianisme à des causes non seulement perdues, mais impures. (*La Quinzaine,* citée par « *Paese Sera* », 27 novembre 1953.)

(20) *D. C.,* 18 octobre 1953, col. 1304.

(21) *D. C.,* 18 octobre 1953, col. 1314, 1315. Cf. dans le même numéro, col. 1316 et dans celui du 1er novembre 1953, col. 1371-1376, le communiqué et l'allocution de Mgr Richaud, archevêque de Bordeaux.

(22) *D. C.,* 18 octobre 1953, col. 1300 et « *Paese Sera* », 17 novembre 1953.

(23) A la fin de décembre 1953, on apprit que le général des Jésuites avait donné l'ordre de rappeler les sept Pères engagés dans cet apostolat. On n'a pas été informé que d'autres Ordres religieux en aient fait autant. Le nombre des prêtres-ouvriers est plutôt incertain. *Le Monde* du 30 décembre 1953 précise qu'ils ne dépassent pas la centaine, dont une vingtaine au plus appartenant au clergé régulier (Jésuites, Franciscains, Dominicains, Capucins). Mgr Chappoulie, dans le discours déjà cité, affirme qu'ils sont 80. Probablement, il se réfère aux membres du clergé séculier (cf. *D. C.,* 7 février 1954, col. 135, 137 et 140).

(24) « Il me semble que parmi les laïques catholiques et même parmi certains prêtres il y a un certain vent de protestantisme ; laïques, prêtres qui n'ont pas une idée exact de ce qu'est l'Eglise, de ce qu'est le sacerdoce ; il est difficile de les remetre sur la « route. » (Cardinal SALIÈGE, cité dans *le Monde,* 20 janvier 1954.) (Cf. le discours du cardinal Feltin au clergé, dans *la Documentation Catholique,* 18 octobre 1953, col. 1306.) Et dans le bi-mensuel protestant *la Luce,* 11 décembre 1953, nous lisons : « Il eût été absurde d'espérer que Rome renonçât à poursuivre son but qui est clairement celui d'étouffer au berceau tout mouvement religieux à peine né qui ferait craindre un *esprit excessif de nouveauté et d'indépendance.* Nous avons malheureusement la conviction que Rome ne sera contente que le jour où, pour le mouvement des prêtres-ouvriers *comme pour tant d'autres dans l'histoire,* toute velléité *innovatrice* sera étouffée et toute étincelle d'*inspiration indépendante* sera éteinte. » Eloges et aveux suspects.

(25) Conférence au clergé de son diocèse, cité dans *la Documentation Catholique,* 7 février 1954, col. 144.

aux traditions monastiques et par conséquent bons pour les âmes de vie contemplative, alors que l'apostolat de notre temps les trouve inapplicables et préfère se sanctifier en « se donnant » au service du prochain.

Conséquences dangereuses.

Ces principes ne pouvaient manquer d'avoir des répercussions avec des écarts même en d'autres sphères. Comme on l'a noté, le premier contrecoup se porta sur l'idée du sacerdoce et de son rôle, dont la notion commença à devenir assez confuse : puisque, à leur avis, la société bourgeoise avait exercé sur lui des influences délétères, il fallait commencer par l'en libérer, en ne conservant dans sa pureté que « l'essence » du sacerdoce pour « l'incarner » dans le monde ouvrier. Au début, les fonctions sacerdotales restèrent à leur place : les prêtres-ouvriers célébraient la messe tous les jours, souvent le soir, puisque le matin il fallait aller au travail, et, puisque les rares assistants ne l'auraient pas comprise comme elle est, il fallait la rendre de quelque manière intelligible pour les y faire participer activement. Alors, passant par-dessus les règles claires et précises de l'Encyclique *Mediator Dei* (26), chacun, de sa propre initiative, se crut autorisé à y apporter des innovations : messe célébrée dans sa chambre, parce que les ouvriers, dans la paroisse, se sentaient des étrangers ; sur une table de cuisine, souvent l'unique disponible ; en français, pour se faire comprendre ; avec des réflexions opportunes à haute voix sur l'épître, sur l'Evangile et aux *Memento*, de la part du public pour le faire participer activement. Un journal, ordinairement exact et bien informé, nous a même communiqué un échantillon de nouvelles prières liturgiques : « *Oremus*. Délivrez-nous, Seigneur, de l'esclavage du capitalisme... » A la messe on aurait dû unir la récitation du bréviaire, mais après huit heures de lourd travail, on se reconnaissait automatiquement dispensé ; et la prière, en laissant de côté ses formes traditionnelles, se réduisait à un bref et simple recours à Dieu au moment de l'action.

A la longue, cependant, plusieurs prêtres-ouvriers ne se trouvèrent plus dans les conditions physiques et même psychologiques pour célébrer la messe tous les jours. Inintelligible à la masse qui les entourait, le sacrifice paraissait presque hors de propos : ainsi, toutes les fonctions théocentriques commencèrent à se révéler impraticables. Leurs théologiens opposèrent alors au « sacerdoce de culte », ordonné à l'Eucharistie, un « sacerdoce de témoignage » ou de « présence », qui sans aucun acte proprement sacerdotal rend le Christ présent dans le milieu ouvrier (27).

L'affaiblissement de la vie intérieure, la fatigue, la solitude, le milieu, la liberté sans contrôle en ont même conduit plusieurs à abandonner l'état sacerdotal et à piétiner leur vœu de chasteté. Même sans exagérer ces faits, il faut admettre que les proportions ne sont pas absolument négligeables, étant donné le petit nombre des prêtres-ouvriers.

On a écrit que tout en ayant abandonné « les remparts de la soutane, de la servante d'âge canonique et de la vie en commun », la majorité d'entre eux ont su se garder fidèles. Mais des défections totales et les partielles, plus nombreuses encore, ne pouvaient pas ne pas affliger profondément le cœur maternel de l'Eglise. Et elle ne pouvait pas non plus se consoler à la pensée qu'il était d'ailleurs *inévitable* que la chose arrivât. Lorsqu'on jette des hommes en pleine bataille..., il est *évident* qu'un certain nombre d'entre eux *doive être sacrifié* (28). Car quand il s'agit d'âmes et d'âmes de prêtres, l'Eglise se résigne moins facilement que M. Hourdin qui disserte à son aise sur les remparts, sur le « vœu de chasteté fait en des Séminaires trop fermés au monde » et se tranquillise avec un cynisme révoltant.

Le grand péril, cependant, était constitué par une lente et subtile infiltration de l'idéologie marxiste, même sans vouloir citer le cas extrême de celui qui est allé avec armes et bagages jusqu'à professer ouvertement le communisme. Dans l'état présent de la société, la mission surnaturelle de l'évangélisation de la classe ouvrière ne semble plus réalisable, pensent-ils. Un changement s'impose dans les conditions matérielles du prolétariat et dans la structure sociale : alors seulement les ouvriers seront capables de recevoir le message du Christ. Que se crée d'abord ce monde nouveau, voulu par le prolétariat, réalisé par les forces dont il dispose et selon les lois historiquement nécessaires de la lutte des classes, purifié du cancer capitaliste ; la rédemption connaîtra un renouveau (29).

La mystique de « l'Incarnation » qui a poussé les prêtres-ouvriers à « épouser » jusqu'aux extrêmes conséquences la cause des travailleurs confondue par eux souvent, en pratique, avec celle du communisme, les a aussi entraînés, personnellement, à justifier en théorie, à accepter la lutte des classes et à y participer en pratique ; à collaborer avec des organisations notoirement inféodées au communisme, à devenir « un partisan, l'agent d'un parti, même le soutien d'un mouvement qui par son matérialisme athée est un danger pour la foi et pour l'Eglise » (30). Ainsi s'explique encore la participation active aux grèves, l'adhésion au Congrès des partisans de la paix, l'action syndicale en faveur de la C. G. T., la propagande en faveur des rouges, la lutte contre les syndicats libres, jusqu'à déconseiller ouvertement de s'y inscrire. C'est le renversement total des valeurs dans l'emploi des méthodes d'apostolat : mettre au premier plan le facteur économique et puis le reste en son temps.

Et puisque le monde renouvelé sera basé sur la classe prolétaire et sur sa civilisation (c'est-à-dire le communisme), il faut dès à présent préparer à l'Eglise une place au milieu d'elle (31). Ici encore on bouleverse le concept divin d'indéfectibilité de l'Eglise, qu'on voudrait lui assurer en la faisant cesser d'être elle-même. On se trouve ainsi en face, d'après le cardinal Saliège, « d'une action orchestrée par une certaine presse plus ou moins périodique, par certaines réunions plus ou moins secrètes, tendant à préparer au sein de l'Eglise, un mouvement d'accueil au communisme » (32). De ces idées beaucoup de prêtres-ouvriers ont été victimes et instruments.

---

(26) « *Civiltà Cattolica* », 1947, IV, 481 et 535, en particulier les numéros 57, 58, 59, 184.

(27) « Une de ces dernières années, les débardeurs du port de Marseille, se trouvant avoir parmi eux des prêtres-ouvriers, demandèrent que l'un d'eux célébrât la messe de Noël pour ses compagnons. A la grande surprise et au scandale des travailleurs, les prêtres-ouvriers leur répondirent de s'adresser à d'autres : la messe publique de Noël, ils ne pouvaient la célébrer parce que leur sacerdoce parmi les travailleurs était de présence et non de fonction. » (S. NEGRO, dans le *Corriere Della Sera*, 6 novembre 1953.) Le même journal, dans le numéro du 10 novembre 1953, rapporte l'*Oremus* cité.

(28) G. HOURDIN, dans *le Monde*, 8-9 octobre 1953.

(29) Cf. « La conférence du cardinal Saliège », dans *la Documentation Catholique*, 18 octobre 1953, col. 1312.

(30) Cardinal FELTIN, qui continue : « Il y a même parfois des prêtres qui veulent, sous prétexte de justice, s'associer à la lutte des classes. Pour eux, le mal, le péché se résument dans le régime capitaliste ; le renverser est donc un acte bon et la lutte des classes est destinée à faire disparaître le péché collectif. » (*D. C.*, 18 octobre 1953, col. 1303-1304.)

(31) « Bien que délicate et difficile, la réflexion sur les futurs rapports entre l'Eglise et les nouvelles structures s'impose. » (La *Quinzaine*, cité par « *Paese Sera* », 27 novembre 1953.)

(32) *D. C.*, 18 octobre 1953, col. 1315.

Pions sur l'échiquier communiste.

De leur côté, les communistes ont cherché à irer du mouvement tout le profit possible. Au premier moment ils se déchaînèrent violemment contre les prêtres-ouvriers, puis, avec une tactique extrêmement subtile et rusée, et selon un plan ixé à l'avance, ils ont essayé ou de les neutraiser ou plutôt de s'en faire des alliés. Un peu cause de leur engagement, un peu parce qu'ils étaient habilement menés, dans beaucoup de cas, eux-ci se sont trouvés devant un grave dilemme : u s'engager à fond dans les problèmes de la lasse ouvrière, ou limiter leur action dans le lomaine proprement sacerdotal. A la première olution les engageaient leur idéal, la vue des nisères qui les entouraient, les pressions de leurs ompagnons de travail, la mentalité de la lutte les classes, la vue peu claire des frontières entre ne juste revendication et la spéculation politique oulue par les chefs. Un frein, au contraire, leur tait imposé par le caractère sacré de leur mission et par le devoir d'obéissance à l'Eglise. Dans l'un et l'autre cas, on risquait de trahir uelqu'un, ou l'Eglise ou le peuple. » (33) Celle-là n réalité, celui-ci au moins en apparence. Quel u'ait été le choix, les communistes étaient prêts en profiter. S'ils se refusaient, ils seraient isolés t accusés d'être de simples propagandistes ; des âches qui n'avaient pas vraiment à cœur le bien e la classe ouvrière et se retiraient au moment e montrer, par des faits, l'amour dont ils vouaient donner le témoignage. S'ils acceptaient, omme beaucoup ont fini par faire, en méritant s justes mesures de l'autorité ecclésiastique, on avoisait d'une part : « Même les prêtres sont vec nous », comme démonstration pratique de a coexistence possible entre le communisme et le atholicisme ; de l'autre, on accusait l'Eglise de 'opposer au bien des travailleurs, en gênant les fforts généreux de « ces vrais interprètes de la arole du Christ » (34). Il eût été vraiment intoérable de prolonger une telle situation pendant ue l'Eglise déploie tous ses efforts pour éclairer s esprits des fidèles et les mettre en garde ontre le danger du marxisme athée, et en tant e parties du monde leur demande des sacrifices e tout genre, sans exclure le martyre, plutôt ue de trahir la foi et l'unité de l'Eglise ; en rance au contraire, et par l'action des prêtres, lle aurait dû appuyer, directement ou indirectenent, ou au moins tolérer consciemment la proagande communiste.

Est-ce un bilan positif ?

Nous ne voudrions pas sembler injustes en ne arlant pas aussi des côtés positifs de l'expéience. Le chanoine Hollande, supérieur de la Mission de Paris, était d'avis que l' « effort des rêtres-ouvriers comporte trop d'éléments positifs our qu'on puisse arriver à leur suppression ». Iais nous ne devons pas espérer beaucoup de ette affirmation. Leur « œuvre ne se chiffrera amais en données statistiques, avec nombre de onversions et de Baptêmes. Nous sommes en ace d'un monde fermé qu'il ne s'agit peut-être as pour le moment de conquérir, mais avec equel il faut reprendre contact. Qui peut donc ire quels préjugés sont déjà tombés, quelles encontres valables ont eu lieu ? C'est dans cinuante ans qu'on en reparlera » (35). Aux maigres onnées du chanoine, pas excessives, en vérité, ous pouvons ajouter encore l'esprit de sacrifice ui a entraîné beaucoup de ces prêtres à emrasser une vie d'efforts et de misère ; le noble idéal qui les a guidés ; l'esprit positif avec lequel ils ont voulu aborder la situation ; l'obéissance des autres et la fidélité aux devoirs de leur sacerdoce, jusqu'au bout ; la sympathie envers le prêtre suscitée même chez les plus éloignés. On a beaucoup insisté sur ce point et spécialement sur le cas du P. Favreau : cependant, il ne sera pas inutile de lire ce que nous racontons en note pour ne pas s'abandonner à un facile optimisme (36). Fruits appréciables, sans doute, mais acquis à quel prix !

L'intervention du Saint-Siège.

Les nombreuses inconnues présentées par la vie du prêtre-ouvrier éveillèrent dès le début les craintes du Saint-Siège ; et les faits devaient lui donner raison. Aussi, Rome prit-elle une attitude de prudente précaution et de réserve : elle permit le mouvement à titre d'expérience, sous la responsabilité directe des Ordinaires, sans manquer de veiller et d'examiner les observations que ceux-ci lui transmettaient. Et peu à peu on vit clairement que la nature des dangers vers lequels on courait, sans proportion avec les bons résultats qu'on recueillait, et la difficulté de garder le mouvement à l'abri des déviations, suggéraient l'abandon de l'expérience. Le 20 juin 1951, le Saint-Siège défendait d'admettre de nouveaux prêtres dans le groupe des prêtres-ouvriers déjà constitué, en réclamant en même temps le rappel de ceux qui s'y étaient consacrés sans permission, et, à ceux qui étaient autorisés à continuer, on donna un règlement qui, en dehors des heures de travail, disciplinait leur vie et leurs activités, en conformité avec l'état sacerdotal. Ces dispositions causèrent un certain malaise : on insista plusieurs fois et de plusieurs côtés pour obtenir une dérogation au *numerus clausus* qui avait été imposé et auquel, malheureusement, les membres de certaines familles religieuses ne se crurent pas tenus. Du règlement, en pratique, il ne fut pas tenu compte et on rencontra de graves difficultés même dans le rappel à la vie ordinaire de ceux qui avaient des idées peu sûres et qui s'étaient englués dans des mouvement paracommunistes : le résultat de ces rappels fut toujours négatif.

Récemment, le Saint-Siège devait encore insister auprès de l'épiscopat français pour qu'il exigeât des prêtres-ouvriers l'exacte observance des dispositions prises par lui-même au sujet de l'application du décret contre le communisme ; en particulier ensuite, il défendait formellement aux prêtres-ouvriers de s'inscrire à la C. G. T. et de participer à des manifestations publiques. L'épiscopat n'omit pas de communiquer ces dispositions aux intéressés, mais, apparemment, elles n'eurent aucun succès, puisque, encore au mois d'août, les prêtres-ouvriers de Paris et de Limoges (37)

---

(33) A.-M. CARRÉ, « Pourquoi des prêtres-ouvriers ? », ans *la Vie intellectuelle,* novembre 1953, p. 25.
(34) « *Il Paese* », 17 septembre 1953.
(35) *D. C.,* 18 octobre 1953, col. 1300.

(36) Le Français R. TELLIER écrit, dans l'hebdomadaire de la Confédération générale italienne du travail : « Quelle a été l'attitude des travailleurs envers les prêtres-ouvriers ? *Pour les travailleurs en général et pour les militants de la C. G. T. en particulier, le prêtre-ouvrier est un travailleur à qui ils tendent la main comme à tous les autres. Ils* pensent qu'il existe une solidarité de fait entre tous les exploités, quelles que soient leurs opinions, et qu'il n'y a aucune raison de laisser en dehors de cette solidarité certains *travailleurs,* du fait qu'ils sont *aussi des prêtres.* A Bordeaux, il y a deux ans, un prêtre qui travaillait au port comme docker mourut écrasé sur les quais. Le jour des funérailles, la majorité des dockers était présente, *non parce qu'il s'agissait d'un prêtre,* mais parce qu'il s'agissait d'une victime, comme eux tous, de l'exploitation patronale. » (« *Il Lavoro* », 6 décembre 1953.)

(37) *D. C.,* 18 octobre 1953, col. 1293-1294. — *Le Monde* (11. 3. 1954) a publié l'information suivante :

« L'abbé Gouttebarge, prêtre-ouvrier dans la région de Saint-Etienne qui vient d'être élu par ses camarades secrétaire de l'Union départementale des syndicats C. G. T. de la Loire, a remis à la presse un communiqué dans lequel il déclare notamment : « Ma candidature a été posée avec mon assentiment. Vous conviendrez que poser ma candi-

signèrent un manifeste en faveur de la C. G. T. et contre les syndicats chrétiens, pendant qu'à Marseille la presse communiste pouvait annoncer qu'un seul prêtre-ouvrier avait recruté 300 nouveaux inscrits au syndicat rouge. En juillet arrivait en France la lettre du cardinal Pizzardo (38). Dans le même temps, le Saint-Siège donnait de nouvelles directives, dans le but de mettre fin à l'expérience, dans les formes actuelles, en rappelant, avec prudence, les prêtres-ouvriers. A ce moment se greffent la campagne de presse et les questions qu'elle suscite : une intervention aussi radicale était-elle vraiment nécessaire ? Une réforme n'aurait-elle pas suffi ?

Necessité de cette intervention.

La nature des déviations doctrinales et pratiques, qui touchent à des points si délicats de la doctrine catholique, obligeait le Siège apostolique à intervenir, pour appuyer les évêques dont l'autorité n'avait pas obtenu des résultats suffisants auprès de beaucoup de prêtres-ouvriers, et n'avait pas réussi à prévenir les dangers redoutés. Ces dangers étaient d'autant plus redoutables que ce genre d'apostolat, vu seulement du côté séduisant et exalté par la presse, par le cinéma, le roman, rencontrait dans les milieux peu informés une grande faveur, spécialement auprès du jeune clergé, en risquant de fausser dans son esprit le vrai concept du prêtre (39), homme du culte et de la prière, et en accréditant auprès de certains groupes d'ouvriers une notion trop naturaliste du ministère sacerdotal.

Cette intervention devait prendre l'aspect d'une opération chirurgicale douloureuse, mais salutaire. Une réforme non substantielle, en effet, n'eût pas été suffisante, pour les motifs suivants : 1) Les bases de la conduite des prêtres-ouvriers avaient été minées par l'infiltration d'une idéologie inconciliable avec la doctrine de l'Eglise et imprégnée de marxisme. Il eût été bien difficile, en pratique, de les soustraire à ces influences qu'ils ont respirées dans le milieu ouvrier et contre lequel ils n'auraient jamais été suffisamment en mesure de réagir, harcelés comme ils l'étaient quotidiennement par leurs problèmes et par ceux des autres, exténués par huit heures de dur travail manuel, ne leur laissant qu'une minime possibilité de réflexion, d'étude et de prière, excepté quelque rare réunion de temps en temps. 2) Le dangereux esprit d'indépendance à l'égard de la hiérarchie reposait sur la conviction qu'ils ne pouvaient espérer aucune directive pour l'action et pour la vie de la part de supérieurs dépourvus d'expériences prolétaires. On avait largement répandu l'idée que les impératifs de la conscience ont une primauté absolue, même sur les lois et les préceptes de l'autorité légitime (40). Il eût été illusoire de penser que de but en blanc ils changeraient totalement de mentalité pour se soumettre de cœur à cette autorité qu'ils n'estimaient pas et qu'il n'avait pas respectée jusqu'ici. 3) Ayant soutenu la nécessité des engagements temporels et l'impossibilité de se soustraire aux demandes des ouvriers, leurs camarades, il eût été pratiquement impossible à des prêtres-ouvriers de ne pas s'y engager. D'autant plus que la popularité de beaucoup était liée justement à leur intervention dans de telles choses. Il eût été trop beau de penser qu'ils auraient cessé entièrement à la suite d'un simple rappel de la hiérarchie. 4) De plus, il eût resté difficile de concilier la dure vie du travailleur avec l'accomplissement des devoirs essentiels du prêtre ; messe, bréviaire, prière, études sacrées. L'expérience confirme que, sans ces moyens et dans un milieu semblable, l'esprit sacerdotal ne peut normalement se conserver pour longtemps. De quelle façon, en outre, le prêtre qui n'exerce plus aucune fonction sacerdotale pourrait-il arriver à conserver le sens de sa mission surnaturelle ? 5) Malgré la vigilance et les rappels de l'épiscopat, au cours de ces dix ans, le mouvement ne s'était pas conservé indemne de ces graves dangers. Espérer, sur cette base, qu'il eût été possible d'obtenir demain, avec l'usure du temps et de la faiblesse spirituelle, ce qu'il n'avait pas été possible d'obtenir jusque aujourd'hui, quand était encore vif l'élan de la première ferveur ? Renvoyer encore à plus tard eût été augmenter les risques. Un changement radical s'imposait donc : au prêtre-ouvrier, c'est-à-dire au prêtre qui a fait du travail la première obligation irremplaçable de sa mission, l'idéal pratiquement supérieur à celui du sacerdoce lui-même, devait se substituer le « prêtre missionnaire chez les ouvriers ». Ce n'était pas une question de mots, mais deux conceptions du sacerdoce et conséquemment de deux programmes de vie et d'action totalement différents.

Les obstacles sont-ils insurmontables ?

En examinant les raisons alléguées pour démontrer l'impossibilité concrète de mesures qui dépasseraient les limites d'une simple réforme, nous devons conclure qu'elles sont inconsistantes : la transformation ordonnée, même si elle est radicale, n'était pas impossible. Il n'est pas exact, en effet, de considérer les prêtres-ouvriers comme l'unique institution capable d'évangéliser aujourd'hui le prolétariat. D'autres possibilités sans nombre dont dispose l'Eglise le pourraient et sont utilisées dans ce but, en les adaptant et en les encourageant en vue de ce nouveau genre de travail : Congrégations religieuses, masculines et féminines, fondées pour servir les pauvres, paroisses ouvrières et autres organisations catholiques, en particulier la J. O. C. (*Jeunesse ouvrière chrétienne*) née pour cela, à qui on ne pourrait sans injustice attribuer une implicite patente d'incapacité, alors que l'Eglise, avec raison, compte tant sur elle.

Au sujet de l'écho douloureux que la seule annonce des mesures a suscité dans l'opinion publique, nous avons déjà noté comment on aurait pu facilement l'éviter s'il y avait eu de la part des intéressés plus de prudence et de docilité. La sympathie de l'opinion publique s'est

---

dature dans de telles conditions c'est, par le fait même, accepter les responsabilités qui peuvent découler de l'élection. J'ai d'autant moins de raisons de refuser cette responsabilité que les élections ont été faites à bulletin secret et que ce serait faire bien peu de cas de la confiance que mes camarades m'ont accordée. » (*N. D. L. R.*)

(38) *La D. C.*, 18 octobre 1953, col. 1294-1295, en a publié le texte dont la « *Civiltà Cattolica* » donne ici la traduction et ajoute ce qui suit :

« Au mois de septembre, on décida aussi de différer l'ouverture du Séminaire de la Mission de France, à Limoges, dans l'attente d'un nouveau statut à donner à cette Mission. » A ce sujet, voir *la D. C.*, 18 octobre 1953, col. 1294-1295 et 7 février 1954, col. 145-150.

(39) « Etre prêtre et être ouvrier sont deux fonctions, deux états de vie différents, et il n'est pas possible de les unir dans la même personne sans altérer la notion du sacerdoce », a écrit récemment le cardinal Liénart (cf. *D. C.*, 7 février 1954, col. 137-139).

(40) « Toute la question de l'obéissance serait à revoir du point de vue théologique et à préciser... La question est d'autant plus importante qu'après avoir répété sans cesse à la radio qu'il ne fallait pas obéir aux exigences de l'autorité établie, mais suivre sa conscience..., cette disposition, qui peut avoir des conséquences fâcheuses dans l'ordre social, ne manque pas d'en avoir de plus graves encore dans l'ordre religieux et surtout sacerdotal. Elle engendre ce néo-protestantisme que redoute si fort le Saint-Père, là où l'on ne reconnaît plus d'autre loi que son jugement personnel. Elle crée, en certaines âmes, des bouleversements qui vont jusqu'à altérer le sens de la foi, c'est le cas de quelques jeunes prêtres qui disent perdre foi et confiance parce que l'Eglise, pour des raisons légitimes, estime qu'elle ne peut répondre, soit immédiatement, soit demain, à leurs vues ou à leurs désirs. » (Cardinal FELTIN, dans *la Documentation Catholique,* 18 octobre 1953, col. 1306.)

portée vers le côté séduisant de l'entreprise ; cependant, même parmi les catholiques, sans exclure les ouvriers, les critiques n'ont pas manqué, non sans vivacité, au sujet de la manière de vivre et de parler trop « prolétarienne » adoptée par les prêtres-ouvriers et malséantes à un prêtre ; des défauts moraux et idéologiques, de l'appui donné aux mouvements paracommunistes, etc. Il y a donc une opinion publique étendue qui peut examiner avec sérénité tous les aspects de la question et comprendre les dispositions prises. Il suffit de l'éclairer sagement.

On ne peut pas pour cela accuser l'Eglise d'abandonner les ouvriers. Les faits et les réalités concrets s'y opposent, riches de fruits spirituels et de réalisations et d'initiatives qui se meuvent dans l'esprit et la discipline de l'Eglise et font le bien avec moins d'éclat, mais avec plus d'efficacité peut-être et sans risques aussi graves. La présence sacerdotale ne fait pas non plus défaut au sein de la classe ouvrière. D'authentiques apôtres modernes en rendent témoignage. Et lorsqu'il le faut, l'Eglise n'est jamais contraire à la création de nouveaux organismes qui continuent l'effort d'y pénétrer toujours mieux, sans cependant l'assimilation totale à un genre de vie qui annule au moins de fait la vie proprement sacerdotale et surtout sans ces engagements d'ordre temporel qui s'opposent ouvertement au caractère sacré. A un mouvement improvisé, peu discipliné, faussé par des idéologies erronées et corrompu par des déviations temporelles, on peut substituer un organisme discipliné, zélé, pleinement conscient de sa mission surnaturelle et préparé à la tâche difficile à développer. Un moyen imparfait et dangereux céderait ainsi la place à un autre plus adapté, qui rencontrerait certainement la faveur générale, et assurerait tous les bienfaits des prêtres-ouvriers sans les dangers que ceux-ci n'ont pu ou su éviter.

Les décisions de l'épiscopat français.

Les évêques ont choisi ce moyen. Après la déclaration du 16 novembre (41) et le communiqué du 25 janvier (*), on est en mesure de connaître comment seront concrètement appliquées les directives du Saint-Siège (42). De l'examen des deux documents on déduisait en effet : 1) Que l'Eglise, plus que jamais soucieuse du bien spirituel des ouvriers, non seulement ne les abandonne pas, mais insiste pour que le clergé paroissial et les diverses branches de l'Action catholique, dont la précieuse collaboration est solennellement reconnue, se consacrent toujours davantage à cet apostolat (43) ; 2) qu'en même temps, cependant, elle affirme de nouveau solennellement la transcendante mission de ses prêtres, consacrés à Dieu pour être auprès des hommes les médiateurs et les dispensateurs des dons célestes, et auprès de Dieu les représentants de tous les fidèles indistinctement, et non d'une seule classe d'hommes ; 3) que le mouvement des prêtres-ouvriers, comme il a été jusqu'ici réalisé, dans ses méthodes et dans son nom, doit se considérer comme définitivement terminé ; 4) que, étant données les conditions spéciales de certaines régions, il sera constitué un nouvel organisme, dont les membres s'appelleront « prêtres de la Mission ouvrière », dont le but sera l'apostolat sacerdotal parmi les ouvriers, et dont les méthodes doivent se conformer aux formes établies par l'Eglise, qui a, seule, le droit de déterminer le genre de vie compatible avec l'état sacerdotal. On décide donc : *a*) que ces prêtres seront personnellement choisis par les évêques et seront formés d'une façon spéciale, soit du côté spirituel, soit du côté doctrinal ; *b*) qu'ils ne vivront plus isolés, mais appartiendront à une communauté de prêtres ou à une paroisse ; *c*) qu'ils donneront une certaine aide au ministère paroissial, en se tenant aussi en liaison avec l'apostolat du clergé paroissial et de l'Action catholique ; *d*) que le travail manuel, dont l'Eglise reconnaît la dignité, ne formera plus l'occupation principale de la journée, mais sera compris en un temps limité (44), dans le but de les mettre en mesure de remplir les obligations spéciales de prière et d'apostolat du sacerdoce ; *e*) qu'ils renoncent à tout engagement temporel (45) en laissant ce soin aux laïques.

Conclusion.

Cas douloureux que celui des prêtres-ouvriers, mais où brille encore une fois la sage et maternelle vigilance de l'Eglise. Ouverte à toutes les nouveautés des époques, mais inflexible dans la conservation, au milieu d'un monde pétri de matière et d'extériorité, des valeurs les plus hautes de l'esprit et de la pureté de la vérité ; sensible aux appels du moment qui passe, mais avec le regard fixé sur ce qui est éternel et qui n'a pas de déclin. Mauriac le notait axectement (46) :

La condition du prolétariat peut évoluer et évolue de fait ; celle de prêtre, au contraire, « ne changera pas et jusqu'à la fin des temps restera essentiellement la même... L'homme qui a reçu du Fils de l'homme le pouvoir d'absoudre les péchés et qui consacre et lève le calice au nom de tout le peuple, ne sera jamais un homme comme les autres ». Grave est la tentation du prêtre « en un monde adonné à l'idolâtrie où, pense-t-il, personne n'a plus besoin de lui, où lui-même ne ressemble plus à personne, de redevenir un homme comme les autres, de ne pas rester hors du troupeau ». A la tentation que nos frères dans le sacerdoce ont éprouvée à l'extrémité, mais que nous pourrions rencontrer d'une façon différente et plus ou moins apparente, tous les prêtres, contraints comme ils sont de vivre dans un monde qui cherche à les abaisser à son niveau, n'ayant plus la force et la volonté de s'élever à leur hauteur, seule la foi donne la réponse : « Si le prêtre-ouvrier croit à ce qu'il est, s'il croit à ce qu'il fait, le plus grand amour envers ses frères doit être pour lui de renoncer à les servir selon ses vues, si justes qu'elles soient à ses yeux. » C'est le mystère de la vie qui s'évade, grain mourant dans l'obscurité de la terre, c'est la folie de la croix.

Les prêtres-ouvriers le comprendront-ils et

---

(41) *D. C.*, 29 sovembre 1953, col. 1473-1474. — A la suite de cette référence, la « *Civiltà Cattolica* » donne la traduction intégrale de la déclaration épiscopale que reproduit *la D. C.*

(*) Il s'agit vraisemblablement du communiqué du 19 janvier. (*N. D. L. R.*)

(42) Cf. *D. C.*, 7 février 1954, col. 129-131. — Ici la « *Civiltà Cattolica* » donne la traduction complète du communiqué publié alors par *la D. C.*

(43) Cf. les directives de l'assemblée des évêques de l'Action catholique ouvrière (*D. C.*, 1er novembre 1953, col. 1369-1370).

(44) C'est le travail *journalier* qui doit être limité, pour les raisons apportées, au maximum à trois heures (cf. *Lettre des évêques*, note 2). Donc la solution proposée par quelqu'un de laisser absolument libre de travail certains jours, le samedi et le dimanche par exemple, dans lesquels on ferait la somme des heures libres de tous les autres jours, en permettant en revanche, dans ces jours les huit heures normales de travail, ne nous semble pas juste.

(45) Les paroles de la déclaration du 16 novembre 1953 avaient été interprétées par quelques-uns dans le sens que les prêtres-ouvriers devraient renoncer seulement aux engagements comportant une responsabilité ; le communiqué du 25 janvier, au contraire, ne laisse place à aucun doute : renoncer à *tout* engagement temporel.

(46) François MAURIAC, « L'essence du problème » (« *Popolo* », 17 janvier 1954.) — Cet article a paru dans *le Figaro* du 12 janvier. *La D. C.*, n° 1168, 7. 3. 1954, en a reproduit un extrait, col. 139.

trouveront-ils assez de force d'âme et surtout d'humilité pour renoncer à leur obstination et se soumettre, de cœur et d'esprit, à l'appel de l'Eglise ? Nous devons le leur souhaiter et prier pour que cela se fasse. Autrement plus rien ne resterait de la divine efficacité de leur sacerdoce. « Que pourraient-ils donner à leurs frères, étrangers parmi eux, n'ayant plus rien dans les bras qu'un cadavre : leur espérance assassinée » aveuglément et de leurs propres mains ?

Alors oui, malgré tous leurs efforts, il y aurait vraiment un « grand vide sur cette terre déshéritée » de la classe prolétaire. Ils se donneraient eux-mêmes, des hommes, mais non plus Dieu. Et le monde plus que jamais a besoin de Dieu.

G. CAPRILE, S. J.

Lettres -- Communiqués -- Déclarations -- Commentaires

Nous donnons ci-après un ensemble de documents émanant des prêtres-ouvriers ou de leurs amis, ainsi que des commentaires de presse qu'ils ont entraînés. La publication de ces documents permet de mieux comprendre les interventions et les rectifications nécessaires de la Hiérarchie que l'on a lues plus haut et dans notre numéro précédent.

Une lettre de 31 prêtres-ouvriers à S. Em. le cardinal Feltin

La presse a fait largement écho, comme eux-mêmes le désiraient, à une lettre adressée à S. Em. le cardinal Feltin par trente et un prêtres-ouvriers de la région parisienne, en réponse à celle, personnelle, reçue par chacun d'eux (1). *Cette lettre porte la date du* 16 *février, elle a été lue en public lors de la réunion du* 19 *février dont nous parlons plus loin* (2) :

« EMINENCE,

» La lettre qui nous a été communiquée de la part des évêques ayant des prêtres-ouvriers sous leur juridiction a suscité en nous des réflexions graves.

» Ce document, dans lequel vous affirmez votre totale unité de vue avec le Souverain Pontife, a voulu rester sur le plan disciplinaire, à l'écart des questions doctrinales. Vous savez en effet, par vos contacts suivis avec nous, que nous avons toujours reconnu votre autorité d'évêque, que nous n'avons jamais opposé le Christ ou son Evangile à l'Eglise hiérarchique, que nous avons toujours professé l'intégrité de la foi catholique et que, Dieu aidant, nous en vivons.

» Toutefois, l'admiration et la reconnaissance qui nous sont prodiguées ne peuvent faire illusion à personne sur le désaveu dont nous sommes l'objet et sur la suspicion qui atteint notre sacerdoce. Devant l'opinion publique nous sommes accusés d'avoir trahi nos engagements et frustré le monde ouvrier de ce que nous avions mission de lui porter. C'est l'honneur de notre sacerdoce, c'est notre dignité d'homme, qui, au nom de la foi et de l'obéissance, ne sont pas respectés. Nous en souffrons pour nous ; nous en souffrons pour nos camarades, dont l'Eglise se montre une fois de plus incapable d'accueillir l'aspiration essentielle. »

» Ce que fut à son départ la « Mission », plusieurs de ses membres ou simplement de ses amis, qui vécurent à Lisieux ces jours mémorables, peuvent en témoigner. Chacun avait conscience d'être devant une décision qui allait bouleverser des vies : ce qu'elle exigerait, jusqu'où elle entraînerait, personne ne le savait, mais moins de quatre ans après, le cardinal Suhard en tirait publiquement la leçon : « Le chrétien ne choisit pas sa méthode ; son mode d'agir lui est imposé par le milieu où il est plongé. »

» C'est pourquoi, longuement, en sa présence, avaient été discutées les *franchises*, disait-on, qu'il était indispensable d'avoir et sans lesquelles il était vain de partir. Finalement, trois points furent retenus :

— libération de toute charge paroissiale,

— y compris d'une administration prématurée des sacrements, dont l'expérience prouvait qu'elle était souvent un obstacle, en milieu populaire, à l'économie sacramentelle,

— liberté de vivre en plein prolétariat (jusqu'à en partager son travail si la nécessité s'en montrait).

» L'octroi de ces franchises étonna. Des ouvriers chrétiens, formés par l'Action catholique, y virent comme une concurrence sur leur propre terrain, et, sans attendre aujourd'hui, reprochèrent aux prêtres de la Mission d'oublier le sacerdoce pour lequel ils avaient été ordonnés et dont ils leur devaient le ministère. Ces franchises et ces objections, le cardinal Suhard les avait acceptées quand il reçut entre ses mains la promesse de chacun de ses prêtres de « consacrer toute sa vie à la christianisation de la classe ouvrière de Paris ». Il avait simplement insisté sur le sérieux et la fidélité que nous devions apporter à notre vie d'équipe. Et c'est dans cet esprit que d'autres prêtres vinrent s'adjoindre au petit groupe de la fondation : notre évêque s'était fait responsable de notre engagement, de notre évolution. Notre promesse était la sienne autant que la nôtre et l'engageait autant que nous. Nous n'étions pas « envoyés pour baptiser, mais pour annoncer l'Evangile » (*I Cor.* I, 17), dans un monde qui avait besoin non d'un autre sacerdoce que le sacerdoce de notre Eglise, mais d'un sacerdoce autre que celui qu'il connaissait : ainsi, de tous côtés fut alors encouragé notre départ.

» Tel Job accusé par ses amis, rien ne pourra faire taire notre voix : non, nous n'avons pas trahi notre promesse ! Nous n'avons pas frustré nos camarades de vie de la vie qui nous habitait ! Notre vie plus que nos discours témoignait au jour le jour du Christ et de son Eglise, et si de l'extérieur on nous a jugés trop silencieux, nos camarades, eux, ne s'y sont pas mépris. En ces années on parlait beaucoup de « naturalisation » d'entrer dans un monde étranger à l'Eglise. Nous en avons indiqué les conditions, telles qu'elles nous étaient imposées un peu plus chaque jour par les réalités de la vie ouvrière. Pas même à Rome, où l'on observait attentivement cette évolution, on n'a jugé alors qu'elles fussent incompatibles avec notre sacerdoce ou avec la foi de l'Eglise. Et maintenant, brutalement, voici qu'on nous demande comme une abjuration : comment ne pas éprouver le sentiment d'être trahis, d'avoir été dupés ? Un arbre qui grandit s'enfonce en terre profondément, et le jardinier qui l'aime respecte ses racines. Pour des raisons qui ne nous ont pas toutes été données, comme vous l'avez dit vous-même récemment, dont certaines nous sont littéralement étrangères, nous nous sentons sacrifiés dans une grande mesure aux exigences inhu-

(1) *D. C.*, n° 1168 du 7. 3. 1954, col. 291.
(2) D'après *L'actualité religieuse dans le Monde*, 1. 3. 1954.

[huma]ines d'un plan de défense qui, encore plus, immobilise l'Eglise, la replie sur elle-même et lui prépare l'avenir qu'elle voudrait éviter (1).

» Les conditions qui nous sont imposées dépassent en dureté ce que nous pouvions attendre de nos entretiens avec vous. Nous sommes traités en coupables, menacés des sanctions les plus dures, de sanctions définitives, méprisés dans notre entraînement au point qu'on refusera même à ceux qui pourraient y songer la réduction à l'état laïque. Sans tenir compte du soutien et du contrôle toujours plus exigeant que nous nous sommes apporté, on nous impose le rattachement à des communautés ecclésiastiques dont des expériences répétées ont vite montré de part et d'autre les limites et les dangers. On nous interdit de mettre en commun les problèmes qui nous sont propres, alors que toute l'Action catholique renforce ses directions nationales et multiplie ses rencontres sacerdotales. Et pourquoi évoquer la situation intolérable qui serait faite dans leur petit pays aux parents de plusieurs d'entre nous ? Pourquoi soulever l'hypothèse d'une « révolte » qu'infirment tous nos rapports avec vous ? Est-il possible que soit oublié dans l'Eglise le drame intérieur de ceux des siens, tout au long des conflits douloureux qui marquent son histoire, qu'elle a désavoués, sanctionnés, emprisonnés même, et dont elle s'est louée par la suite ? Pourquoi parler de nous « épargner les difficultés de ceux qui se sont laissé entraîner par leur faiblesse » tout en sachant que notre union mutuelle, si elle avait été encouragée au lieu d'être bridée, eût rendu plus difficiles et peut-être évité ces rares « défections » ?

» Non, Eminence, ce n'est pas notre sacerdoce que l'on veut défendre. Chaque année, sans que l'Eglise s'en alarme assez pour en chercher les causes profondes, des prêtres abandonnent leur poste et le diocèse pour échapper à la désillusion et au scandale d'une vie trop éloignée de l'idéal entrevu par leur jeunesse, tandis que d'autres s'engourdissent dans une routine consciencieuse ou luttent sans espoir au sein d'un appareil où leur initiative se brise sur des limites qu'elle ne peut surmonter. Cela, il faut que nous le disions, au nom de tous ceux qui se sont confiés à nous parce que nous représentions une lumière dans leur nuit, au nom de ceux qui doutent que leur angoisse puisse jamais être entendue. Il faut que nous le disions au nom de tous ces jeunes hommes dont on décourage la vocation dans le temps qu'on se plaint d'en manquer, dont on met la générosité à la merci d'un *Promitto* sans réciproque, ou dont on arrête la marche au sacerdoce parce qu'ils demandent à partager le sort des travailleurs.

» Ce qui semble primordial à défendre, c'est un cadre ecclésiastique, hors duquel on ne conçoit ni foi ni sacerdoce possibles, dans lequel il faudra bien que l'incroyant rentre ou périsse. Ce que nous avions mission de faire, c'était précisément de remédier aux étroitesses inévitables de ce cadre auquel on veut nous ramener, parce que l'autorité religieuse estime plus utile aujourd'hui son renforcement que la présence de l'Eglise au cœur des problèmes les plus brûlants de notre temps. Le gouvernement et les milieux qui le soutiennent justifient leur politique en disant qu'il est actuellement des besoins plus urgents que le soulagement de la misère qui s'accroît. Dix ans après, *France, pays de mission ?* quelles sont aujourd'hui les pensées de certains milieux chrétiens ? La misère leur fait pitié quand elle est sans défense, mais ils s'inquiètent de lui voir préférer les organisations qu'elle s'est forgées à celles qu'ils encouragent. La conscience et la force qui résultent de ces organisations lui paraissent une menace plus dangereuse pour l'Eglise que la détresse de la foi dont on s'alarmait alors au nom des exigences missionnaires. Ils se rappellent que la France est un vieux pays de chrétienté : avec les pays qui l'entourent elle doit devenir le bastion de la foi, face aux pays où patiente « l'Eglise du silence ».

» L'engrenage est sans fin. Devant Dieu, qui vous jugera, vous nous affirmez, Eminence, qu'en tout cela il ne s'agit pas de politique. Aussi telle n'est pas notre pensée : les choses sont infiniment plus complexes. Mais devant Dieu, qui nous jugera, nous vous affirmons que vous supprimez les conditions réelles de la mission et que vous nous demandez d'y souscrire. Et nous savons que, si vous n'en aviez pas le sentiment, la souffrance qui vous étreint en ce moment, ainsi que bien d'autres évêques, ne serait pas si grande.

» Vous nous demandez d'évacuer de l'Evangile ce partage de la dure vie quotidienne des hommes. Vous voulez qu'il nous suffise d'en parler en pratiquant les vertus qui ont fait du clergé français un des premiers du monde, mais où tout un peuple a cessé honnêtement de se reconnaître. Vous nous demandez même une soumission intérieure à la mesure qui nous frappe, dont vous ne nous dites pas quelle profondeur de revirement elle devra atteindre. Vous nous demandez pratiquement d'oublier les problèmes religieux qui se sont imposés à nous et qui ne peuvent se vivre qu'à l'intérieur de la classe ouvrière.

» Il est une première illusion que nous devons dissiper. Les évêques nous disent : maintenant que les ouvriers vous aiment et ont compris par vous que l'Eglise les aimait, votre mission de prêtres-ouvriers est devenue sans objet, un contact aussi étroit n'est plus nécessaire. Les travailleurs ont plus de mémoire et plus d'expérience. C'est à nos actes qu'ils nous attendent et qu'ils vous attendent.

» Notre décision nous jugera dans l'esprit des travailleurs et donnera son sens aux années qui viennent de s'écouler. Mais déjà, en nous rappelant, l'Eglise a ravivé un scandale dont le poids lui est trop proche et prop pesant : ce qu'en votre langage vous nommez nos engagements temporels, pour nos camarades ce sont des engagements que nous avons pris avec votre accord vis-à-vis de la classe ouvrière. Pour des raisons qui leur sont étrangères, vous les avez dénoncés unilatéralement, et vous nous demandez de les dénoncer. Cela, ils ne sont pas prêts de l'oublier.

» Il est une deuxième illusion : les laïques chrétiens dont nous partageons la vie ne nous remplaceront pas. Religieusement, la situation leur sera seulement devenue plus difficile et pour certains intenable. Ceux-là existent nombreux, et il semble que vous ne vouliez pas les connaître : ils sont même plus nombreux et plus valables aux yeux de nos camarades incroyants que ceux pour la foi desquels vous craignez notre insoumission. Nous savons que la nouveauté des problèmes soulevés par notre vie, par notre approfondissement religieux, a suscité entre les évêques et nous une incompréhension et des malentendus dont nous ne sous-estimons pas la gravité. Certains milieux commencent à nous accuser tendancieusement d'avoir refusé le dialogue avec la hiérarchie. Vous savez, Eminence, que nous vous avons toujours considéré comme notre évêque, que nous nous sommes toujours offerts, particulièrement depuis six mois, à parler avec vous de notre vie religieuse et de ses conditions, de nos soucis et de

(1) *La Croix* (23 février) *fait ici cette observation :* Il sera permis de remarquer que les prêtres-ouvriers ne pouvaient être seuls mandatés pour décider si la promesse a été observée suivant l'esprit de l'Eglise : celle-ci restait juge du déroulement, des conditions, des possibilités d'une expérience.

vos soucis. Vous savez que vous nous l'aviez promis et que vous avez préféré remettre à plus tard un travail qui s'avérait de longue haleine, vous bornant à exprimer publiquement vos inquiétudes quand le lieu vous semblait opportun. Nous avons reconnu devant vous loyalement que des mises au point s'imposaient, et c'est alors que nous avons été tenus à l'écart et mis devant le fait accompli (1).

» On nous a dit : une mission suppose un départ sans retour avec les nécessaires ruptures. Rupture avec le passé, une formation, une mentalité, une culture, un milieu sociologique, jusqu'à savoir brûler ses vaisseaux. Nous avons cru en ce qu'on nous a demandé, et nous l'avons vécu. Nous ne vous demandons pas de vivre ce que vous nous avez demandé et dont nul ne s'étonnerait chez le successeur des apôtres. Nous vous demandons de respecter nos enracinements, de ne pas tuer en nous l'appel du Christ, à partager le sort de tous nos frères de travail. Nous vous demandons de respecter le dialogue qui est né en nous et en d'autres entre la conscience ouvrière et notre choix au Christ et à son Eglise. Nous vous demandons de ne pas trahir au nom d'intérêts supérieurs l'effort missionnaire de la France.

» Deux ans avant sa mort, votre prédécesseur écrivait : « Cette mission doit réussir : dans le présent d'abord, parce qu'un échec au début reporterait le problème à une époque indéterminée où les occasions d'à présent ne reviendront pas. Et, l'avouerai-je, parce qu'elle trouve en mon indigne personne et dans l'appui que je lui offre un moyen de développement qui pourrait ne pas revenir. »

» Il faut bien que nous vous le demandions, Eminence. Le cardinal Suhard serait-il aujourd'hui désavoué ou même condamné ?

» Nous nous sommes adressés à vous, séculiers et religieux, quelles que soient nos obédiences canoniques, comme au chef de l'apostolat et de la mission dans le diocèse de Paris. La classe ouvrière est une. Ensemble nous y avons reçu une mission. Ce qu'au cours de ces années nous avons découvert ensemble, mûri ensemble, souffert ensemble, nous devions vous le dire ensemble. Nous nous respectons trop les uns les autres pour qu'en ces heures douloureuses il y ait entre nous ces pressions que vous semblez redouter. C'est en toute liberté, en toute loyauté, que chacun d'entre nous regarde en face vos décisions. Mais ensemble, Eminence, il nous faut vous le dire : vous nous placez devant un choix impossible.

» Il est un dernier point sur lequel nous nous accordons : ce que nous avons tenté de vous dire ne doit pas rester ignoré des chrétiens, ouvriers ou non, qui sont si profondément troublés en ce moment et risquent d'interpréter une fidélité à la classe ouvrière comme une infidélité à l'Eglise. Il serait anormal et douloureux pour nous et des millions de chrétiens que cette expression de notre recherche et de notre foi ne soit pas aussi clairement connue que l'attachement que nous avons manifesté à nos camarades ouvriers. » (2)

(1) La Croix (23 *février*) *insère ici cette remarque* : Les signataires affirment avoir été ensuite tenus à l'écart, mis devant le fait accompli. On se demandera cependant, remontant plus haut que six mois, si d'eux-mêmes ils ne se sont pas tenus à l'écart, si vraiment la « rupture » a été unilatérale de la part de la hiérarchie.

(2) Les prêtres-ouvriers de Limoges ont envoyé à leur évêque, Mgr Rastouil, une lettre analogue à celle-ci. Après avoir affirmé que les méthodes employées par les prêtres-ouvriers, y compris leurs engagements temporels, étaient les seules adéquates pour mener à bien leur apostolat, les signataires déplorent les abus du régime capitaliste et concluent : « Témoins de l'Eglise malgré les sanctions, disciples de l'Eglise malgré les coups qu'elle nous porte, nous annoncerons par le sacrifice quotidien de nos existences rejetées cet immense amour que, par son Eglise, Dieu porte aux hommes. » (*Le Monde,* 24 février.)

La Croix (23 *février*) *commente ainsi cette lettre, après en avoir publié des extraits :*

» A la lecture, cette lettre donne le sentiment d'une foi profonde, d'un attachement émouvant à la classe ouvrière et à la présence sacerdotale dans cette classe. Mais les auteurs ne rencontrent pas leur évêque sur les vraies inquiétudes de l'Eglise enseignante ; ils esquivent certains problèmes et, même s'ils reconnaissent en passant l'utilité de « mises au point », ils font preuve d'une assurance trop entière dans leur bon droit. La hiérarchie comprend, n'en doutons pas, les exigences d'évangélisation ; ces prêtres-ouvriers signataires laissent croire au contraire qu'elle ne comprend pas.

» Une lettre a été également adressée à S. Exc. Mgr l'évêque de Limoges par les prêtres-ouvriers de cette ville. Elle veut prouver, elle aussi, que les problèmes du prolétariat n'ont pas été compris, que les méthodes employées par les prêtres-ouvriers, y compris engagements politiques, sont les seules adéquates. On dénonce, en se servant des slogans mêmes de la propagande communiste en France, les abus du régime capitaliste et de notre système politique : on ne dit mot des persécutions ni des abus qui existent pourtant aussi sous un autre régime et atteignent pourtant aussi des ouvriers. La lettre conclut par la non-soumission aux décisions de la hiérarchie : « Nous acceptons sans comprendre... Témoins de l'Eglise malgré les sanctions, disciples de l'Eglise malgré les coups qu'elle nous porte, nous annoncerons par le sacrifice quotidien de nos existences rejetées cet immense amour que par son Eglise Dieu porte aux hommes... » Il est difficile d'annoncer l'amour du Christ pour les hommes, quand on accepte de rompre avec l'Epouse du Christ. A-t-on encore l'esprit du Christ quand on se sépare du Corps du Christ ?

» Il n'est de vérité et d'amour que dans l'unité. C'est l'enseignement de toute la tradition — celle des Pères et des Conciles. Celle aussi des saints.

Un document des « prêtres sur les barrages »

Nous empruntons à Témoignage chrétien (12. 2. 1954) *ces passages d'un document émanant d'un groupe de prêtres-ouvriers travaillant à la construction des barrages hydroélectriques :*

Notre sacerdoce ne revêt pas la forme du sacerdoce ministériel ordinaire tel qu'il est vécu par la majorité des prêtres dans le cadre des paroisses. Nous n'avons pas à donner les sacrements que personne ne demande. Nous n'avons pas à enseigner par la parole aucune communauté chrétienne. Cette absence de communauté chrétienne est la grande souffrance du prêtre-ouvrier. C'est la raison de sa présence au travail. Il aspire à sa naissance et sa place de prêtre au milieu d'elle. Nous croyons, cependant, compte tenu de notre indignité, et de notre péché, que dans notre vie ouvrière nous pouvons être pleinement prêtre, sans rien abandonner de notre sacerdoce...

» Il nous est apparu, sans doute possible, qu'à travers la masse paganisée du monde ouvrier, c'était le Christ qui nous appelait à donner toute notre vie, en prêtre, pour que ce monde reçoive l'Evangile. Cet appel du Christ, qui aurait pu se faire entendre dans le sens de la contemplation, de l'enseignement ou de l'Action catholique, nous l'avons entendu dans le sens du monde ouvrier à évangéliser. Nous avons étudié cet appel de notre mieux, étant tous des hommes faits lorsque nous l'avons entendu et accepté. Nous l'avons enfin soumis à la hiérarchie qui avait, elle aussi, entendu l'appel du monde ouvrier. Nous croyons que le Christ est présent dans l'Eglise hiérar-

chique : nous ne pouvions donc répondre à cet appel du Christ présent dans ses pauvres qu'en recevant de ses évêques la participation à leur sacerdoce apostolique. La hiérarchie, par les évêques a authentifié cet appel en nous ordonnant prêtres pour ce monde, ou en nous y envoyant pour ceux qui étaient déjà des prêtres...

Nous pensons à saint Paul : « Le Christ a pris forme d'homme pour souffrir et mourir sur la croix. » Par ses prêtres, l'Eglise prend sur elle toute la condition ouvrière — hormis le péché — son exploitation, sa misère, sa recherche. Ce mouvement d'incarnation de l'Eglise doit embarquer tout l'homme vers Dieu. Lorsque nous sommes refoulés à l'embauche, lorsque notre corps est brisé de fatigue, nous sommes avec le Christ qui aurait pu être prince et docteur, mais qui a choisi jusqu'à trente ans cette vie ouvrière et qui continue à être humilié, exploité, à souffrir dans sa chair qui est celle des pauvres, les exploités du bâtiment, bien qu'ils ne le sachent pas, bien qu'ils ne le connaissent pas. Le prêtre porteur de ce monde achève dans son corps ce qui manque aux souffrances du Christ. Le témoignage du Christ ne peut pas être de parole seulement, mais de sang. Nous vivons la Passion du Christ avec nos frères ouvriers. Eux ne savent pas qu'ils la vivent, à la mesure de l'effort de leur conscience profonde, et qu'ils vont vers Pâques. Mais nous savons, nous prêtres, que l'espérance du monde ouvrier va vers la résurrection, et nous devons porter en nous la croix et la résurrection. Si nous ne sommes pas exigeants sur la pureté ouvrière de notre vie, il n'y a plus d'Incarnation du Christ dans le monde ouvrier où nous sommes envoyés. Si nous ne sommes pas exigeants sur notre vie de foi, il n'y a plus de rédemption de ce monde. Il nous faut tenir les deux...

Le fait pour nous d'être, par notre corps et notre cœur, notre genre de vie et nos réflexes mêmes, ouvriers du bâtiment, n'empêche pas notre sacerdoce d'être universel. Le sacerdoce que nous avons reçu à l'Ordination n'est pas un sacerdoce étriqué, une restriction du sacerdoce. C'est le sacerdoce unique de l'Eglise, c'est le sacerdoce apostolique de l'évêque. Notre corps, nos pensées, supportent notre sacerdoce, l'incarnent ; ils ne le limitent ni ne le restreignent. On ne peut se contenter d'un universalisme intellectuel qui fait se sentir à l'aise dans n'importe quel milieu : la mission dans un monde païen qui n'est pas prêt à recevoir en clair le message, exige un mariage profond, une communauté de vie avec le peuple qui nous a été confié. Le sacerdoce n'est pas de telle ou telle classe : sacerdoce et classe ne sont pas sur le même plan. Mais il passe par des hommes qui ne sont des hommes que s'ils s'enracinent dans le peuple que l'Eglise leur confie.

Un communiqué de 200 ouvriers chrétiens

A la suite des mesures affectant les prêtres-ouvriers, plus de 200 « chrétiens, militants ouvriers » ont signé un manifeste dans lequel ils déclarent notamment :

Après avoir pris connaissance des mesures prises contre les prêtres-ouvriers, nous estimons ne pas avoir le droit de rester silencieux. C'est une devoir de conscience et un acte d'Eglise de manifester publiquement notre désaccord et notre protestation.

Nous disons d'abord avec force que les mesures présentes suppriment, en fait, ce qui a été entrepris il y a dix ans avec le soutien du cardinal Suhard et de toute l'Eglise de France. La solution de rechange des « prêtres de la Mission ouvrière » ne suscitera parmi les travailleurs que méfiance et hostilité. La classe ouvrière n'admettra pas comme siens des prêtres qui travailleraient trois heures par jour et qui ne s'engageraient pas activement dans sa lutte.

Les motifs invoqués par nos évêques pour prendre une décision si lourde de conséquences ne nous paraissent aucunement convaincants. En réalité, ce qui est refusé, ce n'est pas l'engagement « temporel », mais l'engagement ouvrier.

Or, la lutte dans l'unité avec tous nos camarades, croyants et incroyants, contre la misère, pour les salaires, les logements, pour la paix, pour un monde meilleur, est essentielle à notre condition. Bien loin d'être en opposition avec elle, notre foi s'en trouve enrichie.

Les prêtres-ouvriers partagent notre lutte. C'est pourquoi la décision prise contre eux atteint profondément chacun d'entre nous. Elle met en cause le droit pour nous, travailleurs, fidèles à nos engagements et à notre responsabilité, d'avoir notre place dans la communauté des chrétiens.

Fait plus grave, nous constatons que cette mesure accroît encore la méfiance envers l'Eglise de nos camarades incroyants. Elle renforce la classe ouvrière dans la conviction que l'Eglise lui est hostile, qu'elle veut bien se pencher sur sa misère, mais refuse d'accepter la classe ouvrière telle qu'elle est.

Nous en appelons à tous les chrétiens pour que l'Eglise ne devienne pas l'Eglise d'une classe ou d'une nation, mais soit réellement l'Eglise de tous.

Les ouvriers chrétiens qui ont vraiment compris ce qu'est l'Eglise et son sacerdoce ne pensent peut-être pas de même. Citons cette lettre d'un foyer chrétien du Nord publiée par la Croix *du 27 février :*

Nous souffrons avec vous dans les pénibles moments que vous traversez.

Sans vouloir faire pression sur votre décision, sauf par notre prière qui vous accompagne, nous vous supplions de nous entendre.

La classe ouvrière a confiance en vous. Mais votre témoignage humain est limité. Comme il a fallu la mort d'un enfant pour réchauffer les cœurs, votre souffrance et votre soumission serviront à la rédemption du monde ouvrier.

Nous avons besoin, nous, laïques ouvriers chrétiens, du sacerdoce qui vous a été confié pour l'éternité. Demain, nos enfants, que nous essayons d'élever dans le sens évangélique de la justice et de la charité, auront besoin de vous.

Nous sommes là pour vous relayer.

Une réunion de chrétiens militants ouvriers

Une réunion a eu lieu le vendredi 19 *février à Paris,* 84, *rue de Grenelle groupant des chrétiens militants ouvriers d'origine diverse (A. C. O., Communauté ouvrière de Montreuil) ainsi que les dirigeants de* Quinzaine.

Avant la réunion, une lettre avait été distribuée dont le Monde *(21-22 février) a publié les extraits suivants :*

« Nous taire aujourd'hui serait céder à la tentation du découragement qui nous assaille, nous renfermer en nous-mêmes dans l'amertume ou l'indifférence. Ce serait aussi permettre que des chrétiens, nos frères, désespèrent un peu plus et s'écartent définitivement de la foi. Nous ne voulons pas nous opposer à l'Eglise, briser par la révolte la communion avec nos évêques. Nous rejetons toute idée de schisme, de séparation. Nous ne pouvons pas laisser nos évêques ignorer notre désaccord, notre protestation. Nous devons leur dire que leur décision fait courir un risque grave à la foi de millions de chrétiens, qu'elle compromet pour de longues années la présence de l'Eglise au milieu ouvrier...

» ... Toute formule qui consisterait à ruser avec les conditions réelles de la vie ouvrière... susciterait dans la classe ouvrière méfiance et hostilité. On ne joue pas à l'ouvrier ; on l'est ou on ne l'est pas, avec tout ce que cela comporte...

» ... Le sort des prêtres-ouvriers nous bouleverse, parce que leurs problèmes sont les nôtres. Nous

ne voulons en rien intervenir dans leur décision, qui relève de leur seule conscience. Mais ils peuvent compter sur notre solidarité complète. Qu'ils sachent que leur fidélité à la classe ouvrière ne sera pas pour nous un objet de scandale. Elle ne nous éloignera pas de l'Eglise, mais nous incitera d'autant plus à y témoigner activement...

» ... Si le scandale du XIXe siècle a été que l'Eglise ait perdu la classe ouvrière, la mesure prise aujourd'hui fait rebondir ce scandale, car elle brise une espérance qui venait de se lever. Dire cela n'est pas se révolter, mais faire acte d'Eglise. Et nous savons qu'une action dans l'Eglise n'est pas action syndicale ou politique, qu'elle se fait dans la communion de la foi... »

A cette réunion, divers orateurs prirent la parole : M. René Cerquetti, des usines Renault ; Mlle Geneviève Schmitt, de la communauté de Montreuil ; M. Claude Neuvéglise ; M. J.-M. Domenach, rédacteur en chef de la revue Esprit ; *M. Jacques Madaule.*

Le Monde *(21-22 février) a cité ces passages de l'intervention de ce dernier :*

L'Eglise a agi dans un domaine qui est proprement le sien. Mais il nous appartient de voir que si l'Eglise est transcendante, elle chemine dans le monde. Nous craignons que certaines autorités n'aient pas clairement perçu les changements qui se sont produits dans ce monde...

... Il était nécessaire que des prêtres assument les engagements indispensables de la masse ouvrière. Ainsi seulement l'Eglise était fidèle à son universalité...

... Il faut que la clameur de souffrance des milliers de chrétiens français arrive jusqu'à des oreilles qui, nous en sommes certains, sont des oreilles de père. Alors en sortira un bien. Car la douleur héroïquement acceptée doit porter ses fruits. Nous avons le droit d'élever respectueusement la voix.

De l'intervention de M. Domenach, citons seulement cet extrait qui, sans la résumer toute, mérite cependant d'être mis en valeur. Nous l'empruntons au même numéro du Monde *(21-22 février) :*

Nous devons être justes, même et surtout dans les heures de souffrance. Nous devons, en parlant aux évêques, mesurer notre ton. Nous ne pouvons oublier que Rome est le pivot d'une universalité. Rome ne peut oublier les chrétiens persécutés à l'Est.

... Nous ne pouvons croire qu'on puisse briser ces chrétientés naissantes où certains vivent et ont fait la découverte bouleversante de l'Evangile vécu.

A l'issue de cette réunion, il a été rédigé une résolution dont le texte a été remis au cardinal Feltin. Nous en citons ces passages publiés par le Monde *(23 février) :*

Nous constatons autour de nous, dans les milieux, une émotion profonde. La classe ouvrière est renforcée dans sa conviction que l'Eglise lui est hostile et refuse de l'accepter telle qu'elle est. Certains se demandent si nous n'assistons pas à un réveil de l'obscurantisme. [...]

Dans une situation aussi grave pour l'avenir de l'Eglise de France, nous pensons qu'il est du devoir des laïques de parler en toute franchise. C'est là une marque de fidélité à l'Eglise qui exclut toute idée de schisme et de rupture.

LL. EEm. les cardinaux Liénart, Feltin et Gerlier, S. Exc. Mgr de Provenchères, dans les documents que nous publions plus haut, ont dit ce qu'il fallait penser de ces accusations.

Un manifeste d'un groupe d'intellectuels catholiques

Une cinquantaine d'intellectuels catholiques laïques ont publié la déclaration suivante qui a été reproduite par le Monde *du 25 février :*

Si nous nous proposions seulement d'exprimer en ce moment aux RR. PP. Avril, Belaud, Boisselot, Chenu, Congar, Féret et Nicolas les sentiments des croyants et des incroyants, des catholiques et des membres des autres familles chrétiennes, des Français et des étrangers qui ont reçu le bienfait de leur pensée et de leur exemple, cette déclaration aurait le sens d'un hommage à des hautes et rayonnantes personnalités. Elle ne serait pas inutile : ceux qui ont suivi attentivement les débats et le drame comprennent le sens de cet hommage ; encore est-il indispensable que ceux qui, dans ce pays et dans le monde entier, ont suivi les choses de moins près connaissent l'admiration et la confiance qu'inspirent ces hommes et ces prêtres à la foule de leurs obligés que leur recherche a éclairés, que leur doctrine a gardés, que leur charité a animés et soutenus.

Mais le sens de cette déclaration déborde, on le comprend sans peine, les cas personnels, si éclatants qu'ils soient.

Les laïques dont les noms suivent affirment, à l'exemple des religieux qui viennent d'être cités, leur esprit de soumission à la discipline et aux décisions de l'Eglise ; ils savent que leur peine n'a de sens que dans et par cette obéissance. Dans le domaine de leur compétence, ils ont le devoir strict d'examiner, d'apprécier et de signaler la portée d'un événement historique et les conséquences qu'il pourrait contenir pour l'avenir intellectuel et spirituel de la France et du christianisme français et universel.

1° Toutes les tâches de l'esprit sont des recherches dans la souffrance ; l'humilité avec laquelle nous nous ouvrons à la parole de Dieu et à l'enseignement du magistère est imparfaite si nous ne les recevons pas avec une intelligence qui ne se satisfait point facilement et qui ne s'accorde aucun repos. C'est l'honneur des chrétiens de pratiquer ces formes de l'humilité en refusant les médiocres enlisements dans le confort intellectuel et la confusion entre les accidents de l'histoire et les valeurs éternelles qui jugent l'histoire. Les conséquences sont donc graves, et même incalculables, de tout événement qui peut simplement donner à penser que, par suite d'une information insuffisante ou d'interprétations déformantes, des recherches nobles, pures, fécondes, sont autre chose que des manifestations de la recherche noble, pure et féconde de l'Eglise tout entière ;

2° Les transformations des Sociétés humaines et de leurs économies au XXe siècle sont profondes et rapides ; les comprendre exactement dans leurs ressorts et leurs enchaînements, c'est les diriger déjà ; il n'est de l'avantage de personne que dans les luttes entre catégories sociales et les conflits de nations, les chrétiens paraissent se dérober. Leur action peut être cohérente et forte s'ils poursuivent le grand but de la cité juste et fraternelle où chaque personne humaine accède à la liberté effective et participe effectivement à la vie de l'Eglise.

Il faut le proclamer avec plus de force et d'insistance que jamais : il s'agit aujourd'hui de porter l'Evangile dans l'atelier, dans l'usine, dans tous les lieux de l'effort et de la peine des hommes ; il s'agit aujourd'hui de montrer le Christ présent au travail immense qui donne une forme nouvelle au monde et peut contribuer à le sauver de la misère et de la guerre. Tout événement qui pourrait finalement donner à penser que les plus exposés des combattants se voient contester l'appui de l'Eglise et mesurer la confiance paternelle de son Chef risque d'entraîner, dans ce domaine également, des conséquences graves et même incalculables.

Nous signalons cette déclaration dans la conviction qu'elle contribuera à éclairer une situation qui n'a déjà que trop évolué sans que l'enjeu semble pris à sa mesure véritable.

Le texte est accompagné des signatures suivantes :

Bertrand d'Astorg, Dr René Barthe, Henri Bartoli, Pierre Bauchet, Albert Béguin, Michel Biays, Maurice Byé, Pierre Cauchois-Hamel, Jacques Chapsal, Maurice Chavardès, Paul Chombard de Lauwe, L.-F. Closon, Robert Delavignette, André Demargue, Gérard Destanne de Bernis, J.-M. Domenach, Jacques Dumontier, Robert Flacelière, Paul Flamand, Paul Fraisse, André George, Georges-Th. Guilbaud, Bernard Guyon, Jean Lacroix, Maurice Lacroix, André Latreille, Paul-André Lesort, Geneviève Lewis, André Lichnerowicz, Jacques Madaule, Yves Mainguy, Remi Martin, Pierre Menny, Mme E. Mounier, Jacques Nantet, Maurice Niveau, René Parès, François Perroux, Roger Pons, Charles Prou, Georges Rottier, Pierre-Henri Simon, François Sellier, Georges Suffert, Gabriel Venaissin, Joseph Vialatoux, Auguste Viatte, Jean Baboulène, Yves Bertrand, Albert Gortais (1).

(1) 29 autres signatures sont venues par la suite s'ajouter à celles indiquées ici (*le Monde*, 4 mars).

L'APPEL A L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT

La Croix du 12 février, conservant une discrétion qui n'a pas été le fait de l'ensemble de la presse, publiait l'information suivante intitulée « Chez les Dominicains de France » :

Bien qu'il s'agisse d'une affaire qui concerne exclusivement l'Ordre des Dominicains et qui n'aurait pas dû être livrée au public, les journaux s'en étant saisis, nous croyons devoir, à titre de pure information, signaler à nos lecteurs que le T. R. P. Emmanuel Suarez, Maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, vient de procéder au remplacement des trois provinciaux des Dominicains de France, (1) et qu'il a demandé à un certain nombre de ses religieux exerçant une activité de publiciste de se consacrer à d'autres tâches.

Ces décisions eurent un grand retentissement dans la presse qui les commenta diversement, mais généralement dans un sens gallican, tel cet article signé Sirius *paru en première page dans* le Monde *du 13 février, sous le titre « Ordre et liberté » inspiré de considérations plus politiques que surnaturelles :*

Les chefs des provinces françaises de l'Ordre des Frères Prêcheurs viennent d'être destitués. En même temps, quelques-uns des théologiens dominicains les plus connus sont condamnés à la retraite, au silence, à une sorte d'exil. Ces mesures ont surpris par leur ampleur et leur soudaineté. Il semble qu'en les prenant, le Maître général des Dominicains ait voulu parer au plus pressé et empêcher que des mesures plus graves encore ne fussent décidées par le Saint-Office contre la branche française de l'Ordre Saint-Dominique. Dans des circonstances un peu analogues, on avait vu arriver à Lyon, voici environ deux ans, un émissaire du Général des Jésuites, venu pour épurer plusieurs membres éminents de la Compagnie. Ceux-ci se voyaient privés de leur enseignement tant au Séminaire de Fourvière qu'à l'Institut catholique de Lyon, et astreints à changer de résidence. A l'époque, le cardinal Gerlier avait ressenti douloureusement ces mesures, prises en dehors de lui, alors que l'Institut catholique notamment dépend directement de sa juridiction.

Ce n'est pas le lieu d'ouvrir une controverse théologique ou canonique sur le caractère de ces nouvelles sanctions. Mais l'Eglise, quelles que soient ses prérogatives spirituelles, est une société composée d'hommes qui vivent et agissent parmi les hommes. Il est donc fatal que les conséquences de ses décisions ne se limitent pas au plan surnaturel.

De ce point de vue, deux ordres de faits retiendront sans doute l'attention. Le premier est l'espèce de suspicion dans laquelle les autorités romaines ont tendance à tenir certaines initiatives de quelques Français les plus soucieux d'apostolat, suspicion que ne cessent d'alimenter les dénonciations de toutes sortes venues trop souvent des Français eux-mêmes. Un certain nombre d'exclusives touchant plus particulièrement les Séminaires avaient accompagné la publication de l'Encyclique *Humani generis*. A l'automne dernier, les évêques français n'avaient pas reçu, sans un vif déplaisir, les instructions qui leur étaient transmises par le nonce apostolique pour les prêtres-ouvriers, sous le sceau du secret, afin qu'ils en assument eux-mêmes la responsabilité.

C'est sur ces entrefaites que trois cardinaux français se rendirent à Rome pour plaider le dossier des prêtres-ouvriers. Des fautes parfois graves avaient été commises, de nombreuses imprudences aussi. De toute évidence des remèdes devaient être apportés, des redressements effectués. L'épiscopat français, qui s'exprimait par la voix de ses éminents représentants, ne semblait nullement considérer alors que la situation de prêtre-ouvrier fût incompatible avec l'essence du sacerdoce. Il cherchait, au contraire, à sauver une institution qui, après les tatonnements ou les audaces du début, avait besoin d'être amendée et régularisée. Mais lorsque à la mi-novembre les trois cardinaux quittaient le Vatican, ils savaient qu'ils avaient perdu la partie. Les délais qu'ils se ménagèrent, pour mieux préparer les esprits à des décisions désormais irrévocables, ne firent qu'entretenir en France de fallacieux espoirs et aggraver les inquiétudes romaines. Ces inquiétudes paraissent avoir été encore accrues du fait que les Dominicains français n'avaient pas mis autant de hâte que les Jésuites à exécuter les instructions reçues.

Un second fait digne de remarque est que, à l'inverse de l'agitation qui se manifestait parfois parmi les prêtres-ouvriers, les dignitaires si cruellement atteints n'ont esquissé aucun geste de révolte, n'ont émis aucune protestation. Bien au contraire, leur soumission, ou plus exactement leur acceptation des peines portées contre eux, a été immédiate et sans réticence. Beaucoup, et notamment parmi les prêtres-ouvriers, pourront en être profondément édifiés, alors que d'autres seront tentés de voir là un nouveau sujet de scandale et d'évoquer à ce propos les procès de Moscou. L'apparence n'est pas sans quelque analogie. Mais des hommes qui ont voué leur vie à une tâche surnaturelle ne doivent-ils pas admettre toutes les conséquences d'une logique surnaturelle et, suivant une formule redevenue actuelle, accepter de souffrir « pour » l'Eglise sans doute, mais aussi « par » l'Eglise ?

Toute protestation qui ne serait pas de leur compétence propre paraîtrait justifier *a posteriori* les sanctions prononcées contre eux. C'est donc en définitive aux évêques, successeurs des apôtres, qu'il appartient de déterminer au sein même de l'Eglise ce qui est police nécessaire ou abus de pouvoir bureaucratique, ce qu'exige la protection de la foi et ce qui pourrait n'être, par l'effet d'une peur panique du communisme, qu'un dangereux retour aux plus discutables méthodes de l'Inquisition. A défaut, les responsables de la politique française, catholiques ou non, ne sauraient ignorer indéfiniment les incidences qu'une telle situation, surtout si elle devait encore s'aggraver, pourrait avoir dans le pays tout entier. De nouvelles difficultés et de nouvelles souffrances se préparent, qui auraient pu, semble-t-il, être assez facilement épargnées à la France comme à l'Eglise. Aspect particulier d'un drame universel. Combien de temps encore ce siècle tolérera-t-il, en présence de réalités qu'il ne veut pas voir, des libertés qu'il paraît ne plus pouvoir souffrir ?

M. Mauriac demande un Concordat.

On aura remarqué, en fin de cet article, l'appel à l'intervention des « responsables de la politique française ». L'idée devait faire son chemin. Dans le Figaro *du 16 février, François Mauriac, faisant appel au patriotisme religieux de ses lecteurs, publiait cet article retentissant intitulé : « Pour un nouveau Concordat » :*

On eût bien étonné les hommes politiques de la fin du dernier siècle en leur prédisant qu'un jour l'opinion française serait bouleversée par le déplacement, sur un ordre de Rome, de quelques religieux français. Il est vrai que cette mesure se trouve liée à celle qui vient d'interrompre un apostolat ouvrier dont la fécondité apparaît mieux aujourd'hui : il aura fallu cet arrachement pour que nous découvrions à quelle profondeur avaient pénétré les racines. Ce qu'était devenu le grain de sénevé enfoui par le cardinal Suhard dans le terreau de chez nous, jugez-en d'après ce grand arbre abattu au bord de la route, qui perd sa sève comme du sang, et où les oiseaux du ciel ne nicheront plus.

Dieu sait que je n'ai aucun goût pour jouer « les cardinaux verts », comme en d'autres temps on appelait les académiciens qui se mêlaient des affaires de l'Eglise. Mais se taire est un devoir sans risque. Depuis quarante-huit heures, les lettres, les appels me sont venus de partout : « Nous ne pouvons crier que par votre bouche. » Cri de douleur, non de révolte. Ce que ces prêtres, ces laïques intellectuels, ces étudiants redoutent, c'est que leur silence induise le Saint-Siège en erreur et lui fasse croire qu'ils n'ont pas ressenti le coup au plus intime de l'être. Toute l'aile marchante de l'Eglise de France est atteinte affreusement : il faut que les Congrégations romaines le sachent.

---

(1) *La Croix* du 18 février a annoncé les nominations des RR. PP. Ducatillon, Corvez et Rande comme nouveaux provinciaux respectivement des provinces de Paris, Lyon et Toulouse.

Déjà, elles ne pouvaient plus ignorer que les prêtres-ouvriers étaient devenus partie intégrante du prolétariat français, qu'ils y étaient incorporés en tant que prêtres, en tant que témoins du Christ et de l'Eglise. Il faut aujourd'hui révéler à Rome une autre vérité : que le jeune laïcat, qui a été la grande pensée de Pie XI, a été formé pour une grande part en France par l'ordre de saint Dominique : *Sept* et *Temps présent* autrefois, aujourd'hui *la Vie intellectuelle*, les Editions du Cerf constituent la source vive où toute une génération est venue nourrir sa foi. Qu'il y ait eu des imprudences, des positions aventurées, nous l'admettons. Certains aspects de l'apostolat dominicain ont pu irriter. « Le Dominicain de choc » nous en avons tous médit. Mais aujourd'hui qu'ils sont atteints dans leurs théologiens les plus éminents, nous voyons mieux ce que l'Ordre incarne au milieu de nous : l'esprit dominicain, c'est l'esprit de liberté au sein même de l'Eglise, en étroite union avec le Siège de Pierre.

On frémit d'apprendre que le Saint-Office a été au moment de frapper l'Ordre chez nous, à sa racine même, en s'attaquant au noviciat du Saulchoir. Toucher en France aux fils du Père Lacordaire, les atteindre mortellement, équivaudrait à dynamiter une de nos cathédrales. Ici se délimitent mal les droits imprescriptibles de l'Eglise et ceux, non moins imprescriptibles, de la nation. Et certes il serait injuste d'imputer à Rome l'erreur commise par les hommes politiques de la IIIe République. La dénonciation du Concordat n'est pas son fait. Si désormais le nonce apostolique à Paris n'est pas un agent diplomatique comme les autres, s'il détient en terre française un pouvoir réel plus étendu que celui d'aucun des membres du gouvernement, nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous-mêmes ou plutôt qu'à Emile Combes qui déposa, il y aura cinquante ans au mois de novembre, le projet de loi sur la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Mais c'est dans la mesure où les catholiques de France sont des catholiques de tout repos, dans la mesure où ils se trouvent liés de toute leur foi et de tout leur amour au Siège de Pierre, dans la mesure enfin où le risque de schisme, en ce qui les concerne, n'est même pas imaginable, qu'ils se sentent plus pressés de trouver un recours. Leurs prêtres, leurs religieux ne peuvent demeurer plus longtemps à la merci de dénonciations qui, hélas ! (et Rome aurait beau jeu à nous le rappeler) viennent presque toutes de France même. « Cherchez parmi vous ceux qui vous accusent », me disait récemment un Romain.

Ce Concordat que la IIIe République a détruit, la IVe République, dans l'intérêt de l'Eglise et de la France, n'aurait-elle pas raison de le rétablir en l'adaptant aux exigences de notre époque ? Je pose la question. Mais ce dont je suis assuré, c'est que si l'offensive en cours se poursuivait, sans égard pour ce qui est dû à cette très sainte Eglise de France, institutrice et modèle de toutes les autres dans la philosophie, dans la théologie comme dans l'apostolat missionnaire, la nation entière se sentirait atteinte en la personne de ses meilleurs fils. Ce serait, il me semble, l'intérêt de l'Eglise, dans un débat de cet ordre, qu'elle trouvât un jour en face d'elle un interlocuteur qui détînt un autre droit que celui de se taire. J'en suggère l'idée à l'éloquent Maurice Schumann, qui se souvient peut-être d'avoir fait ses premières armes à mes côtés, sous la bannière de saint Dominique.

Un commentaire de Mgr Théas.

On lira plus loin la réponse que la Croix *a faite à l'article de M. Mauriac. Citons ici ce petit article de S. Exc. Mgr Théas, intitulé « Regrets », dans* le Bulletin religieux de Tarbes et Lourdes, *du 18 février :*

Le Figaro du 16 février publie un regrettable éditorial de François Mauriac.

Parmi les passages qui font mal, relevons celui où il est question de « ce qui est dû à la très sainte Eglise de France, institutrice et modèle de toutes les autres dans la philosophie, dans la théologie, comme dans l'apostolat missionnaire ».

L'Evangile du pharisien et du publicain nous dit le jugement du Christ sur un tel propos.

A l'étranger, cette auto-admiration provoquera le mépris.

Le catholicisme français est assez anémié. Ne l'étouffons pas sous le poids de notre orgueil.

Ce qui nous sauvera, c'est l'humilité, la prière et la soumission au Saint-Siège.

Sainte Bernadette, priez pour la France.

† Pierre-Marie,
évêque de Tarbes et Lourdes.

Interventions politiques

Du domaine des idées, on allait passer bientôt à celui des réalisations. Le Monde *du 17 février publiait simultanément ces deux informations :*

M. Michelet demande au gouvernement d'intervenir auprès du Saint-Siège.

M. Edmond Michelet, sénateur R. P. F., demande dans une question orale avec débat, au ministre des Affaires étrangères, si « tout en respectant les lois fondamentales de la République, telles qu'elles sont mentionnées dans le préambule de la Constitution, et notamment le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il ne serait pas de son devoir d'attirer l'attention du Saint-Siège sur les conséquences regrettables qui risquent d'atteindre à travers l'Eglise de France le prestige et le rayonnement de notre pays dans le monde à la suite des circonstances qui ont entouré les décisions frappant des prêtres et des religieux français.

Compte tenu de l'émotion que ces mesures ont suscitée dans notre opinion publique, il lui demande s'il ne lui apparaît pas nécessaire de se faire l'interprète de ces inquiétudes auprès de S. Em. le nonce apostolique.

Une question écrite de M. Deixonne.

De son côté, M. Deixonne, député socialiste du Tarn, a, par la voie du *Journal Officiel*, adressé au ministre des Affaires étrangères une question écrite dans laquelle après lui avoir signalé l'information suivante parue dans un journal français : « Le nouveau nonce apostolique vient de convoquer à trois réunions, qui se sont tenues à Toulouse, à Lyon et à Paris, au cours du mois de septembre, les cardinaux, archevêques et évêques de ces régions, ainsi que, pour la réunion de Paris notamment, les supérieurs des grands Ordres religieux français. Le nonce, parlant au nom du Saint-Père, aurait demandé que l'on mît fin à l'expérience des prêtres-ouvriers... Pour la première fois dans l'histoire, un nonce apostolique convoquait les cardinaux au nom de la Consistoriale. »

Le député demande notamment au gouvernement : 1° Cette information est-elle exacte ? 2° Dans l'affirmative, comment peut-elle se concilier avec la tradition gouvernementale affirmée sous les régimes les plus différents, et qui veut « que les nonces, remplissant en France les fonctions d'ambassadeur, ne peuvent entretenir de communcations officielles qu'avec le gouvernement » ? (1)

Une mise au point de « la Croix ».

Devant ces divers articles et informations, la Croix *se devait de donner des directives justes à l'opinion catholique quelque peu troublée et*

(1) Les lecteurs désireux de mieux connaître l'attitude de M. Deixonne à l'égard de l'Eglise pourront se documenter en lisant ses diverses interventions dans le problème scolaire (*D. C.*, 1951, col. 601, 603, 1016, 1017, 1258, 1268, 1329). On lira plus loin (col. 373) la réponse qu'apporte le R. P. Gabel à sa question.

désorientée. C'est ce qu'elle fit dans son numéro du 17 février (2e édition). Dans un article intitulé « l'Eglise et la nation », après avoir cité un passage de l'article de M. Mauriac et donné les informations au sujet des interventions de MM. Michelet et Deixonne, le R. P. Gabel écrit :

L'opinion publique s'emparera certainement de ces faits et elle les commentera. Nous les signalons ici afin de donner quelques points de repère qui aideront nos lecteurs à juger objectivement et sainement la question.

1° L'Eglise est une société parfaite supranationale ; tous ses fidèles sont en même temps citoyens d'un Etat. Chaque fois que l'Eglise intervient auprès de ses membres, elle touche en même temps des citoyens : cela est inéluctable.

2° L'Eglise intervient en des domaines différents : un premier où les affaires sont spécifiquement et uniquement religieuses, un deuxième qui est mixte, c'est-à-dire où des matières elles-mêmes sont simultanément de l'Eglise et de l'Etat — le mariage par exemple : sacrement et cellule sociale ; un troisième qui est en lui-même temporel mais qui, par un biais, tombe sous le jugement de l'Eglise dans la mesure où la morale est engagée.

3° Les rapports de l'Eglise et de l'Etat sont différents suivant que le problème soulevé appartient à l'un ou l'autre de ces trois domaines.

Dans le premier, l'Eglise est souveraine ; elle légifère et gouverne en toute indépendance jusque dans les cas les plus concrets. Son intervention ne touche alors le citoyen d'aucune manière, mais seulement le fidèle, laïque, religieux ou prêtre, et nul pouvoir temporel, en tant que tel, ne peut demander des comptes à l'Eglise à ce sujet.

4° L'Etat, ou plutôt la nation, peuvent-ils s'estimer être atteints dans leur honneur par certaines mesures prises par l'Eglise ?

Remarquons d'abord que cette crainte est pour la France révélatrice d'une transformation profonde survenue dans l'opinion publique ; celle-ci se sent plus ou moins solidaire de certaines tendances du catholicisme français. Mais remarquons aussi que cette crainte peut être inspirée par des préoccupations très diverses et il ne nous semble pas que M. Deixonne passe par la même crise de conscience que M. Michelet.

Certes, la distinction entre catholique et français est facile à établir dans l'abstrait ; dans le concret, c'est bien la même personne qui est les deux à la fois. C'est si vrai que l'on entend souvent dire dans certains milieux ecclésiastiques, à propos de nos problèmes religieux : *Ah ! ces Français !* Et si la nation française peut s'estimer honorée par le prestige de ces théologiens, de ces philosophes, de ces sociologues, de ces pionniers de l'apostolat populaire, etc., ce n'est pas elle pourtant qui est qualifiée pour déterminer si l'orthodoxie de ces hommes est encore entière, si leurs propos et leurs méthodes dans le domaine religieux sont opportuns. C'est l'affaire de l'Eglise.

L'Eglise doit examiner essentiellement la question en fonction de sa constitution et de sa mission surnaturelles, non pas en fonction du prestige ou de l'honneur de la nation à qui appartiennent les fidèles qu'elle touche.

On peut en tenir évidemment compte. On peut surtout tenir compte des problèmes et du régime propre d'une nation et l'Eglise n'y manque pas dans la plupart des cas.

5° Deux solutions sont proposées : une démarche du ministère des Affaires étrangères ; un Concordat.

Que pourra dire le ministre au nonce puisque les questions ne sont manifestement pas du domaine temporel ou politico-religieux, mais ressortissent à la vie intérieure de l'Eglise : méthodes d'apostolat et gouvernement d'un ordre de droit pontifical ?

Le Concordat !... L'Etat deviendrait, suivant ce que l'on souhaite, le défenseur de l'originalité de l'Eglise dans un pays en face des règles uniformes édictées pour toute la catholicité. Certes, il ne faudrait pas de standardisation, en ce domaine comme en tous les autres, des méthodes et des solutions, car les problèmes sont divers à travers l'Eglise. L'unité de l'Eglise est, par elle-même, assez haute et assez souple pour s'adapter d'une manière vivante à de multiples situations. Mais est-ce le rôle de l'Etat de sauvegarder cette diversité dans l'Eglise ?

6° Pour ce qui est du rôle du nonce, nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensions.

M. Jean Lacroix a, avec noblesse, signalé dans le numéro d'*Esprit*, ceci : « Il est certain qu'en s'occupant des prêtres-ouvriers le nonce n'est pas sorti d'un domaine purement religieux. »

Le droit canon prévoit que le nonce entretient les relations diplomatiques avec le pays où il est accrédité et que, dans le territoire qui lui est assigné, il veille à l'état des Eglises et informe le Pontife romain à ce sujet. S'il lui faut voyager pour s'informer de la situation ou informer la hiérarchie des directives pontificales, il fait son métier de nonce.

Nous avons distingué, depuis des années, avec un soin jaloux, l'Eglise de l'Etat. Après avoir écarté de notre vie publique les intrusions des « clercs » dans le domaine temporel, gardons-nous de provoquer l'Etat à intervenir dans le domaine propre et exclusif de l'Eglise.

Le R. P. Gabel écrivait le lendemain (1) *à la suite de cet article :*

Dans notre article d'hier nous laissions entendre que l'opinion publique — et la presse en premier lieu — ne passeraient pas sous silence les récents événements. Nous ne nous étions pas trompés dans nos prévisions. Plusieurs journaux du matin ont relaté les faits et cité les articles des journaux ; ils les ont abondamment commentés. M. Deixonne, en particulier, jubile de trouver en M. François Mauriac une recrue inattendue pour ses luttes antiromaines.

Il serait impossible, inutile et néfaste de prétendre que les diverses mesures survenues récemment n'ont pas ébranlé l'opinion publique ni dérouté des catholiques engagés, selon un certain esprit, dans des activités temporelles ou apostoliques. C'est le droit et le devoir de l'informateur impartial de signaler ces réactions. Mais il y a les interprétations, les sous-entendus, les protestations et les confusions qui, loin d'éclairer les esprits, les affolent. Et ne risque-t-on pas pas de décourager à tout jamais certaines âmes de bonne volonté en entretenant en elles un climat de défiance à l'égard de la hiérarchie ? Prend-on la peine de chercher à savoir si la hiérarchie avait des raisons d'agir et les Dominicains ne préféreraient-ils pas que l'on fasse silence à leur sujet ?

Il nous semble parfois que certains parlent et écrivent sans trop se rendre compte de leur influence. Ils entraînent les chrétiens qui leur font confiance dans une impasse et les y bloquent — eux savent, quand cela devient nécessaire, revenir sur leurs pas ; ils marchent sur une corde raide et se servent avec un art consommé du balancier, ils ne tomberont jamais, — mais ceux qui les suivent sur la même corde n'ont pas les adresses de leur équilibre, et plus d'un s'est écrasé au sol. On aura disserté sur l'obéissance... Mais, aux heures critiques, l'obéissance sera spontanée, tandis que les autres trouveront qu'elle ne s'impose pas.

---

(1) *La Croix* du 18 février (deuxième édition).

L'article de M. Deixonne nous indique que dans certains milieux on suit avec attention — devrions-nous dire avec intérêt et joie — l'évolution de la situation. Ils comptent sur nous pour augmenter le malaise, annihiler nos efforts, en un mot, désagréger la communauté des catholiques. C'est au moment où les tendances diverses s'affrontent que la mission de l'autorité devient plus délicate et plus nécessaire, et l'obéissance des fidèles plus libre et plus surnaturelle.

Le chrétien peut dire qu'il souffre et obéir ; il peut accepter qu'une porte se ferme et chercher à en ouvrir d'autres ; il peut demeurer convaincu que, dans le domaine pratique, ses solutions sont plus efficaces que celles préconisées par l'autorité et collaborer activement à mettre en œuvre les nouvelles méthodes ; il peut même dire qu'il ne comprend pas grand'chose et vouloir demeurer un membre vivant et actif de la communauté catholique (non pas uniquement de sa communauté, mais de la communauté).

Et quel démon nous excite à porter nos affaires sur un terrain où elles ne devraient pas l'être ? Je suis assez perplexe de voir M. Mauriac réclamer pour les questions qui le passionnent une intervention indiscrète et dangereuse de l'Etat qui ressemblerait assez à ce qu'il reproche à l'Espagne dans les relations Eglise et Etat. M. Mauriac n'a jamais caché la répulsion qu'il éprouve pour ce régime.

Il faut être constant avec soi-même et ne pas réclamer pour les choses qui nous plaisent et les personnes qui nous sont chères une protection de l'Etat réprouvée ailleurs.

Les catholiques, et spécialement les catholiques français, connaîtront toujours cette tension qui les écartèle dans la liberté et l'obéissance, la création et la tradition, l'initiative personnelle et les mesures d'autorité. Les choses ne sont pas simples, et l'attitude des chrétiens non plus...

Faut-il reprendre la vieille consigne augustinienne :

> dans les choses qui s'imposent, l'unité ;
> dans les choses qui se discutent, la liberté ;
> mais en toutes ces choses, la charité.

Un second article de François Mauriac

M. Mauriac est revenu sur la question des prêtres-ouvriers dans son éditorial de la semaine suivante (Figaro *du* 23 *février*), *intitulé : « En l'absence du Père », qui rend un son un peu différent du précédent et où, du moins, il magnifie l'obéissance due à l'Eglise :*

Le titre de mon dernier article comportait dans mon esprit un point d'interrogation. La presse étrangère, et en particulier les hebdomadaires catholiques anglais, y ont vu une demande expresse de Concordat. Or, il ne s'agissait que de poser la question. Je l'ai fait sans m'illusionner un seul instant sur les chances d'un écho favorable à Paris ou à Rome, sans être d'ailleurs le moins du monde assuré que, pour l'Eglise et pour la France, le remède aurait quelque efficace. Au vrai, ce qui importait à mes yeux, c'était de mettre l'accent sur un problème posé depuis des siècles, depuis que Pierre affronte César : des questions, comme celles qui, ces jours-ci, troublent dans ses profondeurs l'Eglise de France, et donc la nation elle-même, relèvent uniquement du magistère de l'Eglise; il est indéniable pourtant qu'elles concernent aussi l'Etat. Etait-il absurde d'imaginer que l'apaisement aurait pu naître d'un dialogue mené dans un esprit de respect mutuel et d'ardente charité à l'égard des membres souffrants de notre Eglise ?

Tout est dit maintenant. Si nous avons la foi il ne nous reste que d'attendre, dans la prière et dans les larmes, ces ides redoutables de Mars où Dieu veuille que nous n'ayons pas à dénombrer nos blessés et nos morts. Mais j'en avertis les personnes bien intentionnées qui nous prêchent une obéissance dont il ne fut jamais question de nous éloigner : ce n'est pas de nous qu'il s'agit, de nous qui ne sommes pas engagés directement dans le débat. Rappelons-leur que l'obéissance n'est une vertu, au sens absolu du terme, que dans Abraham, que dans les hommes qui, en obéissant, sacrifient leur fils unique ou *leur vocation unique :* enfin ce qui leur tient aux entrailles.

Pour ceux-là, une pensée m'est venue que je voudrais leur soumettre. Avoir la foi, c'est nier le hasard. Toute circonstance est voulue : dans chacune nous devons découvrir, comme dit Pascal, un maître que Dieu nous donne de sa main. Or, ceci me frappe et devrait les frapper : leur épreuve coïncide avec la maladie du Saint-Père pratiquement écarté, ces temps-ci, du gouvernement de l'Eglise. L'absence du Père, un chrétien à ce signe reconnaît le jardin ténébreux où il a été amené. Car l'horreur de la nuit, les amis qui n'ont pu veiller un instant et qui dorment à la distance d'un jet de pierre, la sueur de sang, rien de tout cela ne constitue le mystère de la Sainte Agonie ; mais le Père qui n'est plus là et qui ne répond plus, c'est à ce signe que nous la reconnaissons.

Or, tel est le paradoxe de la grâce : cette absence même les avertit et les éclaire. Voici le moment de ne pas s'enfuir, de suivre non pas de loin mais de plus près possible, et jusqu'à s'identifier avec le Fils abandonné par le Père. Elle est toute tracée, elle a été tracée une fois pour toutes et à jamais cette route sanglante de l'obéissance dans la nuit. N'est-ce pas cet exemple, n'est-ce pas cette leçon que la classe ouvrière attend obscurément de ses prêtres ? Oui, il faut le croire, puisque c'est le Christ qu'elle a retrouvé en eux, puisqu'en eux, sans le savoir, c'est le Christ qu'elle a aimé.

Mais l'absence momentanée du Père offre un autre sujet de méditation. Un coup si grave, qui va retentir dans les destinées particulières, dans des âmes sacerdotales, dans l'histoire spirituelle de la France et du monde peut-il être porté à cette heure où Pierre n'est à la barre que comme y était le Seigneur, prostré et endormi en pleine tempête ? Et ne conviendrait-il d'attendre qu'il se réveille et qu'il parle lui-même au vent et à la mer ? Alors, peut-être, il se ferait un grand calme.

Commentaire de Radio-Vatican

Radio-Vatican a commenté ainsi cette dernière partie de l'article de M. Mauriac (1) :

[...] On a osé, dans toute cette affaire, parler de l'absence du Père. Non, le Père n'est pas absent. C'est en accord avec sa volonté souveraine et en vertu de décisions antérieures à sa maladie qu'ont agi et agissent les évêques de France. Dans l'épreuve qui l'immobilise, le Pape n'a pas renoncé à sa sollicitude envers toutes les Eglises.

Puis, faisant allusion aux divers manifestes publiés :

L'écho de ces réunions et de ces manifestations l'a atteint sans nul doute plus douloureusement que ses souffrances physiques elles-mêmes. Aussi les prêtres-ouvriers, et avec eux tous ceux chez qui la crise actuelle a pu ébranler un instant la confiance en l'Eglise, ne doivent-ils pas s'étonner d'entendre de ses lèvres les paroles de Jésus à ses disciples : « Vous aussi, voudriez-vous vous en aller ? » [...]

(1) D'après *le Monde* du 4. 3. 1954.

Auparavant, il avait été dit, au sujet de ces mêmes manifestes :

[...] La foi dans l'Eglise ne laisse pas de place, dans un cœur catholique, au désaccord et à la protestation quand le Pape et les évêques ont parlé, et elle ne saurait souffrir une interprétation tendancieuse de leurs décisions [...]

Une « mise au point » de l'Action catholique ouvrière

A la suite de la note sur l'Action catholique ouvrière et les prêtres-ouvriers publiée dans le Monde *du 11 mars, ce journal publiait la « mise au point » de l'A. C. O. suivante* (1) :

Le Comité national de l'Action catholique ouvrière (A. C. O.) ne transmet jamais à la presse le double de la correspondance qu'il adresse aux évêques ni les documents qu'il leur communique.

Contrairement aux affirmations et aux insinuations du *Monde*, le Comité national de l'Action catholique ouvrière n'a jamais dérogé à cette attitude, attitude qu'il juge conforme à l'esprit même de l'Eglise.

Les commentaires que *le Monde* pourrait apporter à la présente mise au point seront considérés par le Comité national de l'Action catholique ouvrière comme parfaitement superflus.

Le Monde ajoutait ces lignes :

Le Comité national de l'Action catholique ouvrière ne conteste pas l'exactitude de nos informations : il reconnaît implicitement que les documents analysés ont bien été transmis aux évêques. Nous n'avons en revanche ni « insinué » ni « affirmé » que le Comité national de l'Action catholique ouvrière avait coutume de communiquer aux journaux le double de la correspondance ou des documents qu'il adresse aux chefs du diocèse.

Voici cet article du Monde (11 *mars*) *qui a motivé la mise au point de l'A. C. O. Il est signé H.*(*enri*) *F.*(*esquet*).

Nous croyons savoir que l'Action catholique ouvrière (A. C. O.) a fait parvenir aux membres intéressés de l'Assemblée des cardinaux et archevêques un dossier sur les conséquences des décisions concernant les prêtres-ouvriers telles que les voient un certain nombre de ses « équipes » régionales.

Les militants ouvriers de l'Action catholique se déclarent fortement éprouvés par ces mesures et craignent que leur travail d'évangélisation n'en soit rendu plus difficile. Ils expriment leur étonnement et leur regret de n'avoir été consultés ni avant, ni pendant, ni après ces décisions. Quelques membres de l'Action catholique ouvrière seraient à ce point découragés qu'ils envisageraient de démissionner.

Certains militants de la même organisation font également état des réactions ouvrières. Les travailleurs non chrétiens vont jusqu'à penser que l'Eglise a eu peur de perdre la confiance des riches qui soutiennent les écoles libres et qu'elle a compromis sa meilleure chance auprès de la classe laborieuse.

D'autres membres de l'Action catholique se demandent enfin si la hiérarchie va directement ou indirectement se prononcer sur l'opportunité pour les militants laïques chrétiens d'appartenir ou non à la C. G. T. La présence de catholiques au sein de cette centrale pose en effet des problèmes sur lesquels ils s'interrogent : d'une part, le danger d'une contamination marxiste et le risque d'une coupure avec la communauté chrétienne ; d'autre part, au cas où l'Eglise formulerait une mise en garde, la regrettable suppression des contacts humains entre militants chrétiens et non chrétiens.

Les diverses prises de position sont d'autant plus intéressantes à noter que dans le passé les militants chrétiens de l'Action catholique ouvrière avaient parfois fait des réserves sur l'expérience des prêtres-ouvriers et souligné le danger de confusion entre les tâches dévolues aux prêtres et aux laïques.

(1) *Le Monde*, 13 mars 1954.

Un prêtre espagnol écrit

La Croix *du 25 février a publié cette lettre émouvante qui a été adressée à son rédacteur en chef par un prêtre de Bilbao :*

MON CHER AMI DANS LE CHRIST,

Je veux faire parvenir jusqu'à vous le sentiment d'angoisse de beaucoup de prêtres espagnols qui, jusqu'à ce jour, ont suivi avec une anxiété affectueuse l'expérience des prêtres-ouvriers.

Dieu seul sait combien on les aime par ici, avec quelle admiration on les a suivis pas à pas et *quel bien ils ont fait parmi nous, parmi notre clergé* qui partage les mêmes inquiétudes missionnaires.

Au moment où ont été prises les décisions ecclésiastiques, qu'en aucun moment nous n'avons pensé à discuter, nous avons été saisis par la terrible épreuve à laquelle allaient être soumis nos frères aimés. Notre cœur s'est serré et, à un moment donné, il nous est arrivé de douter si tous, parmi eux, auraient la force de l'héroïsme surhumain qu'exigeaient d'eux les mesures en question.

Nous voulons leur demander publiquement pardon d'avoir douté. Nous sommes sûrs qu'après nous avoir donné de sublimes leçons d'esprit sacerdotal et de charité évangélique, ils sauront nous donner cette leçon encore plus grandiose de l'obéissance héroïque.

Nous voulons leur dire que nous avons besoin de leur obéissance, laquelle nous manque considérablement, à nous autres, dans la portion de l'Eglise où nous vivons, qui est aveuglément fidèle, certes, mais qui est aussi excessivement attachée à des formes antiques et trop méfiante en ce qui concerne le travail de nos frères d'au delà les Pyrénées.

Ils étaient nombreux, les augures d'ici, qui prédisaient une fin désastreuse de l'expérience du prêtre-ouvrier, qui y flairaient des germes d'hérésie et de schisme.

Par les entrailles du Christ, ne leur donnez pas raison, même en apparence, pour qu'ils ne nous accablent pas du poids de leur infinie inertie !

Des milliers d'âmes prient pour vous, depuis beaucoup de jours, en demandant pour vous la force héroïque.

Nous sommes beaucoup de prêtres à nous souvenir de vous devant Jésus-Hostie, durant le Saint Sacrifice.

Nous voudrions vous supplier, à genoux devant vous et devant votre effort missionnaire, que vous nous donniez, à nous tous, l'exemple et la leçon de votre obéissance ; nous croyons et nous espérons plus que personne qu'en acceptant de devenir grain enterré, vous mettez l'Eglise dans les entrailles mêmes de la classe ouvrière, et vous poussez de très nombreux prêtres à vivre l'Evangile dans toute sa pureté et à les rapprocher ainsi de plus en plus des préférés du Christ.

Je vous demande pardon si j'ai blessé la délicatesse de vos sentiments en me mêlant de vos souffrances :

Votre frère prêtre.

— *Guerre et paix. De la coexistence des blocs à une communauté internationale.* 40e Semaine sociale de France, Pau, 1953. — Volume 22 × 14,5 cm., 400 pages, 995 francs. Edité par la Chronique sociale de France, 16, rue du Plat, Lyon, IIe.

Compte rendu *in extenso* des leçons et divers autres documents de la 40e Semaine sociale de France, qui s'est tenue à Pau du 20 au 26 juillet 1953, et dont *la Documentation Catholique* a déjà donné un large aperçu dans son numéro du 9 août 1953.

Pastorales de Carême

Comme chaque année, nous publions ci-après une liste des lettres pastorales de Carême rédigées par des évêques de France et de l'étranger :

France métropolitaine.

AGEN (Mgr Rodié) : « L'Année mariale ».
AIX, ARLES ET EMBRUN (Mgr de Provenchères) : « La foi en l'Eglise ».
AIRE ET DAX (Mgr Matthieu) : « Nos lectures ».
AJACCIO (Mgr Llosa) : « Marie dans notre vie chrétienne ».
ALBI (Mgr Moussaron) : « Congrès marial et problèmes du jour ».
AMIENS (Mgr Stourm) : « La vertu d'espérance ».
ANGERS (Mgr Chappoulie) : « La vocation religieuse chez les jeunes filles ».
ANGOULEME (Mgr Mégnin) : « La prière ».
ANNECY (Mgr Cesbron) : « Saint François de Sales nous invite à prier Marie ».
ARRAS, BOULOGNE ET SAINT-OMER (Mgr Perrin) : « Sur l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge ».
AUCH (Mgr Béguin) : « La Vierge très pure ».
AUTUN, CHALON-SUR-SAONE ET MACON (Mgr Lebrun) : « La foi ».
AVIGNON (Mgr de Llobet) : « L'assistance à la messe en semaine ».
BAYONNE, LESCAR ET OLORON (Mgr Terrier) : « Les grandes prières mariales ».
BELLEY (Mgr Maisonobe) : « La Sainte Vierge Marie, modèle de vie intérieure ».
BLOIS (Mgr Robin) : « La Sainte Vierge Marie, modèle des vrais croyants ».
BORDEAUX (Mgr Richaud) : « Le devoir apostolique » (1).
BOURGES (Mgr Lefebvre) : « La divine charité ».
CAHORS (Mgr Chevrier) : « Regards sur l'Eglise ».
CARCASSONNE (Mgr Puech) : « La dévotion à Marie ».
CHALONS-SUR-MARNE (Mgr Piérard) : « Attitudes pratiques réclamées par la cause des vocations sacerdotales et religieuses ».
CHAMBERY (Mgr de Bazelaire de Rupierre) : « L'Année mariale ».
CHARTRES (Mgr Harscouët) : « La tradition chrétienne de la France et ses ennemis ».
CLERMONT-FERRAND (Mgr de la Chanonie) : « L'Action catholique ».
COUTANCES ET AVRANCHES (Mgr Guyot) : « L'usage chrétien de la propriété ».
DIGNE, RIEZ ET SISTERON (Mgr Jorcin) : « L'Année mariale ».
DIJON (Mgr Sembel) : « La persévérance des jeunes baptisés dans leur vie chrétienne ».
EVREUX (Mgr Gaudron) : « L'Année mariale 1954 ».
FREJUS ET TOULON (Mgr Gaudel) : « Jésus-Christ, le fils de Dieu vivant fait homme dans le temps pour nous communiquer la vie ».
GAP (Mgr Bonnabel) : « Un centenaire marial à célébrer, un centenaire marial à préparer ».
GRENOBLE (Mgr Caillot) : « La vie intérieure, âme de l'Action catholique ».
LANGRES (Mgr Chiron) : « Dans la lumière de l'Immaculée Conception ».
LA ROCHELLE (Mgr Liagre) : Sur Marie, mère de Dieu et mère de l'Eglise.
LAVAL (Mgr Rousseau) : « L'Immaculée Conception ».
LE MANS (S. Em. le cardinal Grente) : Sur cette demande du *Pater* : « Mais délivrez-nous du mal » (le mal du péché).
LE PUY (Mgr Chappe) : « La foi ».
LILLE (S. Em. le cardinal Liénart) : « Missionnaires avec l'Eglise » (1).
LIMOGES (Mgr Rastouil) : « La présence de Notre-Dame ».
LUÇON (Mgr Cazaux) : « L'état de grâce ».
LYON (S. Em. le cardinal Gerlier) : « L'Année mariale ».
MARSEILLE (Mgr Delay) : « L'Année mariale, œuvre de tous et de chacun ».
MEAUX (Mgr Debray) : Sur l'Encyclique *Fulgens Corona*.
MENDE (Mgr Pirolley) : « L'éminente dignité de l'homme, fils de Dieu ».
METZ (Mgr Heintz) : « Le IXe centenaire de la mort du Pape Léon IX ».
MONTPELLIER (Mgr Duperray) : « La communauté diocésaine ».
MOULINS (Mgr Jacquin) : « L'obéissance chrétienne ».
NANCY ET TOUL (Mgr Lallier) : « Quand faut-il communier au Corps du Christ ? »
NANTES (Mgr Villepelet) : « Le couronnement de Notre-Dame de Miséricorde ».
NEVERS (Mgr Flynn) : « L'aide que les fidèles doivent à leurs prêtres ».
NIMES (Mgr Girbeau) : « Le règne du Christ et l'Action catholique ».
PARIS (S. Em. le cardinal Feltin) : « Un problème actuel d'apostolat missionnaire » (2).
PERIGUEUX ET SARLAT (Mgr Louis) : « L'Année mariale ».
PERPIGNAN (Mgr Bernard) : « L'Année mariale ».
POITIERS (Mgr Vion, coadjuteur de Mgr Messguen) : « L'Immaculée Conception et la vie chrétienne ».
QUIMPER ET LEON (Mgr Fauvel) : « Année mariale et vie chrétienne ».
REIMS (Mgr Marmottin) : « La crise des vocations ».
RENNES (S. Em. le cardinal Roques) : « Le message de la Vierge ».
RODEZ (Mgr Dubois) : « Le dogme de l'Immaculée Conception ».
ROUEN (Mgr Martin) : « Saint Joseph ».
SAINT-BRIEUC ET TREGUIER (Mgr Coupel) : « Présence du chrétien au monde ».
SAINT-CLAUDE (Mgr Flusin) : « Notre foi à l'école de la Vierge Marie ».
SAINT-DIE (Mgr Brault) : « La foi chrétienne et ses exigences ».
SAINT-FLOUR (Mgr Marty) : « Chrétiens 1954 ».
SEEZ (Mgr Pasquet) : « L'Année mariale ».
SENS ET AUXERRE (Mgr Lamy) : « L'Année mariale ».
SOISSONS (Mgr Douillard) : « Les vocations sacerdotales et religieuses ».
STRASBOURG (Mgr Weber) : « L'Année mariale 1954 et le IXe centenaire du Pape saint Léon IX ».
TARBES ET LOURDES (Mgr Théas) : « Le chef-d'œuvre de l'Immaculée : sainte Bernadette ».
TARENTAISE (Mgr Jauffrès) : « Rayonner sa foi : l'apostolat des laïques ».
TOULOUSE (S. Em. le cardinal Saliège) : « Le chrétien, signe de contradiction ».
TOURS (Mgr Gaillard) : « Dieu nous parle ; de

(1) Un extrait en a été publié dans *la D. C.*, n° 1168, du 7. 3. 1954, col. 287.

(1) Le texte intégral en a paru dans *la D. C.*, n° 1168, du 7. 3. 1954, col. 270.
(2) Le texte intégral en a paru dans *la D. C.*, n° 1168, du 7. 3. 1954, col. 263.

quelle façon et par qui ? Comment recevons-nous sa parole ? »
TULLE (Mgr Chassaigne) : « L'Année mariale ».
VALENCE (Mgr Urtasun) : « Le centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception ».
VANNES (Mgr Le Bellec) : « Regardons notre étoile, la Vierge Marie ».
VERDUN (Mgr Petit) : « Jeunesse d'aujourd'hui ».
VERSAILLES (Mgr Renard) : « L'Eglise, mystère de foi ».
VIVIERS (Mgr Couderc) : « La mission de la Très Sainte Vierge Marie dans l'Eglise et dans la vie des chrétiens ».

MONACO (Mgr Barthe) : « Qu'est-ce qu'un chrétien ? »

Pays d'outre-mer.

ALGER (Mgr Pinier, vicaire capitulaire) : Sur l'Année mariale.
CARTHAGE (Mgr Perrin) : « La nécessité et l'objet de la prière ».
CONSTANTINE ET HIPPONE (Mgr Duval, archevêque nommé d'Alger) : « La vie diocésaine ».
ORAN (Mgr Lacaste) : « Notre jeunesse et son inquiétude ».

PORT-SAID (Mgr Collin, vicaire apostolique) : « l'Année mariale ».

Angleterre [1].

BRENTWOOD (Mgr Beck) : « L'Eucharistie ».
CARDIFF (Mgr McGrath) : Sur la perte du sens du péché dans le monde moderne.
CLIFTON (Mgr Rudderham) : Sur l'unité chrétienne.
HEXHAM ET NEWCASTLE (Mgr McCormack) : Sur le besoin des vocations.
LANCASTER (Mgr Flynn) : Sur les malades.
LEEDS (Mgr Heenan) : Sur l'assistance aux orphelins et enfants abandonnés.
LIVERPOOL (Mgr Godfrey) : Sur l'Eucharistie.
MIDDLESBROUGH (Mgr Brunner, évêque auxiliaire) : Sur la perte du sens du péché.
NORTHAMPTON (Mgr Parker) : Sur la messe.
PLYMOUTH (Mgr Grimschaw) : Sur le XIIe centenaire de la mort de saint Boniface.
PORTSMOUTH (Mgr King) : Sur le devoir d'être des saints.
SOUTHWARK (Mgr Cowderoy) : Sur la question scolaire.
WESTMINSTER (S. Em. le cardinal Griffin) : Sur le rôle des catholiques dans les affaires publiques.

Suisse.

BALE ET LUGANO (Mgr von Streng) : « Le laïque dans l'Eglise et le monde ».
COIRE (Mgr Caminada) : « La mort rédemptrice ».
LAUSANNE, GENEVE ET FRIBOURG (Mgr Charrière) : « Marie, notre Mère ».
SAINT-GALL (Mgr Meile) : « L'amour de la patrie dans l'optique chrétienne ».
SAINT-MAURICE (Mgr Haller, Abbé) : « La Vierge Marie et notre vie chrétienne ».
SION (Mgr Adam) : « L'Immaculée Conception et le péché ».
TESSIN (Mgr Jelmini, administrateur apostolique) : « A Jésus avec Marie ».

(1) D'après l'hebdomadaire « *Catholic Herald* », 5. 3. 1954.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

JANVIER 1954

DIMANCHE 31. — Elections pour le renouvellement par moitié de la Chambre algérienne. Ces élections ont été marquées par de nombreuses abstentions. Pas d'orientation nouvelle.

— Mort de Mgr Maurice Dubourg, archevêque de Besançon, qui avait été frappé d'une crise cardiaque dans la nuit du 29 au 30. Né à Besançon le 8 août 1878, Mgr Maurice Dubourg fit d'abord ses études de droit avec son ami, M. Georges Pernot. Dirigeant de l'A. C. J. F., il fut, après avoir conquis son doctorat en droit, secrétaire de M. de Ramel, député et avocat au Conseil d'Etat ; il écrivit plusieurs articles dans le *Recueil Sirey*. Il entra ensuite au Séminaire de Saint-Sulpice, où il eut pour condisciples Mgr Rodié et son compatriote et fidèle ami, un autre Maurice, S. Em. le cardinal Feltin. Il fut ordonné prêtre en 1909. La grande guerre le vit aumônier militaire sur de nombreux fronts : la Marne, Verdun, la Champagne, l'Artois... Directeur des œuvres de Besançon, il fut élu évêque de Marseille le 17 décembre 1928 et sacré par le cardinal Binet le 25 février 1929. Promu archevêque de Besançon le 9 décembre 1936, il fut intronisé le 18 février 1937, succédant au cardinal Binet.

A L'ÉTRANGER. — M. Grotewohl propose un plan pour la réunification de l'*Allemagne*.

— En *Italie*, le gouvernement Fanfani, qui se présente devant la Chambre, est renversé par 303 voix contre 260 et 12 abstentions.

— Double poussée vietminh en *Annam* où les postes de Kombrai et de Kalk sont tombés.

FEVRIER 1954

LUNDI 1er. — Mort à Paris, à l'âge de 65 ans, de la comédienne Yvonne de Bray. Sans avoir suivi le moindre cours de déclamation, elle débuta sur le boulevard, puis devint l'éclatante interprête des pièces de Henry Bataille. Après la mort de l'écrivain, elle resta vingt ans éloignée de la scène. Elle y revint récemment sur l'insistance de Jean Cocteau dont elle interpréta brillamment *Les parents terribles*. Elle se distingua aussi dans *Gigi*, de Colette. L'avant-veille de sa mort, elle avait joué dans *Pour Lucrèce*, de Giraudoux.

A L'ÉTRANGER. — 12 000 hommes de l'armée vietminh attaquent dans la direction de *Louang-Prabang*. Muong-Khoua, à 120 kilomètres de la capitale du Laos, est évacué par les Français.

MARDI 2. — Le prix de poésie Gérard de Nerval (10 000 francs) est attribué à M. Charles Le Quintrec pour son recueil : *Les temps obscurs*.

A L'ÉTRANGER. — A la Conférence de *Berlin*, les « Trois » rejettent le plan de réunification de l'Allemagne proposé par M. Molotov.

— Mort, à *Bruxelles*, à l'âge de 69 ans, de M. Julius Hoste, sénateur belge. Il avait été ministre de l'Education nationale et était propriétaire du journal libéral flamand *Het Laadste Niews* (*Les Dernières Nouvelles*), fondé par son père.

MERCREDI 3. — A L'ÉTRANGER. — En *Inde*, près d'Allahabad, 500 personnes sont tuées et 1000 blessées dans des bousculades au cours d'un pèlerinage sur les bors du Gange.

JEUDI 4. — Les prix Paul-Petiot pour 1953 sont attribués à M. René Capot-Rey pour *Le Sahara français*, Emile-G. Léonard pour *Le protestant français*, et le prix junior à M. Emile Daumas pour *Les instruments scientifiques aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*.

A L'ÉTRANGER. — La première ligne de défense à 90 kilomètres de *Louang-Prabang* est atteinte

par le Viet-Minh qui progresse sur un front de 100 kilomètres et enlève les trois postes de Muong-Ngoi, Muong-Sai et Ban-Nam-Bac.

VENDREDI 5. — *L'Osservatore Romano* annonce que Mgr Duval, évêque de Constantine, est transféré au siège archiépiscopal d'Alger et que Mgr Audrain, évêque titulaire d'Arsinoé d'Arconis, est nommé archevêque titulaire de Phasis et coadjuteur de Mgr Béguin, avec droit de succession.

Mgr Léon Duval est né le 9 novembre 1903, à Chénex (Haute-Savoie), sixième d'une famille de sept enfants. Après de brillantes études au Grand Séminaire d'Annecy, il partit pour le Séminaire français de Rome d'où il revint, en 1927, docteur en théologie. Ordonné prêtre à Rome, en décembre 1926, il est tour à tour vicaire à La Roche, à Saint-Gervais, professeur au Grand Séminaire d'Annecy. En 1942, il devient vicaire général de Mgr l'évêque d'Annecy et directeur des œuvres. En novembre 1946, il est nommé évêque de Constantine et d'Hippone.

Mgr Henri Audrain est né à Versailles, le 31 décembre 1895. Ordonné prêtre en 1923, il exerça différents ministères avant de devenir directeur des œuvres de ce diocèse. Le 22 octobre 1938, il fut nommé évêque titulaire d'Arsinoé et auxiliaire de Mgr Roland-Gosselin. Il exerça les fonctions de vicaire capitulaire à la mort de ce dernier.

— Mort de Mgr Ernest Costa de Beauregard, protonotaire apostolique, vicaire général de Chambéry, directeur de l'Œuvre de l'orphelinat du Bocage, fondée par son oncle, Mgr Camille Costa de Beauregard. Né en 1868, prêtre en 1896, il était protonotaire apostolique depuis 1915.

SAMEDI 6. — A L'ÉTRANGER. — *A Rome*, la santé du Saint-Père donne des inquiétudes.

— Le bulletin de l'Agence *Fides* signale les décrets suivants de la Sacrée Congrégation de la Propagande :

16 novembre 1953 : Nomination du R. P. Jean-Baptiste Dieter, Mariste, comme évêque titulaire de Jerafi et vicaire apostolique de l'archipel des navigateurs (*îles Samoa*, Océanie). Mgr Dieter est né à Kleinhausen, diocèse de Mayence, le 30 septembre 1903. Ordonné prêtre le 9 juin 1932, il partit en 1937 aux îles Samoa. En 1948, il fut nommé recteur du Séminaire indigène de Moamoa et vice-supérieur régulier du vicariat.

4 décembre 1953 : Nomination du R. P. Clarence Jacques Duhart, Rédemptoriste, comme préfet apostolique de la nouvelle préfecture apostolique de Ndouthani (*Thaïlande*).

6 janvier 1954 : 1° Transfert de Mgr Michel Wasaburo Urakawa, du siège épiscopal résidentiel de Sendai (*Japon*) au siège épiscopal titulaire d'Attalée, de Pamphilie.

2° Nomination de Mgr Guilfort Young, évêque titulaire d'Héliosébaste et auxiliaire de Mgr Térence Bernard McGuire (ancien archevêque de Canberra et Goulburn, transféré ensuite au siège archiépiscopal titulaire de Léontopolis d'Augustannica) comme auxiliaire de Mgr Eris Normann Michel O'Brien, nouvel archevêque de *Canberra* et Goulburn.

3° Nomination du R. P. Abbé François Clément Van Hoeck, de la Congrégation bénédictine de la primitive observance, comme évêque titulaire de Cissite et Abbé « nulllius » de Pietersburg (*Union sud-africaine*). Mgr Van Hoeck, né le 28 juin 1903 à Gand (Belgique), prit l'habit dans l'abbaye bénédictine d'Affligem où il fut ordonné le 30 octobre 1927. La même année, il partit pour le nord du Transvaal. Il y fonda le poste de Warmsbaths.

4° Nomination du R. P. Jean Van Cauwelaert, de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Scheut) comme évêque de Métropolis en Asie et vicaire apostolique du nouveau vicariat apostolique d'Inongo (*Congo belge*). Le nouvel évêque est né à Anvers, le 12 avril 1914. Ordonné prêtre à Bruxelles, le 6 août 1939, il fut d'abord nommé au district du lac Léopold, devint professeur au Petit Séminaire de Bokoro et enseigna la philosophie au Séminaire régional de Kabwe. Rappelé en Belgique en 1950 pour enseigner la philosophie au scolasticat de Néchin (Tournai), il y remplissait en même temps la charge de préfet de discipline.

5° Nomination de Mgr Carroll, prélat domestique de Sa Sainteté, curé et membre de la curie archiépiscopale de Sydney comme évêque titulaire d'Atenia et auxiliaire du cardinal Normann Thomas Gilroy, archevêque de *Sydney* (Australie). Mgr Carroll est né à Newtown le 3 décembre 1908. Envoyé en 1930 au Collège pontifical irlandais à Rome, il fréquenta l'Université grégorienne où il fit son doctorat en droit canon en 1933. Revenu en Australie, il fut d'abord professeur dans les Séminaires diocésains, puis, plus tard, curé d'Enmore (faubourg de Sydney). Il devint membre des tribunaux ecclésiastiques diocésains et métropolitains et s'attacha à la rédaction de la revue *Australian Catholic Record.*

6° Changement de nom du vicariat apostolique de Costermansville en celui de *Bukavu.*

15 janvier 1954 : Nomination du R. P. Thaddée Lewton, O. P., comme préfet apostolique de la nouvelle préfecture apostolique de Sokoto (*Nigeria*).

21 mars 1954. — N° 1169. — Nouvelle série : N° 256.

SOMMAIRE

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur* : R. BERTEAUX.